

Actes des 7èmes Rencontres Doctorales Nationales en Architecture et Paysage 2023



à l'ENSA de Toulouse (LRA)

Dates des rencontres :

12 et 13 octobre 2023

Lien vers les captations vidéo des rencontres :

<https://www.youtube.com/watch?v=JBkM6u46dSY&list=PLb-C77dzs-aVpIcRCIw0sSuhZDkxLN26Q>

Lien vers les pré-actes :

<https://www.calameo.com/ensa-toulouse/read/0060295448e6015a00f78>

Avant-propos

Les 7^e Rencontres Doctorales Nationales en Architecture et Paysage se sont tenues les 12 et 13 octobre 2023 à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse (ENSA Toulouse). Cette manifestation scientifique, organisée autour du thème « La recherche doctorale par le projet : critères d'objectivations – ouvertures européennes », a réuni pendant deux jours des doctorants, des jeunes docteurs, des enseignants-chercheurs et des personnalités référentes des laboratoires de recherche en architecture et paysage, en provenance des écoles nationales supérieures et d'universités françaises et européennes.

L'objectif de ces Rencontres a été d'interroger, dans un contexte de transition écologique, énergétique et numérique, la possibilité de penser la recherche en architecture par le projet, au-delà des catégories disciplinaires classiques, en confrontant approches prospectives, expérimentations, médiations et formes variées de création et d'analyse.

Une première forme de restitution avait été publiée sous la forme de pré-actes accessibles en ligne (à cette adresse : <https://www.calameo.com/ensa-toulouse/read/0060295448e6015a00f78>), qui réunissaient l'ensemble des propositions issues de l'appel à communications. Cet ouvrage est une sélection de douze contributions qui ont fait l'objet de présentations orales lors des rencontres et ont été retenues pour leur approche scientifique, ainsi que pour l'équilibre des postures de recherche représentées et la diversité des approches mobilisées.

Parallèlement à cette publication, les captations vidéo des conférences plénières et des sessions thématiques ont été mises en ligne sur la chaîne de l'ENSA Toulouse (<https://www.youtube.com/watch?v=JBkM6u46dSY&list=PLb-C77dzs-aVpIcRCIw0sSuhZDkxLN26Q>), ce qui permet de prolonger la lecture des textes par une restitution audiovisuelle des temps forts de ces Rencontres.

Comité scientifique

Debora CALABUIG, Professeur en architecture, PhD, Valence, Espagne.

Audrey COURBEBAILLISSE, Professeur en Conception des Habitats, docteur en architecture, Belgique.

Gian-Battista COCCO, Professeur en Ville et Territoire, PhD, Cagliari, Italie.

Alain DERVIEUX, MdC TPCA, docteur en architecture, ENSA Paris Belleville.

Philippe DUFIEUX, Professeur HCA, Hdr, ENSA Lyon.

Pierre FERNANDEZ, Professeur STA, Hdr en architecture, ENSA Toulouse.

Franz GRAF, Professeur en architecture, PhD, EPFL et École d'architecture de Mendrisio.

Luc GWIAZDINSKI, Professeur VT, Hdr, ENSA Toulouse.

Richard KLEIN, Professeur HCA, Hdr, ENSA Lille.

Caroline MANIAQUE, Professeur HCA, Hdr, ENSA Rouen.

Panos MANTZARIAS, PhD, diplômé Athènes, directeur Fondation Brillard, Genève.

Rémi PAPILLAULT, Professeur VT, Hdr en architecture, codirecteur du LRA / ENSA Toulouse.

Marta ROCHA, Professeur adjoint, FAUP Porto, Portugal.

Nathalie TORNAY, MdC STA, Hdr en architecture, codirectrice du LRA / ENSA Toulouse.

Andréa URLBERGER, Professeur ATR, Hdr, ENSA Toulouse

Sommaire

[Introduction : La recherche par le projet, critères d'objectivation](#)

Rémi PAPILLAULT & Nathalie TORNAY

Thème 1 : Échelle des grands territoires et mutations de la ville contemporaine

[Pour qui est l'atlas de biodiversité de Merdrignac ? Récit de coulisses informelles, entre création de savoirs et appropriation collégiale](#)

Maxime PAILLER

[L'échelle de l'eau. Des techniques jusqu'au territoire et vice versa](#)

Francesco MARRAS

[La prospection urbaine autour du projet d'historiographie. La métropolisation d'Alger au prisme de la trame du projet du Grand-Alger \(1954-1958\). Essai de définition.](#)

Toufik NEBBAD

[Rurapolis, la recherche action au cœur du territoire](#)

Salomé WACKERNAGEL

Thème 2 : Enjeux de cadre de l'intervention existant & matériaux géo-biosourcés

[Remodeler les paysages historiques](#)

Giulia Anna SQUEO

[Laboratoire d'expérimentation pour la mise en place d'un plan guide Le cas du grand ensemble Ancely, à Toulouse](#)

Natacha ISSOT

[Méthodes de recherche pour développer la construction en terre crue. Observation participante, expérimentation et recherche diagnostique](#)

Julien NOURDIN

Thème 3 : Médiation comme support à la recherche

[L'engagement par le projet comme outil de recherche sur les communs](#)

Miléna KOUTANIN

[Le projet comme processus et comme objet de recherche. Regards transfrontaliers sur la médiation du projet de rénovation urbaine](#)

Claire NOYER

[Analyse des processus de conception. Critères d'objectivation et généralisation par le type](#)

Marie PREL

[Formes d'implication. Modification partagée de l'espace public et pratiques d'hybridation](#)

Andrea MANCA

[Architecture, auto-médiation esthétique, le modèle de l'art contemporain](#)

Denis BRILLET

Introduction

La recherche par le projet, critères d'objectivation

Rémi PAPILLAUT & Nathalie TORNAY

Pour définir le thème de ces septièmes rencontres doctorales qui se sont déroulées les 12 et 13 octobre 2023 à l'ENSA Toulouse, nous partions de l'hypothèse qu'y compris dans la recherche, la discipline Architecture est liée à la démarche de projet. La question n'est pas neuve mais il nous semble qu'elle prend aujourd'hui plus de force autour d'une diversité d'approches européennes. Expérimentations-prospectives, recherche-action, recherche-crédation, atelier..., la recherche en architecture par/sur/dans le projet peut prendre des formes différentes dont beaucoup sont apparues plus ou moins entre les lignes lors des dernières éditions de ces rencontres dans leur diversité et dans leur richesse

Malgré le début de reconnaissance transdisciplinaire dont elle fait aujourd'hui l'objet, la recherche-projet, serait-elle cependant restreinte à l'observation du faire, ou même acteur du faire, mais restant à distance d'une recherche fondamentale ? Ou en renversant la formulation, depuis l'apparition de la discipline architecture et la conceptualisation de l'acte de concevoir, d'édifier, « le processus de projet n'est-il pas déjà recherche » ? Quelle est la nature des liens multidisciplinaires et à quel point le projet, dans une itération conception-argument, figure-texte, peut-il détenir un potentiel de démonstration fiable, transposable, voire reproductible ?

N'y aurait-il pas aujourd'hui accélération du phénomène et nécessité d'en dessiner, ou redessiner les contours ? A l'heure des transitions énergétique, écologique et numérique comment cette question se transforme ? Comment cette question est-elle travaillée dans les laboratoires européens ?

Depuis les numéros des *Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, « Trajectoires doctorales » de 2012 et 2014¹, depuis le colloque de 2015 à Marseille² et celui initié par Jean-Louis Cohen la même année au Collège de France, force est de constater une montée en puissance de cette question dans les laboratoires de recherche et dans les ateliers de projet-séminaire des écoles d'architecture.

On peut également observer cela à travers le nombre de demandes d'intégration des laboratoires par des enseignants d'atelier de conception. Plus largement, on pourrait le repérer aussi par l'apparition de cellules de recherche dans les agences d'architecture, décelables au travers de nombreuses publications, et plus récemment par une offre relativement importante de Cifre.

¹ Devisme, Laurent & Tsiomis, Yannis (dirs.), *Trajectoires doctorales, Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n° 26/27, 2012. DOI : 10.4000/crau.520

Garric, Jean-Philippe & Thibault, Estelle (dirs.), *Trajectoires doctorales 2, Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n° 30/31, 2014. DOI : 10.4000/crau.361

² Steenhuyse, Séverine, « La recherche au service des pratiques de projet », *Revue SUD*, septembre 2015, 3^e Rencontres doctorales en architecture (ENSA-Marseille), *Revue SUD – Les volumes critiques*.

Malgré un démarrage hésitant dans la définition d'un statut d'enseignant-chercheur, intégrant les enseignants de l'ensemble des champs disciplinaires des ensa, quelques thèses et recherches ont vu le jour, qui tentent de s'orienter vers un ancrage plus affirmé de la recherche par le projet. L'idée était de faire le point lors de ces rencontres d'octobre 2023 sur la base d'exemples précis de doctorats expérimentant une recherche par le projet pour mesurer les acquis et les limites de l'exercice. Nous nous appuyions notamment sur le réseau « *New European Bauhaus Goes South* »³ pour traiter de cette question qui nous permettait donc d'observer la recherche doctorale par le projet dans une ouverture européenne.

Pour partir de thématiques concrètes nous avons définis les thèmes suivants qui pouvaient être abordés par des doctorants dans le cadre défini de leurs travaux de recherche. Pour chaque thème, il s'agissait de faire ressortir comment une thèse peut s'appuyer sur le projet dans ses différentes formes : prospective, expérimentation, manipulation, scénario, processus, etc. Cela peut également être interrogé dans une ouverture disciplinaire où recherche-action et recherche-crédation prennent des colorations différentes selon qu'elles relèvent des sciences humaines et sociales ou des sciences de l'ingénierie. Pour garder une cohérence de propos nous insistions sur le fait que les thèmes choisis ne devaient donc pas être interrogés pour eux-mêmes, mais bien pour la façon dont ils utilisent le projet comme élément central de la recherche. Il s'agissait de veiller particulièrement à faire ressortir les critères d'objectivation du projet qui permettent de définir une valeur de scientificité des résultats.

Donc, ces six thèmes de l'appel à communication portaient sur :

L'échelle des grands territoires.

Comment l'analyse de la transformation des territoires dans le cadre de la transition écologique prend appui sur le projet ? Comment s'opère une traversée des échelles spatiales et temporelles dans une vision prospective spécifique ? Ce thème à la rencontre entre géographie, urbanisme, paysage environnement et architecture, s'attachera à définir les spécificités d'un appui au projet.

Les enjeux de mutations de la ville contemporaine

A l'échelle de la ville, comment faire ressortir par le projet les mouvements à l'œuvre dans les théories sur la ville et dans les études de cas du rural au métropolitain ? Comment l'analyse de la morphologie urbaine est-elle envisagée ? Ce thème croise les approches historiques, urbaines, architecturales, sociales, climatiques, énergétiques, environnementales avec toujours pour question : quel appui sur le projet ?

Le cadre de l'intervention sur l'existant

Comment l'analyse de l'existant au travers de monographies critiques ouvre à la définition d'éléments pour la restauration de bâtiments qui sont testés par le projet et/ou l'expérimentation. Ce thème traite des approches patrimoniales, réhabilitation / rénovation, environnementales, sociales. On cherchera là aussi à définir les critères d'objectivation.

Les matériaux géo-biosourcés.

³ **NEB Lab : NEB goes South**, projet communautaire du réseau **NEB Lab**, initiative du *New European Bauhaus*, rassemblant six écoles d'architecture du sud de l'Europe (Portugal, Espagne, France, Italie, Croatie, Grèce), visant à réinterroger et enrichir l'éducation par l'architecture à partir de défis climatiques et culturels partagés. *New European Bauhaus – NEB Lab*, consulté le [27/08/2025], https://new-european-bauhaus.europa.eu/inspiring-projects-and-ideas/neb-lab-neb-goes-south_en.

Dans le cadre de la transition écologique, de nombreuses thèses portent sur la question de l'usage des matériaux à faible empreinte carbone en architecture. En articulation avec les sciences dures, il semble que les critères d'objectivité soient là naturellement définis, mais quelles en sont les limites ?

La médiation sur l'architecture

De plus en plus de thèses portent sur les questions de médiation, de gouvernance et de jeux d'acteurs, qui amènent le doctorant à dépasser le cadre de l'observation pour devenir lui-même acteur d'un projet, que ce soit à l'échelle architecturale, urbaine ou paysagère. Comment être à la fois dedans et à distance du projet pourrait alors constituer une question centrale.

Face à la richesse des réponses doctorantes sur ces thématiques, une sélection rigoureuse a été opérée par le comité scientifique, afin de retenir un ensemble représentatif et pertinent d'interventions. C'est à partir de cette sélection que nous avons interrogé des professeurs de différents pays européens, afin de questionner l'impact de cette problématique sur les pratiques de recherche. Après la conférence d'ouverture de Bruno Reichlin qui rappelait l'histoire de la notion entre Suisse et Italie et Panos Mantziaras qui ouvrait de nouvelles pistes en lien avec la transition écologique, nous avons pu écouter Debora Domingo Calabuig de l'UPV Valencia, Marta Rocha de la FAUP de Porto, Gian-Battista Cocco de l'université de Cagliari, Audrey Courbebaisse du département de recherche de Louvain, Panos Mantziaras et Franz Graf de l'EPFL Lausanne et de l'Ecole d'architecture de Mendrisio.

Ils ont ainsi pu témoigner des diversités d'approches. L'ensemble des interventions, dont la conférence inaugurale de Bruno Reichlin, est accessible en ligne sur la page dédiée aux 7^e Rencontres doctorales nationales en Architecture et Paysage :

<https://www.toulouse.archi.fr/fr/recherche/7eme-rencontres-doctorales-nationales-en-architecture-et-paysage>

La première partie traite de la recherche par le projet en la croisant avec le contexte européen actuel, afin d'analyser les dynamiques et les enjeux qui influencent son développement. La seconde partie se concentre sur la production des doctorants en France en mettant en parallèle les présentations orales réalisées lors des Rencontres doctorales nationales (RDN) et les thèses soutenues ces vingt dernières années. Cette approche permettra d'éclairer les évolutions de la recherche par le projet et d'en saisir les implications tant sur le plan universitaire que méthodologique.

1. Contexte européen

1.1 Présentation du doctorat des cinq institutions

Les partenaires du projet « *New European Bauhaus Goes South* », issus des cinq institutions européennes – l'université polytechnique de Valence, l'université de Porto, l'université de Cagliari, l'université de Louvain et l'EPFL – participent à ce débat en apportant leurs expériences et en partageant les modalités de structuration de la recherche par le projet au sein de la formation doctorale. Ainsi, l'approche de la thèse de doctorat en architecture s'ancre dans une dynamique d'ouverture européenne. Cette initiative vise à renforcer une vision internationale des formations doctorales, favorisant une diversité de points de vue et une mise en dialogue des contextes culturels. La confrontation des pratiques permet de croiser les perspectives architecturales, urbaines, paysagères et

institutionnelles, et ainsi de dégager des convergences et des spécificités dans l'approche de la recherche par le projet.

L'objectif du tableau ci-dessous est de présenter une comparaison synthétique des dispositifs doctoraux en architecture dans ces différentes universités. Afin de rendre compte de la diversité des dispositifs doctoraux en architecture au sein du réseau européen « New European Bauhaus Goes South », un tableau comparatif a été élaboré. Il vise à expliciter les principales caractéristiques structurelles de cinq institutions partenaires – à savoir Valence, Porto, Cagliari, Louvain et Lausanne – selon plusieurs critères : type d'encadrement, durée du doctorat selon les statuts, dispositifs de financement et exigences académiques. Ce tableau ne se limite pas à une juxtaposition de données administratives : il permet de saisir les logiques spécifiques de structuration de la recherche par le projet dans chaque contexte national. Ces différences de cadrage influencent la manière dont les projets sont intégrés à la démarche doctorale, entre dispositif académique formalisé, approche critique ou expérimentation pédagogique. L'objectif est de mieux comprendre comment ces configurations conditionnent les postures de recherche adoptées par les doctorants, tout en identifiant les convergences susceptibles de nourrir une reconnaissance scientifique partagée de la recherche par le projet à l'échelle européenne.

	Université de Valence (Espagne)	Université de Porto (Portugal)	Université de Cagliari (Italie)	Université de Louvain (Belgique)	EPFL (Suisse) Académie d'architecture de Mendrisio (Suisse)
Institution	Université Polytechnique de Valence, fondée dans les années 1970. 30 000 étudiants, 2 500 enseignants.	Faculté d'Architecture (FAUP), fondée en 1979. Accent sur la recherche théorique et appliquée en architecture.	Les doctorats ont commencé en 1980 ; combine ingénierie et architecture.	Faculté d'architecture (LOCI), créée en 2010 ; répartie sur 3 campus.	EPFL : Programme de doctorat établi avec forte intégration au sein du laboratoire. USI : Plus récent centré sur l'interdisciplinarité
Durée du doctorat	3 ans (temps plein), 5 ans (temps partiel) avec des prolongations possibles.	3 à 5 ans selon le statut (temps plein ou partiel).	3 ans, 180 crédits. Chaque doctorant est supervisé par un directeur de thèse et un co-directeur, souvent externe ou étranger.	4 ans (temps plein) pour les assistants, jusqu'à 12 ans pour les temps partiels avec activité professionnelle.	EPFL : 3-5 ans. USI : Jusqu'à 12 semestres pour les assistants à temps partiel.
Financement	Bourses universitaires, nationales et européennes. Les chercheurs non financés travaillent souvent à temps partiel.	Bourses nationales et locales (4-6 par an), autofinancement courant.	Financements principalement nationaux ou collaborations avec des organismes externes.	Postes d'assistant, bourses FNRS, sponsors externes, autofinancement.	Financement obligatoire via laboratoires ou bourses (EPFL) ; postes d'assistant ou bourses compétitives (USI).
Formation doctorale / crédit	300 heures de formation, 1 publication indexée, participation à des conférences nationales et internationales.	60 crédits la première année (projet et méthodes de recherche), évaluations annuelles, soutenance finale.	Le doctorat dure trois ans et attribue 180 crédits répartis comme suit : 90 crédits pour la recherche, 70 pour la production scientifique, 20 pour la soutenance finale.	60 crédits de formation : méthodes, conférences et pratiques interdisciplinaires. 85 thèses en cours.	EPFL : 14 crédits de formation. USI : Méthodes et préparation de propositions.

Tableau 1: comparaison synthétique des dispositifs doctoraux en architecture dans ces différentes universités

Présentation de la recherche par le projet au sein des cinq institutions

Les différentes institutions impliquées dans ce processus – qu'il s'agisse de l'université polytechnique de Valence, de l'université de Porto, de l'université de Cagliari, de l'université de Louvain ou de l'EPFL – adoptent des approches distinctes et spécifiques et parfois complémentaires. Certaines mettent l'accent sur une intégration structurelle du projet dans les cursus universitaires, tandis que d'autres l'expérimentent dans une perspective plus exploratoire et critique. Les critères de comparaison abordent ainsi plusieurs dimensions : positionnement de la recherche par le projet, les opportunités et limites.

Le tableau ci-dessous a pour but de comparer les approches et les spécificités des universités européennes en matière de recherche par le projet au sein des thèses de doctorat en architecture. Il explore les manières dont les universités intègrent les projets architecturaux, urbains et paysagers dans les activités de recherche, que ce soit en tant qu'outil, objectif ou processus critique. Cette analyse permet d'identifier les opportunités et les limites de cette approche afin d'en comprendre les forces et les faiblesses. En s'appuyant sur des exemples concrets de retour d'expérience, elle contribue à développer une vision globale et nuancée des pratiques de la recherche par le projet. Ces retours d'expérience se traduisent notamment par une série d'études de cas variées, qui illustrent la pluralité des postures méthodologiques et des objets d'analyse. Certaines s'inscrivent dans une approche rétrospective, à travers des études sur Le Corbusier ou sur la Villa Dall'Ava (OMA), visant à reconstituer et interroger les processus de conception passés. D'autres adoptent une perspective plus expérimentale, comme les projets spéculatifs menés dans des quartiers de logements sociaux ou ceux développés à Palerme autour de formes architecturales dynamiques. On observe également des recherches intégrant des éléments techniques issus de la pratique, par exemple l'usage des plans d'exécution dans les anciens diplômes, ou l'analyse de dispositifs environnementaux tels que les murs énergétiques durables dans le contexte bruxellois. Enfin, certaines institutions articulent analyse historique et modélisation contemporaine : à l'EPFL, les travaux portent sur la préservation de structures suspendues, tandis que l'USI explore des conceptions historiques économes en énergie à l'aide de simulations dynamiques. Ces études de cas témoignent ainsi de la richesse des croisements entre théorie, pratique et technologie au sein de la recherche par le projet.

	Université de Valence (Espagne)	Université de Porto (Portugal)	Université de Cagliari (Italie)	Université de Louvain (Belgique)	EPFL (Suisse) /USI
Positionnement de la recherche par le projet	Le projet comme matériau, outil ou objectif (rare). Accent mis sur les formats classiques (textes).	Recherche axée sur des projets pratiques avec composantes théoriques. Accent sur la faisabilité.	Équilibrer dimensions artistiques/scientifiques de l'architecture. Critères d'évaluation nationaux exigeants.	Trois approches : projet comme objet d'étude, outil d'investigation ou espace de prototype.	Axé sur l'efficacité énergétique, la préservation de l'architecture
Opportunités et limites	Évaluation de la recherche architecturale, formats limités pour les thèses, faible reconnaissance des formats diversifiés.	Visibilité académique limitée pour la recherche par projet, financement local restreint.	Méthode abductive ; projets sur les formes évolutives et leur examen critique.	Remise en question du rôle de l'architecte, intégration d'acteurs non traditionnels, diversification des formats.	Adoption limitée des formats basés sur le projet, défis interdisciplinaires.

Tableau 2 : Positionnement institutionnel de la recherche par le projet

Analyse des similarités et convergences de la recherche par le projet

La recherche par le projet présente un large spectre d'approches qui oscillent entre les pratiques des modes opératoires des équipes de concepteurs (Espagne, Suisse) et des formats exploratoires interdisciplinaires (Belgique, Italie). La diversité des méthodes inclut les approches historiques, abductives, participatives, etc. Cette pluralité méthodologique freine sa reconnaissance académique, la recherche par le projet étant souvent perçue comme moins rigoureuse que les approches traditionnelles. Toutefois, cette articulation entre théorie et pratique s'affirme à travers des méthodologies abductives et participatives, particulièrement développées en Italie et en Belgique. Ces approches ancrent les recherches dans des problématiques concrètes, telles que la transition énergétique ou l'approche sociale. Des exemples interdisciplinaires à Louvain (urbanisme temporaire, FabLabs) et à l'EPFL (préservation patrimoniale et performance énergétique) illustrent comment l'intégration de savoirs issus de la sociologie, de l'ingénierie ou de l'écologie peut enrichir la recherche architecturale, urbaine et paysagère.

Sur le plan international, les cotutelles et collaborations académiques (EPFL, Louvain, Valence) constituent des opportunités qui favorisent une potentielle harmonisation méthodologique. De plus, les recherches comme celles menées à Louvain interrogent le

rôle de l'architecte, en repositionnant cette figure comme médiateur dans des processus collectifs ou participatifs impliquant habitants et acteurs locaux. À Cagliari, la méthode abductive s'impose comme une méthode qui intègre le redessin comme outil de compréhension. Cette approche ne se limite pas à la restitution graphique, mais interroge l'évolution des formes architecturales. En traitant l'architecture comme un processus de transformation, elle aborde le projet non pas comme une finalité figée, mais comme un outil pour révéler de nouvelles hypothèses sur les temporalités du bâti. La faculté d'architecture de Louvain met en avant une typologie des approches qui positionne le projet en tant qu'objet d'étude, moyen d'investigation ou processus de prototypage. Ces catégories permettent d'articuler les dimensions théoriques et pratiques de manière nuancée, avec des méthodologies plurielles. Cette diversité contribue à explorer des questions sociétales complexes, telles que l'habitat participatif ou l'urbanisme temporaire, tout en interrogeant les rôles des différents acteurs impliqués dans le processus de conception architecturale. À Porto, la recherche par le projet privilégie une spéculation sans contrainte, particulièrement dans les mémoires de master, pour explorer les potentialités architecturales en dehors des limites existantes. Cette approche met l'accent sur l'expérimentation conceptuelle pour réinterroger les dimensions pratiques et théorique du projet. À Valence, le projet architectural est envisagé comme un outil analytique au service d'applications concrètes, telles que l'élaboration de politiques publiques ou la régulation des espaces sociaux. En utilisant le redessin, les prototypes et les interventions spatiales comme supports méthodologiques, cette approche renforce la dimension sociale et la capacité opérationnelle de la recherche en architecture.

2. Contributions des doctorants

2.1 Présentation des ateliers pendant les rencontres

Les Rencontres doctorales nationales se sont déroulées sur deux jours, sous la forme d'ateliers thématiques et de discussions entre doctorants et enseignants-chercheurs. La restitution a été organisée autour de trois grandes thématiques explorées à travers des ateliers parallèles, chacun accompagné de présentations de posters. Chaque journée était structurée selon deux grandes séquences

- « États des lieux européens et critères d'objectivation » : cette première journée a permis d'établir un panorama des recherches actuelles, mettant en lumière les pratiques et les critères scientifiques qui permettent d'objectiver les enjeux propres à chaque thématique.
- « Prospectives : le devenir du projet dans la recherche » : la seconde journée s'est tournée vers l'avenir, en explorant comment les projets de recherche actuels peuvent influencer les pratiques futures de la recherche par le projet.

Ces rencontres ont révélé la richesse et la diversité des démarches doctorales engagées dans l'exploration du projet comme outil de recherche. Elles ont également permis de confronter différentes approches, de questionner les méthodes employées et d'examiner les difficultés rencontrées dans l'objectivation des résultats issus des modes opératoires des équipes de concepteurs.

Les trois thématiques abordées au cours des ateliers ont été les suivantes :

Thème 1 : Échelle des grands territoires et mutations de la ville contemporaine. Ce thème interroge les transformations urbaines et territoriales en mobilisant la recherche par le projet comme un outil prospectif et critique.

Avec une sélection de 4 présentations orales :

- Maxime Pailler : Pour qui est l'atlas de biodiversité de Merdrignac ? Récit de coulisses informelles, entre création de savoirs et appropriation collégiale. Cette recherche doctorale en paysage interroge l'usage du récit comme outil d'aménagement et de médiation territoriale. À travers le concept de projection paysagère, elle explore comment concilier attractivité et enjeux quotidiens dans une démarche participative. Menée en Centre Bretagne entre 2021 et 2024 dans le cadre d'une CIFRE, elle mobilise trois postures – chercheur embarqué, ingénieur de terrain et formateur – et met en œuvre un processus narratif en trois étapes. Les résultats montrent que les agoras jardinées ont permis aux acteurs locaux de territorialiser leurs préoccupations, contribuant ainsi à un territoire apprenant fondé sur l'inclusion, la pédagogie et la cohésion sociale.
- Francesco Marras : L'échelle de l'eau. Des techniques jusqu'au territoire et vice versa. Cette recherche, menée entre Toulouse et Cagliari, explore le lien entre paysage rural et projet d'architecture en Méditerranée, à partir de cas d'étude en Sardaigne. Confrontée aux effets du changement climatique, notamment l'intermittence de l'eau, elle mobilise les savoirs vernaculaires de gestion hydraulique pour concevoir des projets réversibles et durables. En se basant sur quatre vallées fluviales, elle propose des dispositifs légers et une matrice de bonnes pratiques visant une architecture auto-soutenable et une gestion paysagère productive des ressources locales.
- Toufik Nebbad : La prospection urbaine autour du projet d'historiographie : le métropolisation d'Alger au prisme de la trame du projet du Grand-Alger (1954-1958). Cette recherche doctorale interroge la métropolisation d'Alger à travers une lecture critique du projet du Grand-Alger (1954–1958) mené par l'Agence du Plan. En croisant histoire urbaine, architecture moderniste et patrimonialisation, elle explore les ruptures et continuités entre les doctrines fonctionnalistes de Le Corbusier et les approches contextuelles développées par Gerald Hanning et Pierre Dalloz. À partir du cas de la cité des Annassers, elle développe un projet historiographique et prospectif qui réévalue l'héritage des grands ensembles dans une logique de requalification patrimoniale et de durabilité urbaine, à l'échelle régionale méditerranéenne.
- Salomé Wackernagel : Rurapolis, la recherche action au cœur du territoire. Cette recherche doctorale par le projet explore un modèle alternatif de développement territorial en réponse aux enjeux climatiques et sociétaux contemporains. En s'appuyant sur les ruines rurales dispersées entre la Navarre et l'Aragon, au pied des Pyrénées, elle propose de renverser la logique d'étalement urbain en repensant la ville depuis la campagne. Le projet théorise ainsi la notion de « rurapolis », fondée sur des clusters ruraux, comme réponse aux phénomènes de dépeuplement et comme levier de régénération territoriale à l'échelle européenne.

Thème 2 : Enjeux du cadre de l'intervention existant & matériaux géo-biosourcés. La réhabilitation du bâti, les enjeux patrimoniaux et les solutions constructives avec des matériaux géo-biosourcés au sein des modes opératoires des équipes de concepteurs.

Avec une sélection de trois présentations orales :

- Giulia Anna Squeo : Remodeler les paysages historiques. Cette recherche doctorale s'intéresse à la reconfiguration des paysages patrimoniaux à travers le projet architectural, en particulier dans les sites archéologiques en dégradation. Elle explore comment des dispositifs contemporains peuvent rétablir la lisibilité des ruines et favoriser une nouvelle intelligibilité spatiale. En s'appuyant sur des études de cas en Espagne, elle propose une approche de projet réversible, compatible avec les vestiges anciens, qui articule protection, expérimentation et transmission de la mémoire. Cette recherche vise à

réconcilier innovation architecturale et respect du patrimoine dans une logique de continuité critique.

- Natacha Issot : Laboratoire d'expérimentation pour la mise en place d'un plan guide : Le cas du grand ensemble Ancely à Toulouse. Cette recherche doctorale s'intéresse à la patrimonialisation et à la réhabilitation des grands ensembles de logements, en prenant pour cas d'étude le quartier d'Ancely à Toulouse. Face aux tensions entre préservation et transformation, elle propose une approche dite de patrimonialisation alternative, fondée sur les usages, la valeur d'usage, et les qualités intrinsèques des lieux habités. À travers une méthodologie ancrée sur le terrain – observations, relevés d'espaces, entretiens – la thèse articule recherche théorique et projet opérationnel. Elle aboutit à un plan guide qui place la valeur d'usage au cœur du projet de transformation d'Ancely à l'horizon 2030–2050, dans une logique de transition urbaine contextualisée.

- Julien Nourdin : Méthodes de recherches pour développer la construction en terre crue : observation participante, expérimentation et recherche diagnostique. Cette recherche doctorale s'inscrit dans une démarche écoresponsable en explorant le potentiel économique et environnemental de la filière terre en région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle s'attache à revaloriser les terres considérées comme déchets (déblais, boues de lavage, etc.) pour les intégrer dans des pratiques de construction bas carbone. En s'appuyant sur un patrimoine vernaculaire en pisé et sur les savoir-faire locaux, la recherche interroge les conditions de mise en œuvre d'un circuit court de la matière au service du secteur du BTP, avec pour objectif la réduction des émissions de gaz à effet de serre et le développement d'une filière durable enracinée dans le territoire.

Thème 3 : Médiation comme support à la recherche. Ce dernier axe explore le rôle du projet dans la formation des dialogues entre acteurs et dans les dynamiques participatives, redéfinissant les postures du chercheur et de l'architecte.

Avec une sélection de cinq présentations orales :

- Milena Koutani : L'engagement par le projet comme outil de recherche sur les communs. Cette recherche doctorale explore les alternatives urbaines contemporaines, entre réinterprétation des Garden Cities et émergence d'éco-lieux, à travers le prisme du Commun. Elle analyse comment ce concept peut structurer de nouvelles formes de résilience, d'autonomie et de soutenabilité dans les projets d'aménagement. Face aux crises environnementales, sociales et sanitaires, la recherche questionne le rôle des dynamiques coopératives et mutualistes dans la transformation urbaine, et évalue leur potentiel à proposer des modèles plus équitables et durables pour le XXI^e siècle.

- Claire Noyer : Le projet comme processus et comme objet de recherche : regards transfrontaliers sur la médiation du projet de rénovation urbaine. Cette recherche doctorale interroge la médiation dans les projets de rénovation urbaine des quartiers populaires, à travers une comparaison transfrontalière entre la France et l'Allemagne (Rhin Supérieur). En mobilisant une démarche de recherche-action par le projet, la doctorante adopte une posture double – actrice de terrain et chercheuse – pour analyser les effets sociaux et spatiaux des dispositifs participatifs. Par une immersion dans les structures partenaires, la thèse met en lumière le rôle des médiateurs urbains, les jeux d'acteurs et l'impact des politiques institutionnelles sur la conception des projets. Elle propose une lecture critique des pratiques de participation dans un contexte de transformation urbaine encadrée.

- Marie Prel : Analyse des processus de conception : critères d'objectivation et généralisation par le type. Cette recherche doctorale, menée dans le cadre d'une CIFRE, explore le potentiel des bâtiments à gradins pour concilier densité urbaine et présence végétale dans la métropole parisienne. À travers une approche typologique fondée sur

l'analyse des processus de conception en situation professionnelle, la thèse interroge les critères d'objectivation du projet architectural. Par la construction d'un répertoire de dispositifs et l'exploration de scénarios alternatifs, elle articule théorie et pratique pour produire des connaissances transférables, et proposer une méthode critique applicable à la recherche par le projet en architecture.

- Andrea Manca : Formes d'implication. Modification partagée de l'espace public et pratiques d'hybridation. Cette recherche doctorale interroge la production de l'espace public comme acte collectif, en mobilisant la notion de « poétique du avec » – co-concevoir, co-construire, co-gérer – à l'intersection des savoirs expert, commun et politique. À travers une approche à la fois théorique et opérationnelle, elle explore la capacité des formes architecturales, physiques et numériques, à soutenir un engagement citoyen durable. L'étude repose sur trois cas : *Réinventons nos places !* à Paris, *El Campo de Cebada* à Madrid et *Santa Teresa – cantiere aperto* à Cagliari. Elle aboutit à une matrice de relations et de pratiques opératoires favorisant l'inclusion, la temporalité étendue et l'adaptabilité des projets urbains collaboratifs.

- Denis Brillet : Architecture, auto-médiation esthétique, le modèle de l'art contemporain. Cette recherche doctorale s'inscrit dans la continuité des pratiques du collectif BLOCK et propose une réflexion théorique sur un processus de création fondé sur le déplacement de formes et démarches issues des arts contemporains, musiques électroniques, performances, installations, etc. vers le champ architectural. Elle interroge en profondeur la manière dont ces pratiques redéfinissent la forme architecturale, la posture de l'architecte, ainsi que le sens et le rôle culturel du projet dans la société. Cette thèse vise ainsi à articuler expérimentation, histoire de l'art et pensée critique pour reconsidérer les fondements mêmes de l'acte de concevoir en architecture.

Ces échanges ont contribué aux débats sur la reconnaissance scientifique de la recherche par le projet et de questionner son inscription dans les champs académiques et dans les pratiques des équipes de concepteurs.

2.2 Positionnement des démarches

Afin de mieux appréhender les postures méthodologiques mobilisées par les doctorants dans leurs travaux, une cartographie a été élaborée à partir des contributions orales présentées lors des Rencontres. Elle propose une représentation synthétique des approches, échelles et modes d'investigation selon les thèses. Cette typologie vise à clarifier les manières dont les doctorants construisent leurs objets de recherche à travers le projet, que celui-ci soit utilisé comme outil d'analyse, dispositif de médiation ou processus de prototypage. Le choix des communications retenues s'inscrivait en ce sens dans une volonté d'exhaustivité, afin de refléter la diversité des manières dont les thèses peuvent s'emparer de la question du projet. Elle permet d'explicitier les dimensions théoriques et pratiques impliquées dans chaque démarche, tout en révélant les écarts ou convergences entre disciplines. L'enjeu est de dépasser une simple compilation de cas pour faire émerger des logiques de structuration scientifique de la recherche par le projet, en rendant visibles les modes d'objectivation, les degrés d'implication, ainsi que les finalités scientifiques ou expérimentales associées à chaque posture.

Les Rencontres Doctorales Nationales en Architecture et Paysage compte une sélection de 12 contributions orales, chacune avec un regard singulier sur les pratiques et enjeux de la recherche par le projet. C'est à partir de cette sélection que la cartographie a été construite, afin de révéler l'ampleur des approches méthodologiques mobilisées, ainsi que la diversité des échelles et des modes d'investigation. En croisant les perspectives disciplinaires et les méthodologies employées, elle souligne la complémentarité des démarches ainsi que les spécificités propres à chaque thèse de doctorat. L'objectif est non

seulement de valoriser cette diversité, mais aussi d'identifier les convergences qui permettent d'esquisser des pistes communes de réflexion sur la scientificité du projet architectural, urbain et paysager. Cette grille de lecture a été établie afin d'assurer une compréhension multifacette des contributions et de fournir un panorama structuré des thèses présentées. En articulant concepts théoriques et dispositifs opérationnels, cette lecture transversale favorise une mise en perspective élargie des enjeux actuels de la recherche par le projet et contribue à en préciser les modalités d'objectivation.

Pour représenter de manière synthétique et didactique la diversité des approches méthodologiques et thématiques des thèses présentées, cette cartographie organise chaque contribution sous forme d'un axe horizontal. Chaque axe correspond à une thèse, identifiée par le sujet central qu'elle porte, qu'il s'agisse du paysage, de la gestion de l'eau, de l'héritage patrimonial, du choix des matériaux, etc. Les hexagones placés le long de chaque trajectoire permettent de visualiser à la fois les objets d'étude mobilisés (comme le patrimoine moderne, le climat méditerranéen ou le territoire) et les méthodes ou outils de recherche utilisés (cartographie, récit, prototype, performance, etc.). À l'extrémité de chaque axe, une flèche synthétise l'intention ou l'enjeu principal porté par la démarche doctorale correspondante. Ce mode de représentation vise à mettre en tension les différentes postures des doctorants, en soulignant leurs singularités mais aussi les points de convergence possibles. Il s'agit ici de rendre lisible la manière dont le projet ; pris comme objet, méthode ou processus, permet d'articuler des savoirs issus de disciplines multiples autour d'enjeux contemporains, qu'ils soient territoriaux, sociaux, environnementaux ou culturels. Ainsi, cette cartographie constitue un outil de lecture transversale, facilitant la compréhension des logiques de recherche à l'œuvre, et mettant en lumière la richesse des démarches engagées au sein des doctorats en architecture et paysage.

Thème 1 : Échelle des grands territoires et mutations de la ville contemporaine

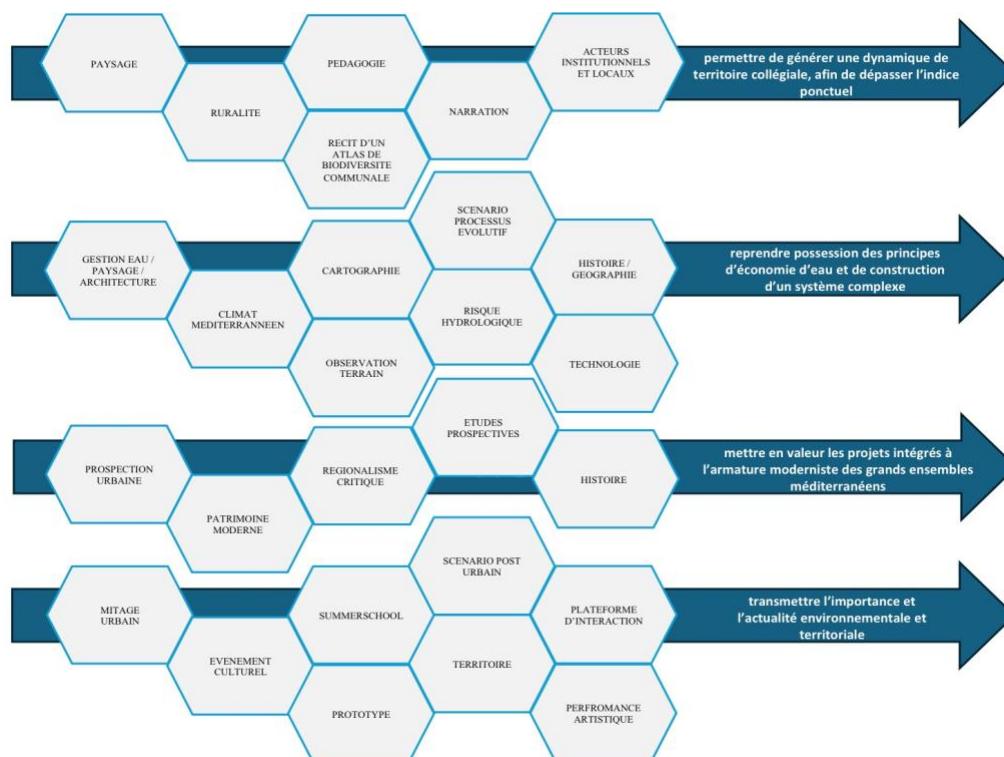


Figure 1 Représentation transversale des démarches des travaux de recherche du thème 1

L'articulation entre théorie et terrain constitue un axe central de la recherche par le projet, mettant en avant une approche dynamique pour comprendre les évolutions territoriales et urbaines. Cette démarche intègre un processus itératif, associant analyse des contextes, modélisation et expérimentations, afin de développer des réponses adaptées aux pratiques des concepteurs.

Les outils analytiques sont particulièrement présents : cartographie, modélisation systémique et observation des usages permettent de saisir les interactions entre bâti, infrastructures et dynamiques environnementales. Cette méthodologie favorise une approche multidisciplinaire, convoquant géographie, urbanisme, architecture, histoire, sociologie et hydrologie pour dépasser les approches fragmentées et développer des modèles plus intégrés au sein du processus de conception. Face aux défis urbains actuels, cette approche permet d'apporter des réponses en termes de résilience territoriale, adaptation aux changements climatiques et transformation des usages. Si la concertation avec les collectivités, les habitants et les experts constitue une orientation fréquemment observée dans les démarches de recherche par le projet à cette échelle, elle n'en constitue pas la seule spécificité. D'autres approches s'attachent, par exemple, à explorer les dynamiques territoriales à travers des dispositifs expérimentaux, des modélisations spatiales ou des analyses critiques, mobilisant le projet comme outil de compréhension, de projection ou de transformation

Thème 2 : Enjeux de cadre de l'intervention existant & matériaux géo-biosourcés

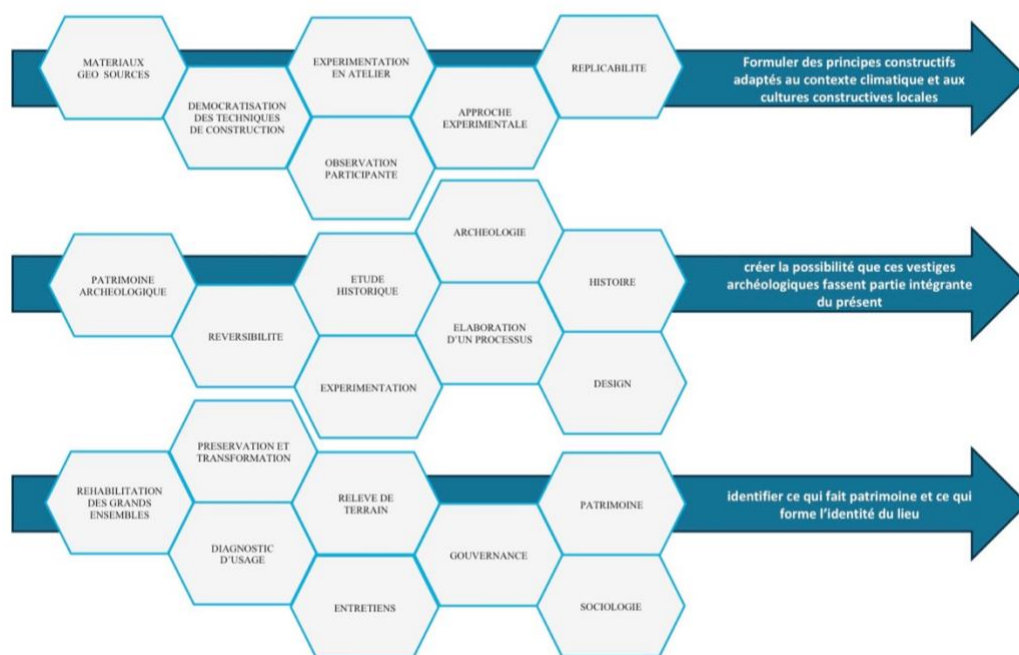


Figure 2 Représentation transversale des démarches des travaux de recherche du thème 2

L'expérimentation et la multidisciplinarité sont particulièrement développées par la recherche par le projet, ce qui favorise une adaptation aux contextes sociaux et environnementaux. Cette démarche repose sur une approche contextuelle, combinant relevé architectural, analyse des usages et diagnostics techniques, afin d'assurer une compréhension fine des enjeux territoriaux et constructifs.

Cette structuration en trois axes met en évidence la manière dont la recherche par le projet permet d'articuler des problématiques techniques, patrimoniales et sociales au sein des

processus de conception. Elle révèle comment le projet, au-delà de sa dimension opératoire, devient un outil d'exploration critique, d'expérimentation et de médiation. En replaçant chaque thématique dans cette perspective, on observe que la recherche par le projet se distingue ici par sa capacité à croiser les échelles, à intégrer des savoirs issus de différents champs, et à produire des connaissances situées, directement reliées aux enjeux contemporains de l'architecture et de l'aménagement.

Thème 3 : Médiation comme support à la recherche

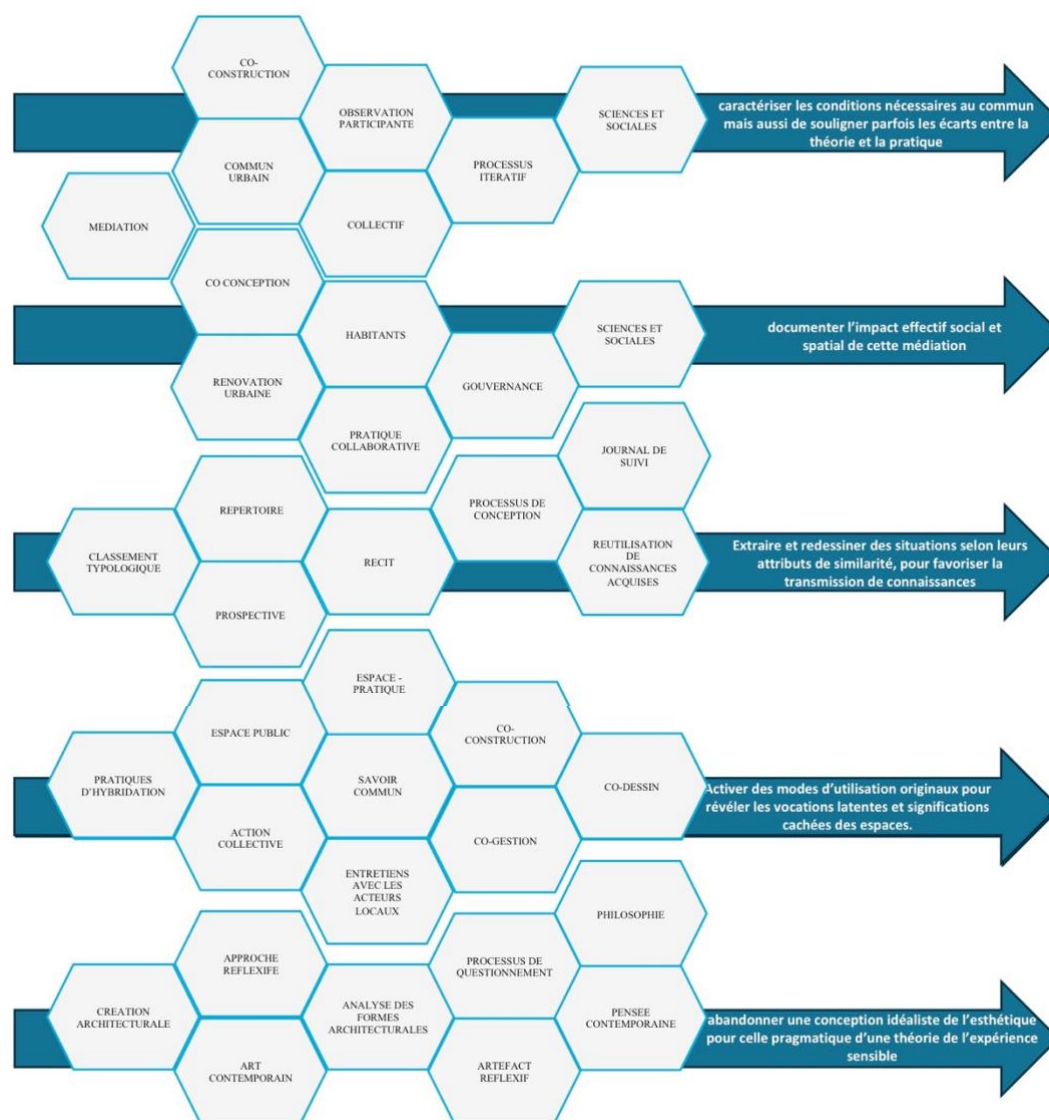


Figure 3 : Représentation transversale des démarches des travaux de recherche du thème 3

La médiation dans la recherche par le projet se présente comme une approche opérationnelle qui permet d'engager les acteurs dans la conception et la transformation des territoires. En mobilisant des dynamiques participatives et des outils collaboratifs, elle vise à structurer des dispositifs d'interaction et à inscrire le projet architectural dans une approche collective et transversale.

L'architecte se positionne ainsi en médiateur des dynamiques collectives, accompagnant la mise en œuvre de projets partagés et structurant les initiatives locales. En ce sens, la

3. Conclusion

La recherche par le projet, dans ses différentes formes, constitue un champ d'expérimentation et d'interrogation scientifique en évolution. Les débats et contributions doctorales montrent que cette démarche dépasse l'observation du faire pour s'affirmer comme une méthode où le projet devient un outil d'analyse et un terrain de validation des hypothèses.

Si son intégration dans les milieux universitaires et au sein des pratiques des équipes de concepteurs progresse, des questions persistent sur l'objectivation des résultats. Comment démontrer la validité des connaissances produites ? Comment articuler subjectivité créative et exigences scientifiques ? La formalisation de méthodes qui combinent expérimentation, modélisation et confrontation multidisciplinaire apparaît comme une voie à explorer pour renforcer la reproductibilité des résultats. Les transformations écologiques, numériques et sociétales donnent à cette recherche un rôle particulier dans l'exploration des mutations des territoires et des pratiques architecturales, urbaines et paysagères. En structurant une ouverture avec d'autres disciplines, elle interroge ses méthodes et critères d'évaluation, tout en affinant sa place dans la production de savoirs.

Ces perspectives conduisent à questionner son inscription dans les cadres institutionnels et les conditions de sa reconnaissance scientifique. Clarifier ces enjeux permettra d'en préciser les apports et d'affirmer sa contribution à la recherche architecturale, urbaine et paysagère.

Bibliographie

En complément des interventions des enseignants-chercheurs invités, cette bibliographie sélective rassemble un ensemble de ressources ayant contribué les échanges autour de la recherche par le projet, de ses fondements théoriques et de ses pratiques institutionnelles. Elle reflète la diversité des approches évoquées, entre cadre épistémologique, dispositifs pédagogiques, expériences doctorales et critiques méthodologiques.

Carpenzano, O. (2017). *La dissertazione in progettazione architettonica : Suggerimenti per una tesi di dottorato*. Quodlibet. ISBN 9788822901361

Cohen, J.-L. (2018). *L'architecture : Entre pratique et connaissance scientifique*. Éditions du Patrimoine / Eyrolles. ISBN 9782757705773

D'Amato, C. (Éd.). (2011). *Proceedings of the 1st International Congress – Architectural Design Between Teaching and Research*. Rete Vitruvio / Poliba Press.

Eyrolles. (2018). *L'architecture entre pratique et connaissance scientifique* [Fiche produit].

Feyerabend, P. (1975/1988). *Contre la méthode : Esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance* (éd. Points). ISBN 9782020099950

Fondation Brailard Architectes. (s.d.). *Portail de recherche & Transition Workshop*. <https://get.brailard.ch/>

Fondation Braillard Architectes. (s.d.). *Trajectoires doctorales et univers disciplinaires au prisme de la transition écologique*. <https://braillard.ch/activites/trajectoires-doctorales-et-univers-disciplinaires-au-prisme-de-la-transition-ecologique/>

Koselleck, R. (2018). *Sediments of Time: On Possible Histories*. Stanford University Press.

Mantziaras, P. (2014). Avant-propos. *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, 29–30, 5–10. <https://doi.org/10.4000/crau.368>

Tarkovski, A. (1989). *Le Temps scellé : de L'Enfance d'Ivan au Sacrifice* (A. Kichilov & C.-H. de Brantes, trad.). Cahiers du cinéma. ISBN 2-86642-372-0

Till, J. (2008). *Three Myths and One Model*. *Building Material*, 17, 4–10. <https://www.archdaily.com/802766/architectural-research-three-myths-and-one-model>

UCLouvain – LOCI. (s.d.). *Portfolio de la recherche doctorale – LAB doctoral research portfolio*. <https://uclouvain.be/fr/facultes/loci/portfolio-des-doctorants.html>



Thème 1 : Échelle des grands territoires et mutations de la ville contemporaine

Pour qui est l'atlas de biodiversité de Merdrignac ?

Récit de coulisses informelles, entre création de savoirs et appropriation collégiale

Maxime PAILLER

RÉSUMÉ

Dans un contexte de mise en compétition, la fabrique d'histoires attractives semble corrélée à des candidatures pour des politiques publiques d'aménagement : « la forme contractuelle tend à devenir le mode de relation normale entre les personnes publiques » (Demaye-Simoni, 2022). Cette dynamique est interrogée dans le cadre d'un atlas de biodiversité communale. Des engagements européens à une commune en Centre-Bretagne, la gouvernance multiniveaux est dévoilée. Le fil conducteur entre ces acteurs est le souhait d'une reconquête d'un paysage bocager, compris comme l'« état de référence » (Moreau, 2019) du territoire. Face à un amoncellement de données quantitatives et au-delà du temps de mise en scène, est exposé et critiqué le travail mené selon une grille d'analyse multifactorielle. Les représentations paysagères des acteurs intervenant dans ce programme sont dévoilées. L'Atlas de biodiversité communale (ABC) représente-t-il alors l'opportunité de narrer un nouveau récit pédagogique ancré dans les préoccupations locales et dans une logique de subsidiarité ?

MOTS-CLES

Paysage, communs, ruralités, pédagogie

1. Introduction

La création de données sur les états écologiques d'un territoire semble être un acte fondateur pour la prise en charge de la « question environnementale » (Bertrand, 2002). Nous observons cette préoccupation portée par des acteurs institutionnels en lien avec des engagements européens. Cette démarche se traduit par des appels à candidatures afin de permettre aux acteurs locaux de quantifier leur patrimoine écologique. La transition socio-écologique semble alors s'opérer, notamment dans le cadre d'appels à projets tel que les ABC pilotés par l'Office français de la biodiversité. Menée sur trois ans, cette mise en récit d'un territoire peut être le socle de prospectives au regard des choix d'aménagements à opérer. Comment s'effectue cette délégation, de l'analyse au chantier ? La montée en « savoirs écologiques » (Charbonnier, 2012) est-elle source de pratiques professionnelles vertueuses ? La recherche questionne la place d'un relais efficient entre des diagnostics énoncés et les artisans du cadre de vie. Ce processus de mise en récit permettrait l'émergence de pratiques collaboratives autour d'une histoire fédératrice.

Notre communication tente d'y répondre en exposant trois étapes inhérentes à un travail doctoral. Dans un premier temps, il est observé des engagements relayés sur la sauvegarde de la biodiversité. Le paysage, compris comme l'interrelation entre « un objet socialisé, une image » et « une structure naturelle, concrète et "objective", c'est-à-dire indépendante de l'observation » (Bertrand, 1978) semble alors disparaître. La quantification du patrimoine naturel semble prédominante, occultant une approche sensible du territoire. Puis, nous proposons d'illustrer les coulisses d'un ABC, support d'un récit à la croisée d'enjeux politiques et pédagogiques, mené au sein d'une commune en Centre-Bretagne. Par le biais de cet atlas, les acteurs locaux doivent « pratiquer une géographie engagée » (Blanchon, 2009). Ils découvrent alors des contrats implicites, engageant de nouvelles relations entre un capital naturel et des choix d'aménagements. Il est abordé pour conclure la place d'outils pour une narration relayée, entre planification urbaine, offre pédagogique et création de mémoires.

2. Des engagements descendants, où le paysage disparaît au service de l'environnement

Une logique d'appel à projets : créer des scènes convaincantes pour être perçus comme convaincus

La mise en lumière des pouvoirs locaux, notamment lors de la Conférence nationale des territoires en 2017, invite les métropoles et (fait récent) les intercommunalités à se positionner comme adjutants à l'État dans ses missions. Le rôle majeur (désormais reconnu) de ces acteurs voit l'accentuation de politiques négociées. L'ABC de Merdrignac illustre la nouvelle attention portée aux villes moyennes « catégorisées comme des laissées-pour-compte, qui deviennent l'une des grandes priorités de la politique de la cohésion des territoires à la fin des années 2010 » (Demaye-Simoni, 2022). La fabrique d'histoires attractives et rassurantes semble alors corrélée à des candidatures pour des politiques publiques d'aménagement. Dans ces derniers, le paysage est inséré dans un storytelling territorial au nom de projets dans un bassin de vie relationnel.

La quantification du vivant : quelle appropriation et relais pour l'action au service des paysages ?

Comment se concrétise cette stratégie et au service de quels paysages ? Le territoire d'étude est brassé par une multitude d'études retranscrites graphiquement (notamment via des cartes en deux dimensions) et accompagnées par une liste d'inventaires d'espèces et de milieux¹. Ce qui relie cet amoncellement de données, c'est la prédominance d'un recensement d'un paysage de bocage dense et de prairies sur les collines et d'un paysage cultivé à ragosses entre les grands massifs forestiers. La récurrence de la mention de ce paysage semble être associée à un état de référence, notion largement utilisée en écologie. Ce dernier est utilisé pour narrer le « décalage entre un modèle implicite qui sert de référence et d'unité de mesure versus le paysage transformé ou en voie de transformation » (Sgard, 1972, cité par Le Floch et Devanne 2003). Rarement justifié, « encore moins argumenté, son poids n'en est pas moins important dans la compréhension et la gouvernance des paysages » (Moreau, 2019). Il semble servir d'indicateur affectif, qui permet de rassurer les différents acteurs sur la stratégie mise en œuvre. Or, nous pouvons observer que l'écosystème bocager est déstructuré dans la planification du territoire. Ses composantes (mares, étangs, talus, haies et prairies) sont dissociées et leur gestion reléguée à une pluralité d'acteurs. Il est observé l'absence d'histoires collectives

ou de pratiques collégiales. Or, c'est bien par l'émergence de nouvelles pratiques agricoles que ce paysage est né. L'ABC de Merdrignac représente-t-il alors l'opportunité de créer un nouveau récit pédagogique au service d'une gestion collaborative ?

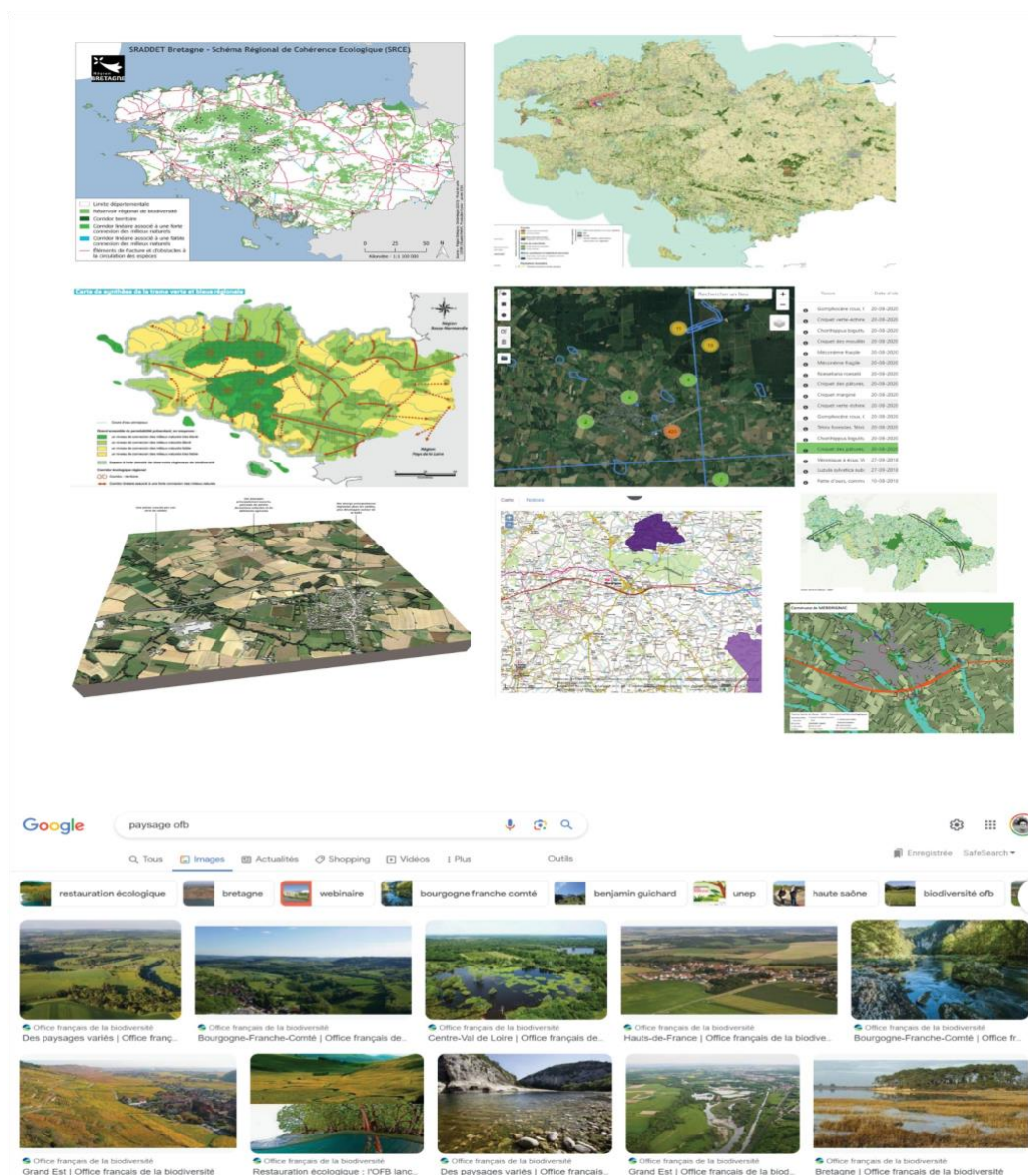


Figure 1 : Extrait des études et représentations associées au territoire d'étude. Source : Maxime Pailler

3. Une grille d'analyse croisée du récit d'un atlas de biodiversité communale, entre la scène institutionnelle et les coulisses informelles

La mise en scène dévoilée

Une problématique située. La commune justifie sa candidature afin de « mieux connaître, pour mieux protéger et mieux prendre en compte la biodiversité dans ses différents projets ». Il s'agit de démontrer comment l'action menée dans un lieu aura des répercussions à une échelle plus élargie sur le territoire. Le rayonnement est souhaité de

manière implicite, notamment puisque aucune collectivité territoriale n'est couverte par l'ABC. C'est une « porte d'entrée² » où il est compté sur l'aura de la commune dans le bassin de vie et dans l'intercommunalité pour mobiliser d'autres collectivités à candidater. La confiance et les murmures d'un travail mené sur le territoire sont les principaux canaux de communication escomptés ici.

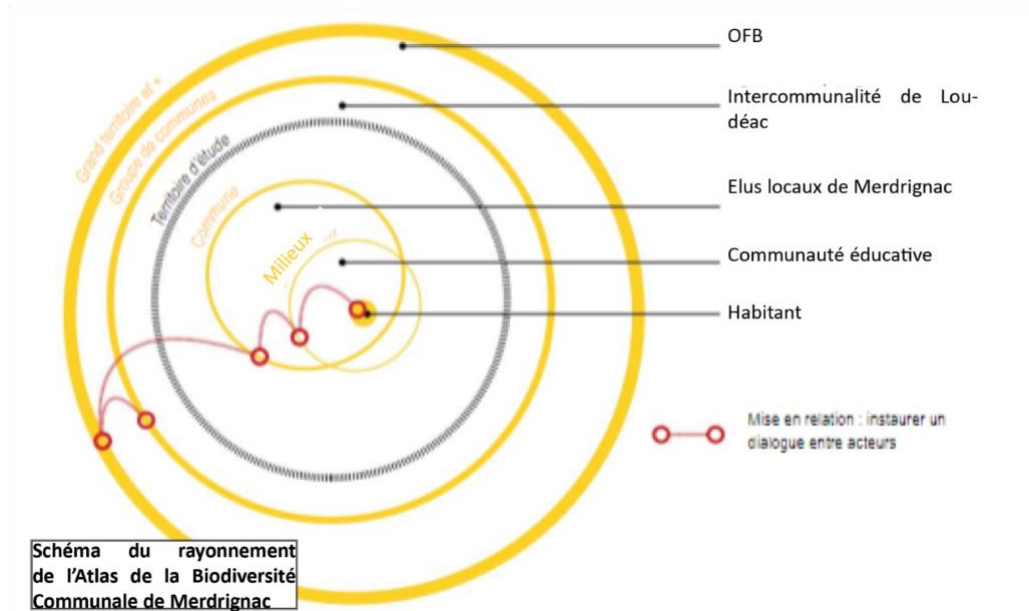


Figure 2 : Schéma du rayonnement de l'Atlas de la biodiversité communale de Merdrignac
Source : Maxime Pailler

Ingénierie territoriale apportée. Afin de mener les étapes du processus du dialogue territorial, un portage politique doit être accompagné d'une ingénierie interne. L'identification par l'ensemble des parties prenantes d'une personne réactive, en proximité, semble ici fondamentale. La commune compte « sur notre ingénierie interne (doctorant paysagiste) mise à disposition par l'intercommunalité de Loudéac ». Elle ne souhaite donc pas, ce qui est « étonnant³ », compter sur des bureaux d'études extérieurs, mais mise sur un doctorant CIFRE pour piloter l'étude. Des bureaux d'études ont pourtant tenté de joindre la commune en amont de la candidature (grâce à des coordonnées récupérées dans le cadre de séminaires). Mais la commune ne souhaite pas être dans une « mise en marché du vivant », mais faire avec ses « ressources propres⁴ ». Qui impulse néanmoins la dynamique, et au service de qui ?

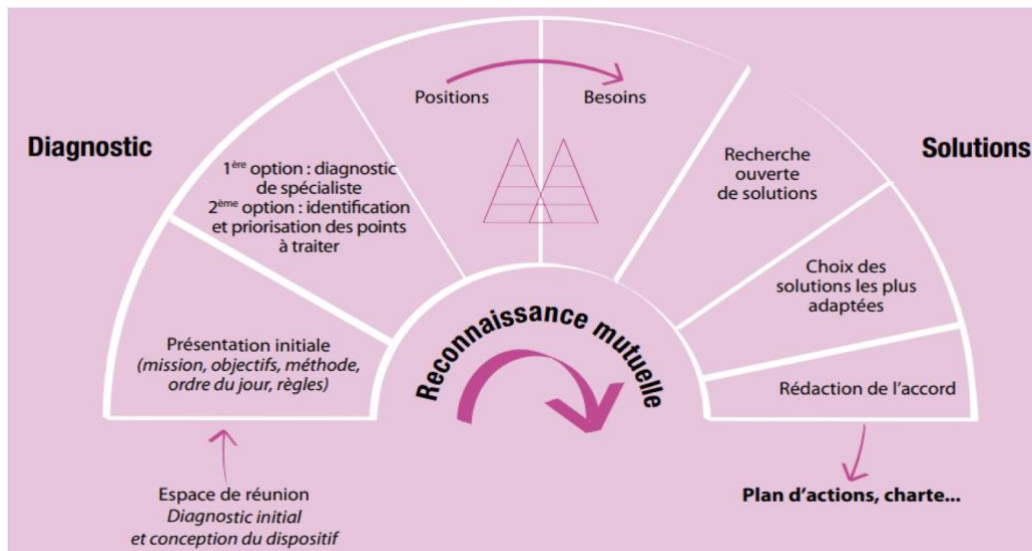


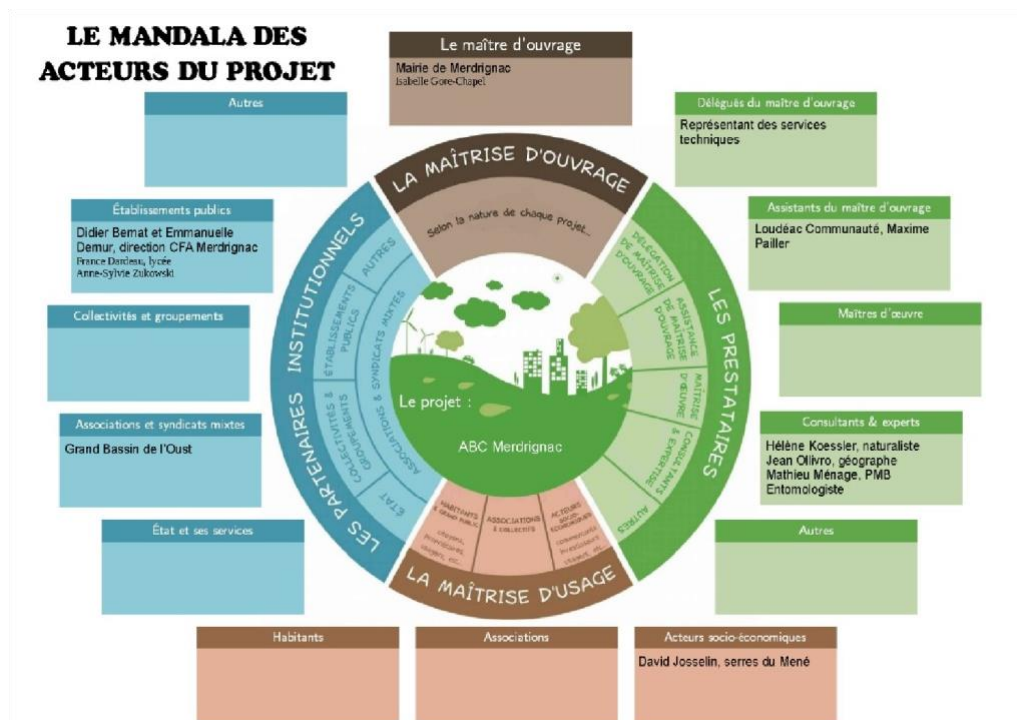
Figure 3 : Étapes du processus du dialogue territorial.

Source : Philippe Barret (Geyser), d'après un schéma de T.Fiutak, J. Salzer, et J.E. Grésy

Une expertise scientifique appropriable et partagée. Dans la lignée des sciences participatives, des experts sont mobilisés pour effectuer des relevés. Citons ici la Ligue pour la protection des oiseaux, une entomologiste, un expert en micro dendro-habitats, un spécialiste en chiroptère et des agents du Syndicat mixte du Grand Bassin de l'Oust. L'expertise scientifique est alors confiée à des experts extérieurs au bassin de vie : « Grâce à un travail de concertation et d'expertise scientifique préalable, différentes stations sont sélectionnées. Elles recensent l'ensemble des milieux présents sur la commune. » Nous pouvons observer des difficultés pour certains experts à s'approprier la capacité à vivre le vécu des habitants et à démocratiser leurs savoirs. Une vigilance est énoncée de la part des élus, notamment en termes de vocabulaire et de vulgarisation des résultats. Il est demandé également de sortir des représentations cartographiques et de s'appuyer sur la toponymie pour échanger avec la population.

La participation des habitants. Cet atlas « sera initié par les politiques, adressé aux acteurs locaux, habitants ». Néanmoins, si l'on s'en réfère au mandala des acteurs (qui permet de faire office de feuille de présence lors des réunions), peu de membres de la société civile sont invités lors des COPIL. L'information issue des expertises doit donc être validée en amont avant d'être partagée avec la population. Cette intention est souvent défendue avec fermeté, où il peut être observé une peur de faire émerger des débats antérieurs « notamment sur le paysage énergétique⁵ ». Cette ambiguïté interroge la place que les élus souhaitent accorder au débat public sur les devenirs du territoire.

Une offre pédagogique territorialisée. Afin de maintenir les pratiques et les résultats obtenus grâce à l'ABC, un Centre de formation par apprentissage (CFA) fait office de relais des ateliers pédagogiques mis en œuvre. Localisés sur la commune, « les étudiants en apprentissage en Aménagements paysagers et en gestion et protection de la nature, seront mobilisés dans les relevés, la rédaction et la mise en communication de l'ABC ». Cette intention fait écho aux travaux menés par les écoles de paysage (notamment dans le cadre d'ateliers de projets). Afin de faire pédagogie à partir de cette expérience, il est proposé de définir une offre de formations ayant trait à la « classe verte ». Cette expérience locale permet d'asseoir le rôle de formation du CFA de Merdrignac. Il est observé un attrait de la part de l'équipe enseignante à utiliser l'ABC dans une démarche transversale.



La place des fournisseurs et des entreprises. Toujours dans cette question du relais, il s'agit de prendre en compte comment les données écologiques peuvent également inspirer et/ou influencer les pratiques des entreprises locales (notamment en aménagement paysager). « L'échelle communale permet de développer les apports de l'atlas de la biodiversité communale ayant un fort potentiel d'impact économique, social et environnemental. Notre candidature est donc un véritable levier au développement dudit territoire. » Cette intention interroge les techniques d'acquisition et de transformation des ressources, notamment pour une pépinière locale. Cette dernière exprime un besoin de « visibilité et d'identifier des cibles, des communautés de valeurs⁶ ». Nous avons pu identifier ses besoins suivants : associer l'identité du territoire aux productions végétales, interpeller la population sur la raréfaction de la fertilité du sol et de la ressource en eau et démontrer le rôle de plantes adventices dans « l'écosystème jardin ». L'ABC bénéficie donc aux entreprises une fois que les habitants se sont approprié les valeurs défendues.

Un laboratoire constitué de stations. La commune souhaite « “dézoomer” le projet de revitalisation du bourg, de l’inscrire dans un territoire élargi et penser les complémentarités avoisinantes, notamment dans le cœur du bourg, où l’aménagement d’un îlot non construit est en réflexion. Ce site a un potentiel en termes de biodiversité pouvant contribuer à un poumon vert, à un îlot de fraîcheur. » Ainsi, l’aménagement d’une place végétalisée est associé à cette intention. Il a été demandé au bureau d’études et aux entreprises de démontrer « comment ils comptaient faire le lien avec l’ABC⁷ », notamment dans leurs mémoires techniques. Il est observé ici la mise en responsabilité de ces dernières et l’attente de la commune à ces égards.

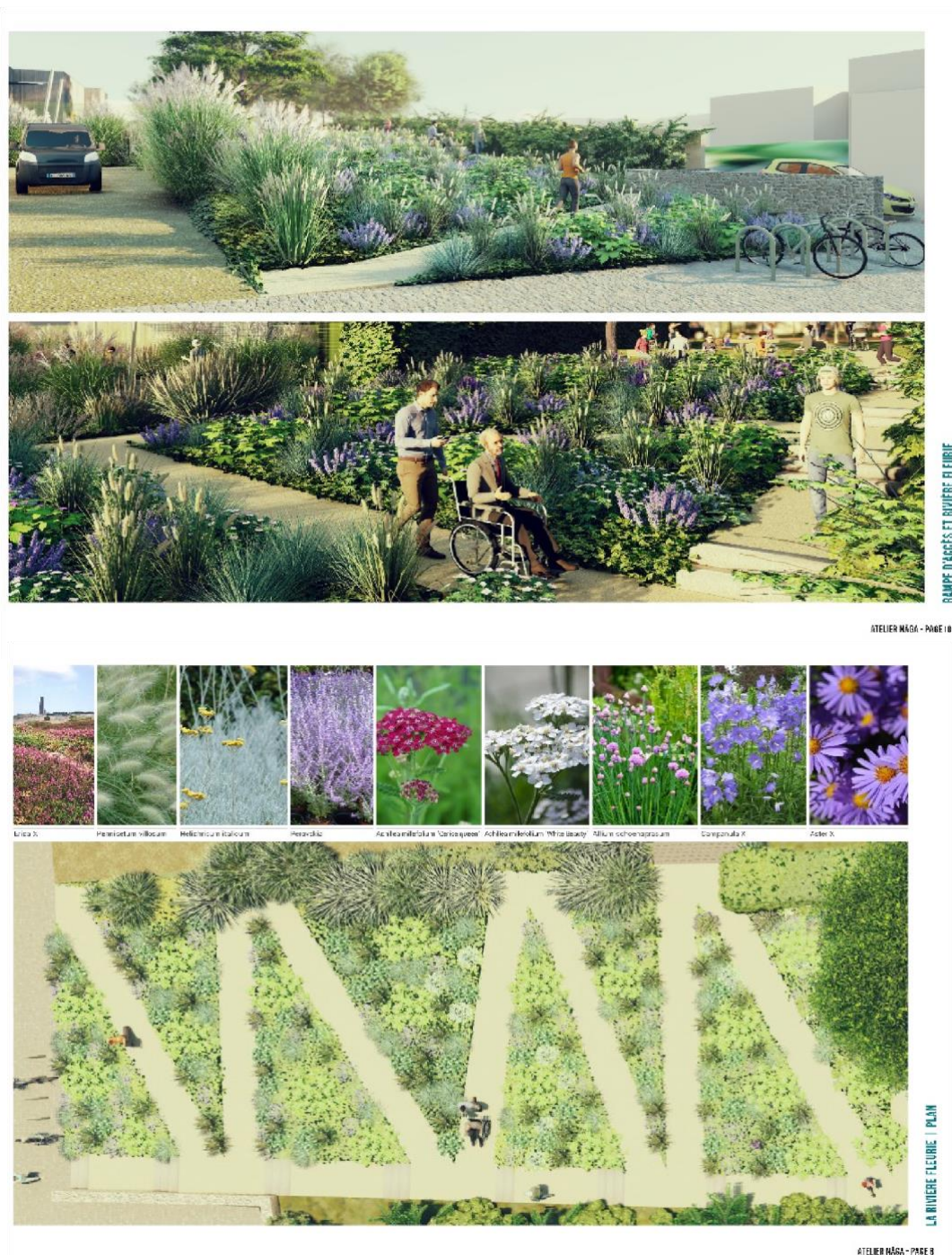


Figure 5 : Extrait de l'AVP sur le cœur de bourg de Merdrignac.

Source : Atelier NidaLes perspectives

Elles sont comprises ici comme « une philosophie de l'action collective s'efforçant de répondre à la nécessité politique de "conjuguer" les temps (passé, présent, futur) et d'offrir une représentation cohérente de l'avenir » (Vidal-Kratochvil, 2015). Le diagnostic doit donc servir l'action territorialisée sur le long terme, hors mandat politique : « Un rapport synthétique de chaque expert est attendu, afin de nous éclairer dans les actions et projets à mener dans notre commune rurale. » Nous avons démontré précédemment la prédominance d'études. L'ABC semble être l'occasion de favoriser l'appropriation par les élus de ces données multiples et variées. Il est encore trop tôt pour s'exprimer à ce sujet, mais nous comptons observer deux dynamiques : la formulation par la population d'une commande à leurs élus, en lien avec les enjeux énoncés précédemment ; le relais des

savoirs créés pour la commune auprès de ses partenaires, notamment au regard du transfert obligatoire des compétences “eau” et “assainissement” à l’intercommunalité de Loudéac (prévu au 1^{er} janvier 2026).

4. Conclusion

Au-delà d’enjeux de communication et de démonstration d’un territoire proactif, il peut être envisagé que les savoirs territorialisés soient compris comme des processus itératifs. L’ABC permet de générer une dynamique de territoire collégiale, notamment afin de dépasser l’indice ponctuel. La quantification, à l’aide de statistiques et autres, du patrimoine environnemental est au service de ce nouveau récit. Ce relais interroge la proximité des acteurs du territoire. Dans ce cas, le territoire est fondé sur les relations de proximité (géographique et/ou organisée) des acteurs et de leurs réseaux qui en fixent les contours, au sein desquels ils se rassemblent, se concertent, échangent des flux, des informations, des compétences et travaillent ensemble autour de défis communs. Ces acteurs seraient donc légitimes à se positionner en tant que narrateurs du devenir des territoires dont ils ont la connaissance.

Nous proposons également d’observer un enjeu méthodologique : comment mieux mobiliser le récit comme outil de pédagogie territoriale ? Au-delà d’un livrable transmis, quelles pourraient être les compétences acquises, appropriables et transmissibles ? Après l’ère du guichet, l’ABC devrait permettre l’émergence de « nouveaux récits collectifs : des visions communes de nos passés nationaux à la fois communs et différents, et de notre avenir commun » (Demaye-Simoni, 2022). Quelles mémoires (collectives, individuelles) sont associées au maillage bocager ? Nous espérons un triptyque vertueux entre usages, connaissances et compétences. De ces trois domaines sont souhaitées une saisonnalité de pratiques, une mémoire actualisée et une nouvelle gouvernance autour de biens communs.

BIBLIOGRAPHIE

Bertrand, G., & Bertrand, C. (2002). Une géographie traversière : l’environnement à travers territoires et temporalités. *Une géographie traversière*, 1-342.

Blanchon, D., Moreau, S. & Veyret, Y. (2009). Comprendre et construire la justice environnementale. *Annales de géographie*, 665-666, 35-60. <https://doi.org/10.3917/ag.665.0035>

Breton, H. (2020). L’enquête narrative : entre description du vécu et configuration biographique. *Cadernos de Pesquisa*, 50, 1138-1158.

Charbonnier, P., & Kreplak, Y. (2012). Savoirs écologiques. *Tracés. Revue de Sciences humaines*, (22), 7-23. Demaye-Simoni, P. (2022). La cohésion des territoires. De nouveaux mots pour panser les maux. *Berger-Levrault*, 284 p., p.141

Di Méo, G. (1998). De l’espace aux territoires : éléments pour une archéologie des concepts fondamentaux de la géographie. *L’information géographique*, 62(3), 99-110.

Epstein, R. (2005). Gouverner à distance. Quand l’État se retire des territoires. *Esprit* (1940-), 96-111.

Moreau, C. (2019). Mettre en débat l’état de référence. *Analyse des représentations des*

dynamiques paysagères au prisme des services écosystémiques : L'exemple du Mont Lozère [Thèse de doctorat, Montpellier]. <https://www.theses.fr/2019MONTG004>

Reuter, Y. (1994). La notion de scène : Construction théorique et intérêts didactiques. *Pratiques*, 81(1), 5-26. <https://doi.org/10.3406/prati.1994.1707>

Vidal-Kratochvil, C. (2015). La prospective territoriale dans tous ses états. Rationalités, savoirs et pratiques de la prospective (1957—2014) [Thèse de doctorat, Lyon, École normale supérieure]. <https://www.theses.fr/2015ENSL0992>

NOTES

Citons l'atlas des paysages départementaux, Biodiv'Bretagne, l'outil TRAMES développé par la DREAL de Bretagne, la carte des grands types de végétation de Bretagne du Conservatoire botanique national de Brest (CBNB), le Schéma de cohérence écologique de Bretagne, l'inventaire des Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) ou encore les OAP trame verte et bleue du PLUi de Loudéac Communauté.

Propos tenu en aparté par un membre de l'OFB lors du COPIL tenu en avril 2023.

Propos tenu par une collectivité en réaction à une élue lors du colloque national des ABC tenu en novembre 2022.

Propos affirmé lors d'une réunion informelle entre la région Bretagne, l'OFB et la commune par visio en mars 2023.

Propos tenu par un représentant de la commune en préparation du COPIL d'avril 2023.

Entretien réflexif mené avec le directeur d'exploitation en amont de la candidature en mars 2022.

Extrait d'échanges par mails avec le bureau d'études en charge de l'aménagement du centre-bourg.

AUTEUR

Au sein de l'intercommunalité de Loudéac, auprès d'élus et d'acteurs locaux, le récit est utilisé dans une démarche de création de ressources. Grâce à un territoire apprenant, le récit est expérimenté à la fois comme enquête et comme méthodologie de projet de conception paysagère. La mise en intrigue des devenir du territoire vient nourrir le diagnostic, les enjeux et les stratégies d'aménagement, du territoire à la parcelle.

École doctorale Espaces Sociétés Civilisations, laboratoire Géoarchitecture et laboratoire Grief, Université de Bretagne Occidentale

Direction : Lionel Prigent Codirection : Nadia Sbiti

2^e année de thèse en 2023

maxime@pailleur.fr

L'échelle de l'eau

Des techniques jusqu'au territoire et vice versa

Francesco MARRAS

RÉSUMÉ

Mon travail de recherche s'appuie sur une thèse de doctorat menée en cotutelle entre l'ENSA Toulouse et l'École d'architecture de Cagliari, en Sardaigne, entre 2015 et 2017. Il porte sur un thème largement débattu : le projet de paysage et d'architecture, ainsi que la gestion de l'eau. Le choix de la thèse a été d'étudier la grande échelle, d'en comprendre les formes et d'expérimenter certaines traversées ponctuelles permettant de vérifier ou de mieux appréhender les relations significatives entre techniques constructives et systèmes paysagers étroitement liés.

Ces tests ponctuels ont permis de reconstituer un cadre technique relativement exhaustif, établissant la base structurelle du paysage et de ses formes constitutives.

Les techniques analysées représentent les outils répondant aux principes de gestion de l'eau qui ont façonné le paysage sur le long terme. La compréhension de ces principes peut devenir la base pour l'élaboration de lignes directrices en vue d'un projet de paysage de l'eau, adapté au contexte du changement climatique et aux problèmes liés à l'alternance entre abondance et pénurie d'eau.

Cette problématique est particulièrement pertinente pour le territoire de la Sardaigne, caractérisé par un climat typiquement méditerranéen.

MOTS-CLES

Paysage rural, risques hydrologiques, climat, technologies

1. La question de l'eau dans le paysage rural

Dans les années 1950, le géographe français Pierre George définit le paysage rural à partir des activités de régulation des cours d'eau, de protection contre les crues et d'utilisation de l'énergie hydraulique comme représentation des actes fondateurs du processus de sédentarisation et des premiers éléments de construction du paysage rural¹.

Les catastrophes environnementales et la négligence avec laquelle ces questions ont été abordées dans le passé ont conduit à une rupture profonde entre les zones intérieures et les réseaux d'eau, qui se transforment souvent d'une ressource en un danger pour les communautés. Le cas de l'Émilie-Romagne en Italie, en mai 2023, est actuellement le plus emblématique et le plus critique.

La difficulté d'analyser les principes de gestion de l'eau de manière isolée, en raison de l'intégration et de l'hybridation constantes entre les éléments, a conduit la recherche à

étudier chaque technique en lien avec son ancrage local, dans le respect des principes de gestion de l'eau et selon ses degrés de transformation.

Pour ce faire, un abaque a été élaboré afin d'expliquer les dynamiques de l'eau à partir des propriétés des matériaux : perméabilité, hygroscopicité, disposition des éléments, mais aussi capacité de l'eau à occuper les interstices ou à s'écouler sur les surfaces.

2. La recherche d'un nouveau rôle des techniques constructives traditionnelles

Les cultures de construction traditionnelles représentent un système coordonné d'écologies opérationnelles qui ont façonné les paysages contemporains sur le long terme. La recherche interroge d'abord les choix d'implantation et les critères de positionnement qui ont conduit à la construction des villages en relation avec les différentes géographies d'habiter le territoire régional. Les technologies de construction du réseau ont profondément marqué les réseaux d'implantation, de production et d'infrastructure. Dans ce sens, les terrasses, les lunettes, les murs en pierres sèches, les canalisations et les aménagements fonciers, constituent un abaque de technologies qui génèrent et construisent le territoire, modelant le sol et gérant l'eau nécessaire à la production agricole et à l'approvisionnement en eau des villages. Enfin, l'intérêt se concentre sur les dispositifs et machines servant à capter l'eau et à la stocker, ou à l'utiliser comme force motrice pour la transformation des produits des champs et la petite fabrication.

L'attention se porte en particulier sur l'intercalaire de l'eau, à travers l'analyse des bassins hydrographiques de six rivières de l'île. Cette étude s'appuie sur la relation entre les centres urbains et les réseaux hydrauliques, en vue d'identifier une série d'invariants de position, définis selon un rapport d'opposition à l'eau ou de coexistence avec le risque – risque souvent inhérent à certains centres historiques de l'île.

L'approfondissement des techniques constructives se focalise plutôt sur les thèmes de l'usage de la matière, du drainage, de la capacité à retenir l'eau dans les sols humides, des équipements de maçonnerie, des dimensions des éléments et de la perméabilité des surfaces. Dans leur fonctionnement, les techniques traditionnelles agissent comme des régulateurs d'équilibre, des outils capables d'harmoniser les relations entre les différentes composantes. Elles acquièrent ainsi un rôle autonome dans la transformation des éléments constitutifs, permettant d'isoler les principes fondamentaux de la gestion de l'eau : captation à partir d'un système-source, conservation et accumulation dans un dispositif de stockage, puis distribution à travers un réseau canalisé.

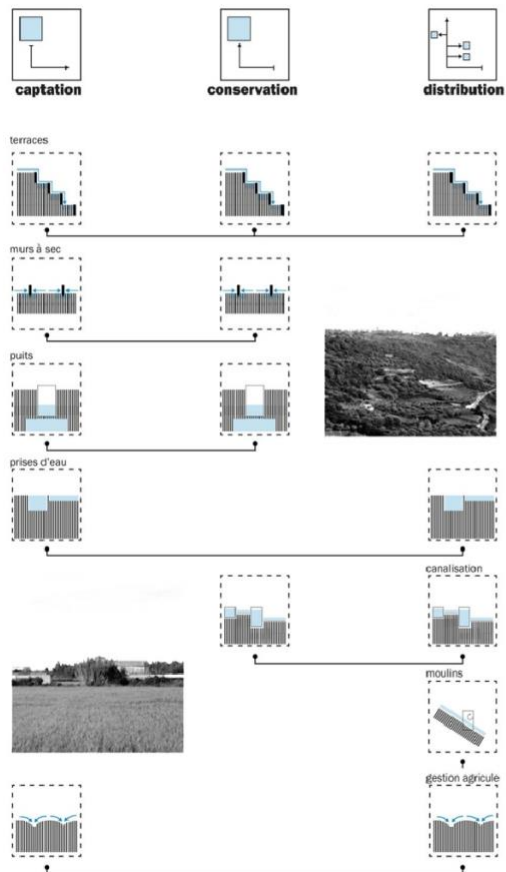
3. Les principes de gestion de l'eau comme nouvelles règles pour le projet dans la campagne

Captation, conservation et distribution de l'eau montrent une intégration réciproque et de relation avec les activités d'exploitation du sol pour le rendre productif.

La conservation est la capacité de retenir et d'isoler un volume d'eau. La collecte de l'eau est une activité première et une condition nécessaire à l'installation sur un site ; les communautés dites hydro-agricoles ont accordé une grande attention à la construction d'une structure de gestion permanente et complexe pour la production agricole et pour l'approvisionnement en eau des résidences, à travers un réseau de citernes et de dépôts où puiser l'eau en cas de besoin. La captation correspond à la capacité de puiser des

ressources en eau à une source. Aujourd'hui, la captation de l'eau est souvent liée à la nécessité d'évacuer l'excédent d'eau et de la piéger dans des chambres spéciales, ou de la redistribuer loin des points d'accumulation. La distribution de l'eau représente le principe qui permet de boucler le cycle de l'eau et de parcourir de grandes distances. La distribution montre une relation profonde avec la tradition rurale et avec la nécessité d'amener l'eau à chaque parcelle agricole. Le paysage des terrasses offre un exemple extraordinaire de ce type d'association entre matière et dynamiques de l'eau. Le traditionnel mur à sec contient la terre limitant l'action déstabilisante de l'eau en descente. Ainsi, les terrasses agissent en conservant l'eau dans de grandes quantités de terre, en captant l'eau depuis ces masses et les distribuant sur la pente. Dans certaines régions, les terrasses sont associées aux murs à sec dans les grandes collines des berges sardes. Le mur a une importante capacité de contrôle de l'eau, ayant la propriété de se charger d'eau pendant la nuit et de la laisser filtrer à terre le jour. La végétation colonise les bords humides, générant des systèmes où la matière, la technologie et le végétal travaillent ensemble. Chaque technique a été analysée à partir du relevé et du redessin d'un cas réel, ainsi que d'une étude de son contexte, en la replaçant dans son espace de référence. Deux échelles de représentation ont été mobilisées pour réfléchir à l'usage des principes, et en particulier à la manière dont les techniques interagissent avec l'eau et permettent sa manipulation. Trois grands principes sous-tendent les différentes techniques traditionnelles étudiées : les terrasses, les murs en pierres sèches, les puits, les prises d'eau, les canaux de distribution, les moulins et les aménagements du terrain. L'image qui se dégage de cet abaque met en lumière la difficulté de partager les principes et les technologies, mais souligne surtout la nécessité de les mobiliser dans la construction de nouveaux espaces.

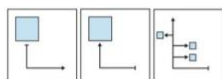
La crise des systèmes agricoles liée à l'abandon des terres, au dépassement des économies de court terme, a conduit à l'effondrement du binôme écologie-économie sur lequel reposait la structure historique du peuplement, du fait de la disparition des éléments clés de la production. Repartir de l'étude des techniques historiques de gestion de l'eau, c'est reprendre possession des principes d'économie d'eau et de construction d'un système complexe, structuré et intégré à la ressource en eau et à son paysage. Au sein d'un système d'une telle complexité, l'eau peut représenter un instrument de réparation et de compensation qui permet de renforcer les liens avec le lieu et avec les règles et techniques qui l'ont construit au fil du temps. Reprenant la théorie des équilibres ponctués de Gould, la recherche des transformations évolutives consiste en fait à identifier les discontinuités et à étudier les raisons de la permanence. Les techniques de gestion de l'eau qui caractérisent le projet de sol représentent un élément persistant dans lequel la culture méditerranéenne de l'économie de l'eau trouve une continuité à long terme.



TECHNIQUES DE CONSTRUCTION TRADITIONNELLES

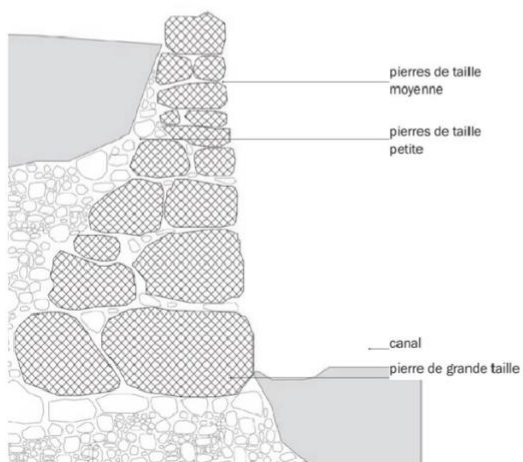
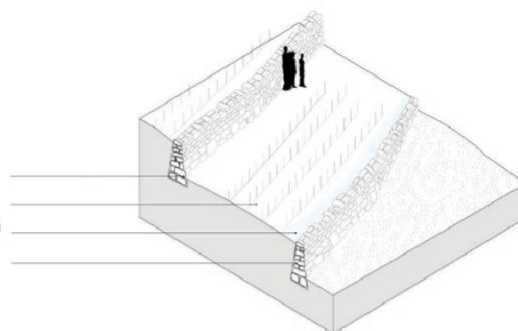


TERRASSEMENT



La technique de terrassement intègre pleinement les principes de la gestion de l'eau par un dispositif d'écoulement interscalaire. Celui-ci est capable de réguler la pente en limitant son érosion grâce à un travail minutieux de contrôle de la collecte, de la conservation et de la distribution des eaux.

mur à sec
jardin potager
distribution de l'eau
confinement du sol



BIBLIOGRAPHIE

Bertrand, G., & Bertrand, C. (2002). Une géographie traversière : L'environnement à travers territoires et temporalités. *Une géographie traversière*, 1-342.

Blanchon, D., Moreau, S., & Veyret, Y. (2009). Comprendre et construire la justice environnementale. *Annales de géographie*, 665-666, 35-60. <https://doi.org/10.3917/ag.665.0035>

Breton, H. (2020). L'enquête narrative : Entre description du vécu et configuration biographique. *Cadernos de Pesquisa*, 50, 1138-1158.

Charbonnier, P., & Kreplak, Y. (2012). Savoirs écologiques. Tracés. *Revue de sciences humaines*, (22), 7-23.

Demaye-Simoni, P. (2022). La cohésion des territoires : De nouveaux mots pour panser les maux. *Berger-Levrault*.

Di Méo, G. (1998). De l'espace aux territoires : Éléments pour une archéologie des concepts fondamentaux de la géographie. *L'Information géographique*, 62(3), 99-110.

Epstein, R. (2005). Gouverner à distance : Quand l'État se retire des territoires. *Esprit* (1940-), 96-111.

Moreau, C. (2019). Mettre en débat l'état de référence. Analyse des représentations des dynamiques paysagères au prisme des services écosystémiques : L'exemple du Mont Lozère [Thèse de doctorat, université de Montpellier]. <https://www.theses.fr/2019MONTG004>

Reuter, Y. (1994). La notion de scène : Construction théorique et intérêts didactiques. *Pratiques*, 81(1), 5-26. <https://doi.org/10.3406/prati.1994.1707>

Vidal-Kratochvil, C. (2015). La prospective territoriale dans tous ses états : Rationalités, savoirs et pratiques de la prospective (1957-2014) [Thèse de doctorat, École normale supérieure de Lyon]. <https://www.theses.fr/2015ENSL0992>

NOTES

P. George, *La campagne. Le fait rural à travers le monde*, PUF, Paris, 1956, pp. 3-5.

V. Gregotti, *Modificazione*, in Casabella 498/9, Milano, 1984.

AUTEUR

Francesco Marras, architecte et docteur en architecture. Il a obtenu son doctorat en 2017 en codirection avec l'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse, avec une thèse intitulée *Gestion de l'eau, Gestion des sols, nouvelles approches de la conception architecturale*, encadrants prof. C. Atzeni (université de Cagliari) et prof. Rémi Papillault (ENSA Toulouse). Son domaine de recherche consiste en la relation entre paysage rural et projet, avec une attention particulière aux contextes fragiles, au risque hydrogéologique. En 2017, il a fondé l'agence TZH studio et depuis 2022, il est enseignant au Laboratoire de Projet à l'université de Cagliari.

UNICA Cagliari, ENSA Toulouse (LRA)

Direction de thèse : Carlo Atzeni Codirection : Remi Papillault

Thèse soutenue

francesco.marras@unica.it

La prospection urbaine autour du projet d'historiographie

La métropolisation d'Alger au prisme de la trame du projet du Grand-Alger (1954-1958). Essai de définition.

Toufik NEBBAD

RÉSUMÉ

La présente contribution est un essai de définition des principaux thèmes d'une thèse de doctorat sur une étude prospective de la ville d'Alger au regard de l'application du label du patrimoine moderne. La thèse définit un projet global de réflexion sur le devenir de la ville sous couvert d'un projet historiographique interrogeant le contexte de l'élaboration du projet du Grand-Alger par les protagonistes de l'Agence du Plan, de leurs philosophies et aspirations au regard de la doctrine fonctionnaliste de Le Corbusier. La critique de Lewis Mumford assoira le débat autour du rapport de l'architecture moderniste au contexte de son lieu. À l'issue de la synthèse de cette première étude, un essai de patrimonialisation de l'ensemble du corpus identifié posera les conditions nécessaires à sa préservation lors de l'élaboration d'interventions futures sur Alger.

MOTS-CLES

Alger, patrimoine moderne, Agence du Plan, régionalisme critique, étude prospective.

1. Introduction

La présente contribution pose les premières pistes de l'élaboration de la thèse de doctorat intitulée : Devenir des villes intermédiaires algériennes, essai de prospective au profit de la durabilité urbaine : *Mediterranean Crossroads*¹ : La cité des Annassers d'Alger, confrontation historique et patrimoniale de la critique moderniste des CIAM et du régionalisme méditerranéen moderniste de l'Agence du Plan d'Alger au prisme du projet du Grand-Alger. (Titre provisoire). Elle se définit en travail de réflexion sur le devenir de la ville d'Alger en vertu de son ambition métropolitaine, tout en s'orientant vers un recul historique nécessaire afin d'en cerner les dispositions initiales établies par l'Agence du Plan entre 1954-1958. En effet, elle interroge l'héritage à l'échelle urbaine, urbanistique et architecturale des projets de l'Agence du Plan d'Alger, dirigée par Pierre Dalloz et Gérard Hanning pendant le mandat municipal de Jacques Chevallier de 1953-1958. Elle prend la suite des projets du PAEE de Henri Prost et René Danger d'une part, puis des réflexions corbusiennes des Obus de Le Corbusier et du dernier plan communal de 1947 élaboré par Jean de Maisonneul. Ce dernier, comme Gérard Hanning, a collaboré avec Le Corbusier dans son agence, et notamment dans les projets d'urbanisme des années 1930 et 1940. L'Agence du Plan, de son aveu, critique la vision fonctionnaliste de Le Corbusier et arbore une nouvelle « méthode » d'urbanisme expérimentée une première fois à Alger².

Première expérience d'agence communale de l'urbanisme, la structure entreprend la réflexion sur le devenir de la ville d'Alger, en projetant les axes principaux de développement, en définissant les programmes urbains, et en dessinant les contours principaux des projets tant à l'échelle urbaine qu'à l'échelle urbanistique, garantissant la meilleure transition vers les échelles architecturales. Cette entreprise intellectuelle et conceptuelle intervient durant les Trente Glorieuses, parallèlement aux chantiers de la reconstruction en plein boom en métropole, dont les procédés de standardisation et de construction de masse sont très vite importés en Algérie. Le contexte s'avère être un véritable prétexte pour des architectes de redéfinir les principes des architectures des grands ensembles, assurant leur pérennité grâce aux chantiers qu'ils y ont menés³. Fernand Pouillon, pour ne citer que lui, clarifie ses orientations de l'urbanisme traditionnel et classique dans les matrices modernistes au travers des cités de Diar El Mahçoul, Diar Saada et Climat de France⁴. Non sans entraîner les velléités des architectes installés localement, l'installation de l'Agence du Plan d'Alger opère plus ambitieusement et approche Alger de toute son échelle régionale avant de se consacrer à des opérations plus localisées.

L'héritage des projets de l'Agence du Plan nous interpelle d'abord par les grands ensembles HLM construits pour les populations européennes et musulmanes, autant que par les projets théoriques posant une critique sur la ville néoclassique algéroise du XIX^e siècle. Le premier type de projets présente un large éventail de formes urbaines et architecturales témoignant de la variété des catégories de logements sociaux que des populations cibles. Jean-Jacques Deluz, en discute, et surtout, présente le projet de la ville satellite des Annassers⁵. Celle-ci, projetée pour abriter vingt-cinq mille habitants avec des équipements structurants tels qu'un hôpital et un centre universitaire, synthétise les recherches théoriques et conceptuelles de Gérard Hanning et Pierre Dalloz. Ce projet requerra l'intervention de deux architectes reconnus pour leurs talents, Jean Bossu et Robert Hansberger. L'avènement du Plan de Constantine et l'intensification de la révolution algérienne transformeront l'essai en une cité de logement que reprendra Jean Le Couteur, après le départ des principaux dirigeants de l'Agence⁶.

Ainsi, traiter des grands ensembles s'avère une nécessité de mise en cohérence de la structure urbaine de par leurs situations, leurs qualités bâties et paysagères, mais aussi un témoignage d'une avancée théorique dans la discipline de l'urbanisme et de l'architecture. Le label de patrimoine moderne, en plus d'une reconnaissance légitime, est aussi un gage de pérennisation des qualités étudiées et argumentées des éléments établis dans des corpus.

Ainsi, nous interrogeons le projet de métropolisation d'Alger, contexte du projet de prospective urbaine, à la patrimonialisation du Grand-Alger, et ce par la mise en exergue de la transition du dogme fonctionnaliste à la contextualisation du modernisme méditerranéen.

À l'instar de la double formulation de la problématique, la thèse se base sur un premier projet historiographique définissant les valeurs légitimes à la patrimonialisation d'un corpus édifié autour du projet du Grand-Alger, et d'un second projet en tant que finalité de la mise en place des orientations urbanistiques relatives au caractère patrimonial des cités modernistes.

2. Discussion : Historiographie d'un modernisme méditerranéen du sud

Alger, nouvelle pratique de l'urbanisme selon Gérard Hanning

Gérard Hanning intègre très jeune l'atelier de la rue de Sèvres de Le Corbusier parallèlement à son cursus de formation en architecture. Prometteur, il parviendra à devenir l'architecte en chef chez le maître moderniste, et le secondera dans la mise en place de projets, d'ouvrages et de concepts principaux du modernisme d'après-guerre. Néanmoins, le jeune Hanning démissionnera de Le Corbusier, affichant son désaccord avec sa doctrine fonctionnaliste et sa tendance esthétisante du modernisme. Après un court passage chez Marcel Lods, c'est avec Jean Bossu, à La Réunion, qu'il établira les fondements de sa critique du modernisme avant de revenir à Alger en 1954 sur la demande de Pierre Dalloz de prendre en charge l'agence d'urbanisme de la municipalité d'Alger. L'institution, étant la première de son genre, ne restreignait pas son influence au seul Alger, mais s'étendit jusqu'aux couloirs du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme. Pierre Dalloz, son directeur est d'autant plus un compagnon d'Eugène Claudius-Petit, et sera chargé d'être conseiller au ministère entre 1948 et 1958⁷.

L'approche de l'Agence du Plan diffère des autres bureaux de l'urbanisme. Gérard Hanning et Pierre Dalloz considèrent Alger comme un organisme vivant dont le contour principal de son développement est à définir au gré de son urbanisation. Divergeant de l'urbanisme de plan où l'architecte démiurge dessine les projets et ordonne la vie de ses usagers, l'urbanisme de l'Agence du Plan dessine les trajectoires du développement urbain en délimitant son aire d'extension d'une part, et en intervenant sur des projets aux échelles urbanistiques relevant de deux types de programmes.

- Le premier, dans la continuité des pratiques métropolitaines, entend résoudre le conflit algérien dans ce qui était qualifié de « bataille du logement⁸ ». Les grands ensembles HLM illustrent les différentes tendances modernistes à Alger, tantôt fonctionnalistes sous la figure de Bernard Zehruss, Marcel Latthuillière ou de Pierre-André Émery, tantôt inscrites dans le contexte local par l'Agence du Plan, d'Alexis Daure et Henri Berri, de Louis Miquel, de Jean Bossu... Les logements à Alger se déploient dans différentes formules en référence aux grilles salariales de l'époque, mais aussi en référence aux cultures européennes et musulmanes. Ainsi s'y initie le logement évolutif (ou simple confort) de type transitoire qui réadapte les usages et les configurations de l'habiter musulman dans des immeubles répétitifs et surtout construits à l'économie. L'apport de tels programmes revient à remodeler les formes urbaines des logements modernistes, et interpelle de nouvelles dispositions dont un retour à la ville horizontale aux seuils de hiérarchie progressifs, tel que dans le projet de Saint-Réparatus à Orléansville de Jean Bossu (1954)⁹.

- Le second programme intervient par une chirurgie sur les quartiers existants de la ville d'Alger et est structurant dans la stratégie du Grand-Alger. Le projet du centre urbain d'Alger, de la cité administrative des Tagarins, du quartier d'affaires de la Marine, des Terrasses de Mustapha, des hauts de Bab el-Oued, ainsi que la cité satellite des Annassers¹⁰. Ils nous apportent un regard sur la considération des architectes modernistes sur l'Alger néoclassique, que Le Corbusier abhorrait radicalement¹¹, et l'orientation de leurs interventions sur les sites. Ils illustrent des formes urbaines nouvelles au regard des programmes de logements, que l'on retrouve dans d'autres interventions corbuséennes, comme de celles qui sont inédites à Alger.

L'ensemble des projets illustre les résultats de la « méthode¹² » d'urbanisme de Gérard Hanning qui dépasse la simple reprise des formes corbuséennes telles qu'illustrées par la

mise en place des plans d'épannelage sous forme de définition d'une skyline variée par les hauteurs diverses des immeubles projetés, en discordance avec les pratiques d'alors définissant un même gabarit pour tout ensemble.

Les projets se présentent comme une source archivistique précieuse pour la compréhension des orientations liées à Alger, de la pratique de l'urbanisme par l'Agence du Plan, mais surtout vis-à-vis des projets dessinés, mais non achevés du fait du contexte sécuritaire de la révolution algérienne. Aussi et surtout, la confrontation de ces archives avec les évolutions du cadre bâti nous permet de situer l'état initial du projet de construction, ainsi que la rigueur quant à la réalisation des dispositions conceptuelles initiales.

Redéfinir la méthode de Pierre Dalloz et de Gérald Hanning revient à intégrer aux champs des recherches de composition et formes urbaines, une vision inédite de l'urbanisme moderne corbuséen tant dans sa filiation directe que dans sa contestation.

3. Critique de la pratique dogmatique et fonctionnaliste de Le Corbusier

La période d'après-guerre fut somme toute la période du désaveu pour Le Corbusier. Les critiques de l'époque à l'instar de Colin Rowe¹³ et de James Stirling¹⁴ ou même de Nicolas Pesvener¹⁵ ont exhibé le retrait de Le Corbusier d'un rationalisme architectural au profit d'une esthétique parfois historiciste et conjoncturelle¹⁶. Autre désaveu, les Congrès internationaux de l'architecture moderne (CIAM) repris à partir de 1947, illustrent le schisme entre la première génération des modernes avec notamment la troisième génération formée autour des Team X. L'unanimité de la charte d'Athènes des années 1930 laissera place à la discorde de la charte de l'habitat, notamment au sujet de la dissociation des références culturelles quant aux quatre fonctions de la machine à habiter de Le Corbusier.

À son paroxysme, le CIAM IX d'Aix-en-Provence marquera le désaveu des architectes anciennement de l'atelier de Le Corbusier formés en deux groupes, le CIAM-Alger et le CIAM-Maroc, qui tous deux militeront pour l'intégration des usages des cultures de l'habiter dans la matrice des fonctions élémentaires de l'habitat¹⁷.

Cet épisode est marquant tant il situe le contexte de la formation de l'Agence du Plan dans laquelle se réunirent les protagonistes du CIAM-Alger. Le projet du Grand-Alger reprend les dispositions initiales des plans approuvés du PAEE d'Henri Prost et de René Danger, comme ceux des projets Obus (A à E) de Le Corbusier, qui laissait entrevoir à Alger une ville pleinement moderne. Si le plan de 1947 est élaboré par Jean de Maisonseul¹⁸, sa proximité envers le maître moderniste marquera de la patte de ce dernier cette ultime entreprise urbanistique algéroise. Ainsi le projet du Grand-Alger reprend les dispositions paysagères initiales ainsi que les programmes des plans Obus et de 1947, mais intègre aussi une armature sous forme d'équerre qui quadrille le territoire Alger, et qui surtout délimite l'aire d'influence de l'urbanisation de la ville. Sera ainsi réétudié le projet du quartier de la Marine, que Tony Soccar aurait médiocrement exécuté d'après Jean-Jacques Deluz¹⁹.

La relecture des projets Obus, et notamment de ses critiques, permet de mettre en exergue les reprises et les adaptations urbaines entreprises par l'Agence du Plan²⁰.

Aussi, une lecture des formes urbaines des prototypes de Le Corbusier²¹, dont la source graphique est plus expressive que l'œuvre réalisée, permet de poser les limites de leurs applications à Alger et leurs réinterprétations dans le cadre de la mise en application de « la méthode » de Pierre Dalloz et Gérald Hanning. Ceci posera ainsi une filiation claire sur certaines réminiscences architecturales issues d'Alger dans d'autres projets de Le Corbusier, à l'instar de la réutilisation de la Tour d'affaires d'Alger dans le projet de Saint-Dié ; des immeubles en redans dans les projets de la ville de Bogota que l'on retrouve dans les projets de l'Agence du Plan à l'exemple de la cité satellite des Annassers.

L'exercice entreprend la compréhension théorique de cette continuité entre Le Corbusier et ses disciples, et repose le contexte de l'urbanisme et de son évolution durant la période des Trente Glorieuses. Aussi, intégrer les projets du Grand-Alger aux canons de l'œuvre de Le Corbusier servira de tremplin à l'accession au statut du patrimoine, et ce en vertu des valeurs de patrimonialisation des œuvres de Le Corbusier au patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO (2016)²².

Un regard parallèle à celui de l'Agence du Plan permettra de mettre en exergue ces réadaptations typologiques auprès de Georges Candilis et Shadrach Woods où ils se dédient aux réassemblages de la typologie des immeubles en Y du projet Obus E. Jean Bossu s'illustrera aussi dans les réinterprétations inédites des villes horizontales par la mise en place de la pièce urbaine dans le projet de Saint-Réparatus d'Orléansville (actuelle Chlef).

4. Ancrage régionaliste et intégration des identités dans le logement

Pour revenir aux critiques de James Stirling et de Colin Rowe, Le Corbusier a en effet usé de concepts et de principes issus d'architectures du passé. S'il défendait durant les années 1920 la nécessité des tracés régulateurs, il trouvera dans ses voyages en Orient et en Algérie une vérité architecturale qui lui sied et dont il se fera l'adepte. Si les références relatives à Alger et à Ghardaïa ont été prouvées de par les auteurs contemporains de l'édification de la chapelle du Haut de Ronchamp et de la critique envers le projet de Cap-Martin de Roq et Rob, le discours de Le Corbusier au sujet de l'architecture romaine et ses dérivées classicisantes nuance le rapport à l'histoire et défait toute filiation à cette architecture « molestée²³ ».

Lewis Mumford, historien et sociologue américain, sera réfractaire à l'importation d'un modernisme européen sous le vocable de Style international, et orientera sa critique autour de la discussion sur l'importation de l'architecture néoclassique au XVIII^e siècle²⁴. Comme Le Corbusier durant ses voyages en Orient, la critique illustre le désintérêt des deux protagonistes envers cette architecture simulée et dénuée de toute authenticité. Militant de la prise en compte du caractère local tant social que paysager, Lewis Mumford posera les jalons du régionalisme critique tel que théorisé par Kenneth Frampton et par le duo formé d'Alexandre Tzonis et Liane Lefevre. Le régionalisme critique reprend la thèse moderniste depuis l'avènement du béton armé et se conjugue aux caractères locaux, donnant lieu à des formes inédites et localisées tant géographiquement que culturellement.

À l'architecture méditerranéenne, la crise de la rationalité se conjugue aux adaptations typologiques relatives aux besoins culturels dans le cadre des projets de logements²⁵. L'expérimentation se poursuit depuis le CIAM IX par la reprise concrète des projets de

logements transitoires.

À cette issue, quel regard le régionalisme critique pourrait porter sur l'architecture des années 1950 à Alger ? L'étude reprenant sa genèse depuis les voyages de Le Corbusier à Alger posera une filiation sur ces inspirations localisées de l'architecture moderniste qui se voulait globalisante.

5. Conclusion : La patrimonialisation du Grand-Alger, valeurs et orientations dans le cas de la cité des Annassers

À l'instar des villes de Brasilia, du Havre ou de Tel-Aviv, Alger ambitionne à la valorisation de son statut de ville moderniste, terrain d'expérimentation du CIAM-Alger, dans une orientation contestatrice du modernisme européen, contextuel du lieu et de la culture.

À l'issue de sa patrimonialisation, l'Alger d'aujourd'hui sera combiné aux orientations originales du projet du Grand-Alger, afin de mettre en valeur les projets intégrés à l'armature moderniste des grands ensembles méditerranéens. Une relecture de l'état actuel de la cité des Annassers permet de retracer l'évolution de ses abords, et de définir ses relations intrinsèques et extrinsèques.

Une proposition d'une série d'orientations traitera du projet de revitalisation et de réhabilitation de la cité des Annassers en vertu de son contexte environnant, et surtout au regard de son statut de patrimoine moderne à forte valeur d'usage.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

Abrams, J. (1999). L'architecture moderne en France. Tome 2 : Du chaos à la croissance, 1940-1966 (328 p.). Paris : Éditions PicarBonillo, J.-L. (2012). Le Corbusier, visions d'Alger (287 p.). Paris : Éditions de La Villette.

Çelik, Z. (1997). Urban Forms and Colonial Confrontations: Algiers Under French Rule. Berkeley : University of California Press.

Cohen, J.-L. (2003). Alger, paysage urbain et architectures, 1800-2000 (352 p.). Paris Besançon : Éditions de l'Imprimeur.

Crane, S. (2011). Mediterranean Crossroads: Marseille and Modern Architecture. Minneapolis : University of Minnesota Press.

Dalloz, P. (1958). Alger : étude du site. Méthode de travail. I (39 p.). Alger : Association pour l'étude du développement de l'agglomération algéroise.

Deluz, J.-J. (1988). L'urbanisme et l'architecture d'Alger. Aperçu critique (195 p.). Alger : Éditions Mardaga.

Deluz, J.-J. (2001). Alger chronique urbaine (247 p.). Alger : Éditions Bouchène. Deluz,

J.-J. (2010). Le tout et le fragment (381 p.). Alger : Barzakh.

Hakimi, Z. (2011). Alger, politiques urbaines, 1846-1958 (258 p.). Paris : Éditions Bouchène.

Henni, S. (2019). L'architecture de la contre-révolution. L'armée française dans le nord de l'Algérie (352 p.). Paris : Éditions B42.

Le Corbusier (Dir.). (1945). Les trois établissements humains. Paris : Denoël.

Le Corbusier. (1946). Manière de penser l'urbanisme (184 p.). Paris : Éditions de L'Architecture d'Aujourd'hui.

Le Corbusier. (1951). Poésie sur Alger (1951-2013) (79 p.). Alger : Éditions Barzakh.
Le Jeune, J.-F., & Sabatino, M. (Dir.). (2009). Modern Architecture and the Mediterranean (320 p.). Oxfordshire : Routledge.

Monnier, G. (2000). L'architecture moderne en France. Tome 3 : De la croissance à la compétition, 1967-1999 (311 p.). Paris : Éditions Picard.

Mumford, L. (1941). The South in Architecture (147 p.). New York : Harcourt, Brace and Company.

Sayen, C. (2012). L'architecture par Fernand Pouillon (195 p.). Saint-Cloud : Transversales. **Chapitres d'ouvrages**

Bonillo, J.-L. (2012). Le CIAM-Alger, Albert Camus et Le Corbusier : modernité et identité. In J.-L. Bonillo (Dir.), Le Corbusier, visions d'Alger (p. 219-227). Paris : Éditions de La Villette.

Çelik, Z. (2003). Bidonvilles, CIAM et grands ensembles. In J.-L. Cohen (Dir.), Alger, paysage urbain et architectures, 1800-2000 (p. 186-227). Paris-Besançon : Éditions de l'Imprimeur.

Crane, S. (2009). Mediterranean Dialogues. Le Corbusier, Fernand Pouillon, and Roland Simounet. In J.-F. Le Jeune & M. Sabatino (Dir.), Modern Architecture and the Mediterranean (p. 95-109). Oxfordshire : Routledge.

Ouahes, R. (2003). Plans d'aménagement et d'urbanisme pour Alger. In J.-L. Cohen (Dir.), Alger, paysage urbain et architectures, 1800-2000 (p. 280-288). Paris-Besançon : Éditions de l'Imprimeur.

Mémoires de thèse

Dousson, X. (2010). Jean Bossu, architecte (1912-1983) [Thèse de doctorat, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne].

Gerber, A. (1993). L'Algérie de Le Corbusier : Les voyages de 1931 [Thèse de doctorat, EPFL].

Giordani, J.-P. (1982). Le Corbusier et les projets pour la ville d'Alger, 1931-1942 [Thèse de doctorat, université Paris 8].

Labbé, M. (2015). Le Corbusier et le problème de la norme [Thèse de doctorat, université de Strasbourg].

Mazaleyrat, S. (2018). L'habitat social en France et au Maroc : les politiques de logements sociaux menées à Bordeaux et Casablanca (1912-1980) [Thèse de doctorat, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne & université Leipzig].

McKay, S. (1994). Le Corbusier, negotiating modernity: representing Algiers 1930-42 [Thèse de doctorat, University of British Columbia].

Articles

Bertho, R. (2014). Les grands ensembles, cinquante ans d'une politique-fiction française. Territoire des images. <https://wp.me/p5eWAF-ax>

Deluz, J.-J. (Dir.). (1980). Technique & Architecture, (n° 329).

Foucault, A. (2006). Les grands ensembles ont-ils été conçus comme des villes nouvelles ? Histoire urbaine, 2006/3(17), 7-25.

McKay, S. (1997). Housing, race and gender in 1930's Algiers. In Actes ACSA European Conference (pp. 174-178). Berlin.

Pevsner, N. (1970). Génie de l'architecture européenne. Tome 2 (p. 270). Paris : Le Livre de Poche.

Rowe, C. (1947). The Mathematics of the Ideal Villa. Palladio and Le Corbusier compared. The Architectural Review, mars 1947, 101-104.

Stirling, J. (1965). Le Corbusier's Chapel and the crisis of rationalism. The Architectural Review, mars 1965, 155-161.

NOTES

1. Ce titre renvoie à l'ouvrage de Sheila Crane dans lequel elle centre son récit sur l'avènement du modernisme et ses répercussions heureuses comme tragiques dans la ville de Marseille, intégrant les épisodes de la destruction du quartier du Vieux-Port, de l'intégration de Le Corbusier du prototype de l'unité d'habitation, ainsi que la reconstruction du Vieux-Port par Fernand Pouillon. Ceci rejoint un autre article toujours ayant attiré avec le méditerranéisme en joignant les références algéroises et marseillaises par les projets de Roland Simounet. References: CRANE Sh, 2011: Sheila, CRANE Mediterranean Crossroads: Marseille and Modern Architecture. Minneapolis: University of Minnesota Press, 2011. CRANE Sh, 2009 : Sheila CRANE, Mediterranean Dialogues. Le Corbusier, Fernand Pouillon, and Roland Simounet, in Jean François LE JEUNE et Michelangelo SABATINO (dir), Modern Architecture and the Mediterranean, 2009, pp.95-109.
2. Voir : DELUZ J-J, 1980 et DELUZ J-J, 1988 et DELUZ J-J, 2010.
3. Voir les conditions et les évolutions du modernisme en France : ABRAMS (J), 1999 et MONNIER (G), 2000, FOUCAULT (A), 2006, BERTHO (R), 2014.
4. SAYEN C, 2012.

5. DELUZ J-J, 1988, pp.151-166.
6. HENNIS, 2019
7. DALLOZ P, 2012, pp.11-27
8. Voir ÇELIK Z, 1997 et ÇELIK Z, 2003, pp.186-227.
9. DOUSSON X, 2010.
10. DELUZ J-J, 1988, pp.66-77.
11. LE CORBUSIER, 1951, p.17 et p.28 et p.30.
12. DALLOZ P, 1958.
13. ROWE C, 1947, pp.101-104.
14. STIRLING J, 1965, pp.155-161.
15. PESVENER N, 1970.
16. LABBE M, 2015.
17. BONILLO J-L, 2012, pp.219-227.
18. OUAHES R, 2003, et HAKIMI Z, 2003, pp.203-205.
19. DELUZ J-J, 2010, pp.66-77.
20. GIORDANI (J-P), 1982 et Mc KAY (Sh), 1994.
21. Voir LE CORBUSIER, 1945 et Le Corbusier, 1946.
22. Dossier « L'Œuvre architecturale de Le Corbusier, une contribution exceptionnelle au Mouvement Moderne » de l'UNESCO.
23. GERBER A, 1993, p.27.
24. MUMFORD L, 1941.
25. McKAY Sh, (1997).

AUTEUR

NEBBAD Toufik est architecte diplômé de l'École polytechnique d'architecture et d'urbanisme en 2017. Arborant le profil d'architecte praticien et d'enseignant, il assure la charge du module d'introduction au BIM, et d'assistant en histoire de l'architecture des époques modernes et contemporaines et en histoire de l'architecture en Algérie du XIX^e et XX^e siècles. Inscrit en thèse depuis mars 2022, il s'oriente vers la réflexion autour des attributs du patrimoine des architectures modernes en Algérie et de leur avenir dans l'écosystème urbain algérois actuel. M. NEBBAD Toufik est architecte agréé, enseignant vacataire au Département d'architecture d'Alger de l'université d'Alger 01.

Institut d'Architecture et des Sciences de la Terre de l'université de Sétif 01, laboratoire Projet Urbain, Ville et Territoires (PUVIT)

Direction de thèse : Dr AOUISSI Bachir Khalil

2^e année de thèse en 2023

nebbad@hotmail.fr

Rurapolis, la recherche action au cœur du territoire

Salomé WACKERNAGEL

RÉSUMÉ

La Rurapolis vise à repenser le mitage urbain à partir d'un archipel de ruines rurales localisées dans les régions espagnoles de Navarre et d'Aragon, abandonnées en majorité dans les années 1960 – un phénomène qui trouve une résonance dans d'autres régions rurales désertées en Europe. Ce projet de recherche-action contextuel vise à établir un modèle de développement territorial adapté au bouleversement des contingences climatiques et sociales présentes et futures. Quelle forme pourrait prendre une polis remodelée selon de nouveaux modes d'approvisionnement, de circulation, de travail et de vie, dans un espace géographique parallèle à celui des bassins métropolitains actuels ? La *Summerschool* Rurapolis, lancée durant l'été 2022, a permis la construction d'un prototype en terre crue dans le hameau dépeuplé d'Egulbati, en Navarre, donnant un ancrage terrestre, culturel et architectural, ainsi qu'une résonance régionale, transfrontalière et européenne au projet de recherche de la Rurapolis.

MOTS-CLES

Ruines rurales, Réactivation, Pré-Pyrénées

1. Les ruines rurales dans l'espace prépyrénéen comme matrices d'un scénario posturbain

Contexte

Rurapolis : Repenser la périphérie à partir des ruines rurales dans les Pré-Pyrénées est le titre du doctorat par le projet que je développe actuellement au sein du laboratoire de recherche de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles. L'hypothèse de projet place les ruines rurales, qui constituent ici une des particularités de ce territoire, comme les éléments bâtis activateurs d'une rurapolis – une cité formée de nucleus ruraux en réseau –, créant ainsi un maillage complémentaire et alternatif au sein de ce territoire déjà constitué de nucleus urbains et ruraux existants, et d'une métropole, Pampelune, pouvant constituer une véritable alternative posturbaine face à l'étalement urbain et aux changements de paradigmes sociétaux et climatiques auxquels nous faisons face.

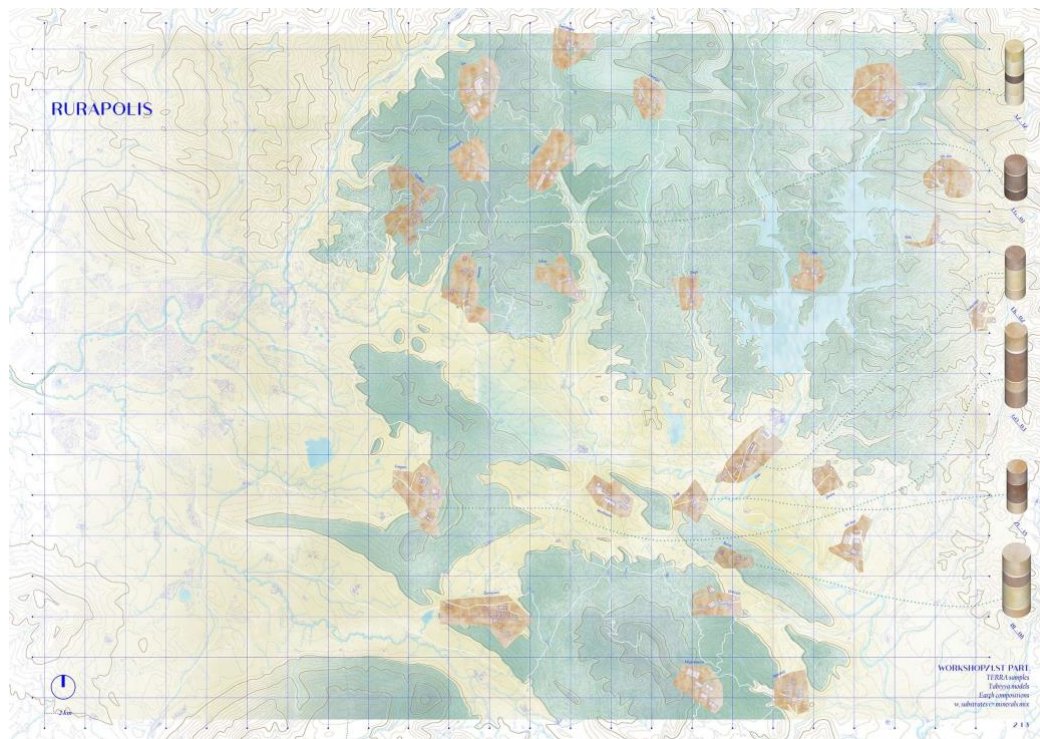


Figure 1 : Cartographie de la Rurapolis dans les Pré-Pyrénées, au sud-est du bassin métropolitain de Pampelune, Espagne.

Mise en pratique

Les ruines rurales seraient, dans ce scénario, réactivées par un réseau de plateformes d'interaction, culturelles et logistiques, réalisées en terre crue, créant une trame identifiable sur le territoire et visibilisant le projet de Rurapolis. La *Summerschool* Rurapolis, organisée à l'été 2022 sous l'égide de l'ENSA Versailles et en collaboration avec la mairie de Pampelune et la mairie de la Vallée de l'Égüés en Navarre, s'est cristallisée autour d'un processus participatif d'autoconstruction qui, en visibilisant physiquement et culturellement le projet, vient l'inaugurer sur le temps court. Cette série d'événements *in situ*, inhérente au doctorat par le projet, vise à donner un ancrage terrestre, culturel et architectural, ainsi qu'une résonance régionale, transfrontalière et européenne au projet de recherche.

2. La *Summerschool* Rurapolis

Exposition-atelier

La première partie de la *Summerschool* Rurapolis se déroule dans Sala Gótica du Palacio Condestable, un édifice emblématique mis à disposition par la mairie de Pampelune. Ce palais datant du XVI^e siècle est réhabilité en 2009 par l'agence Tabuenca & Leache. Il s'agit d'un très bel exemple de rénovation – le lien entre les deux époques étant généré par l'emploi de matériaux naturels (chêne, terre cuite et enduits à la chaux) et un langage fin et épuré dans l'introduction d'éléments neufs (murs de renfort en béton et rambarde réalisées en fines sections métalliques tubulaires), ainsi que par la récupération de spectaculaires parois et colonnes en pierres massives laissées à vue. Aujourd'hui centre civique public, il accueille l'exposition du matériel cartographique de la Rurapolis, créé

sur la base d'une exploration prospective du territoire périurbain et de ses ruines. L'exposition est complétée par un atelier de maquettes cylindriques de terre compressée (pisé), réalisées avec des échantillons de terre collectés sur le territoire à l'étude et ailleurs, afin d'introduire et de comparer les minéralités et les propriétés du matériau que nous travaillerions à échelle réelle dans les prochains jours. Cette exposition-atelier rend visible publiquement, au cœur de la ville de Pampelune, le problème général du mitage urbain et du dépeuplement rural ainsi que les solutions écologiques et environnementales qui peuvent être apportées pour la préservation du patrimoine.



Figure 2 : Exposition-atelier Rurapolis au Palacio Condestable, Pampelune, 2022.

Photographie : Gorka Beunza

Cycle de conférences

Un cycle de conférences accompagne l'exposition-atelier, regroupant des architectes reconnus au niveau européen et régional, tels qu'Anna Chavepayre, du Collectif Encore (qui sont actifs dans le Béarn et le Pays basque français), Xabi Urroz d'Orekari Estudio (un studio local de Pampelune très présent en Navarre) et Estelle Barriol de Studio Acte, jeune agence basée à Rotterdam. Ce cycle de conférences propose un échange riche autour du territoire transfrontalier, de la ruralité réinventée, l'expérimentation en lien avec le matériau terre, et l'habitabilité d'un patrimoine à réactiver. Il attire, hormis les étudiants participant à la *Summerschool*, un public professionnel et amateur local intéressé par la problématique du dépeuplement rural. Les synergies créées aux niveaux personnel et professionnel permettent de mettre en exergue des questionnements qui seront essentiels pour le développement du doctorat par le projet.

Marche périphériorurale

L'une des thématiques essentielles abordées par le projet de Rurapolis est l'appréhension du territoire suburbain et sa connexion directe au milieu rural, genèse de la recherche. Les étudiants avaient déjà un aperçu théorique de la problématique au travers de l'exposition et du cycle de conférences, mais rien ne remplace le fait de parcourir et ressentir le territoire, en marchant.

Parcourir le territoire permet, selon l'architecte et théoricien Francesco Careri, de « miner les formes de la représentation traditionnelle » et de « passer à l'action construite dans l'espace réel¹ ». Avant de passer à l'autoconstruction, nous nous sommes donc lancés dans une marche périphécorurale dans la Vallée de l'Egüés. Depuis Sarriguren, ville nouvelle située en bordure de Pampelune conçue il y a une quinzaine d'années et logeant aujourd'hui plus de quinze mille habitants sur les ruines, justement, du village abandonné qui portait le même nom, nous appréhendons physiquement le territoire périur rural et cheminons jusqu'au hameau abandonné d'Egulbati. Durant cette déambulation, un corpus sur l'architecture nomade, au travers des écrits de Francesco Careri (collectif Stalker), Bruno Latour et Patrick Geddes est lu et commenté avec les étudiants, dans une optique d'immersion au cœur de cette recherche-action qu'est la Rurapolis.



Figure 3 : Marche périphécorurale dans la Vallée de l'Egüés (Espagne) dans le cadre de la *Summerschool Rurapolis 2022*.

Workshop terre crue

L'atelier d'autoconstruction en terre crue compressée (pisé) est le noyau principal de la *Summerschool Rurapolis*, unique en son genre, car il se tient dans un noyau rural délaissé, un patrimoine à réinventer et réactiver, qui fait sens pour expérimenter une technique durable. Les participants sont formés pas à pas à la technique du pisé, qui connaît un renouveau dans le milieu architectural en raison de ses qualités constructives, esthétiques et thermiques, mais aussi parce qu'il constitue une véritable alternative, à la fois participative et écologique, face aux enjeux environnementaux.

Le hameau abandonné d'Egulbati, qui figure au corpus de recherche de la Rurapolis, a été sélectionné avant tout pour sa proximité avec le noyau urbain de Pampelune, et la possibilité d'y accéder en transports en commun depuis le village adjacent d'Elcano. Egulbati, dépeuplé depuis les années 1960, est aujourd'hui une réserve naturelle de 256 hectares appartenant à la mairie de la Vallée de l'Egüés, que celle-ci a acquise il y a quelques années seulement dans un but environnemental, avec la volonté à long terme d'y implanter un centre d'interprétation de la nature. Les terres sont également louées à un exploitant agricole qui y laisse paître ses vaches pyrénéennes en liberté, celles-ci se promenant au milieu des ruines, et nous ayant accompagnés tout au long du workshop. L'organisation d'un tel workshop nécessite un long travail de préparation en amont : après l'aval du service d'urbanisme, les permis sont obtenus pour l'acheminement du matériel, la construction du prototype ainsi que pour la performance publique et la nuit

de bivouac en clôture du workshop. La préconstruction d'un muret en pierres locales (issues des anciennes maisons éboulées sur place) avec un mortier sable-chaux, ainsi que la préparation du coffrage pour le pisé nécessitent dix jours de travail.



Figure 4 : Construction collective du prototype « Plateforme Rurapolis », Egulbati, 2022.

Photographie : Gorka Beunza

Le prototype réalisé ensuite avec les étudiants était censé évoquer au départ la figure structurante – sacralement et socialement –, du *frontón*. Le fronton, élément architectural clé dans la construction spatiale des villages de culture basque, est en soi une paroi maçonnée, souvent réalisée en pierre locale, placée en terminaison d'un terrain rectangulaire aplani. Figure récurrente et symbiotique des villages abandonnés visités lors de cette recherche, le fronton confère à un paysage désolé et négligé, par sa seule présence, tel un totem solitaire, un caractère atemporel et presque sacré : il transforme le vide, délimitant l'espace en une présence propice à l'appropriation humaine, sociale et culturelle, comme un élément civilisationnel unique. Dans cette lignée, l'objet à l'échelle 1:1 réalisé comme introduction, physique et réelle sur le terrain d'analyse de la Rurapolis, se concevait en quelque sorte une répétition de ce frontis. Or plutôt qu'un *frontón*, qui était le concept initial souhaité, le prototype réalisé s'est converti en autel, sa hauteur (non atteinte) lui conférant un autre caractère symbolique. Il est possible d'espérer que la construction d'un tel prototype puisse inspirer les institutions dans la conception du centre d'interprétation de la nature à Egulbati, dont il est question depuis plusieurs années. Le prototype Plateforme Rurapolis réalisé pourrait constituer le premier jalon d'une planification à plus grande échelle, écologique et durable telle qu'instituée dans l'énoncé du projet public.

Performance festive et ancrage

L'objet architectural conçu collectivement accueille pour son inauguration un événement culturel et festif rendant possible et attirante la réactivation de l'ensemble des structures villageoises délaissées sur ce territoire : la performance *Terra* de la danseuse et chorégraphe colombienne Galina Rodríguez, basée à Pampelune. Cette performance met

en exergue, au travers d'une intervention itinérante, le territoire en marge et le sentiment périphérique des personnes exilées, en perpétuelle recherche d'une terre où s'enraciner. Cette performance se déroule en interaction avec les ruines d'Egulbati et le prototype Plateforme Rurapolis.



Figure 5 : Performance *Terra* de Galina Rodríguez dans le hameau abandonné d'Egulbati, 2022.

Photographie : Gorka Beunza

Une motivation intrinsèque, fondamentale au projet de Rurapolis, est de créer des synergies entre la population locale et le groupe de jeunes étudiants architectes, afin d'échafauder une émulation commune autour de la thématique, non seulement au travers des ateliers d'autoconstruction, de l'exposition, des conférences et de la marche périphéricorurale, mais aussi autour de cette performance artistique. Un moment hors du temps, où la communauté créée à partir des moments de construction et d'échange se retrouve dans un lieu construit et inhabité, où résonnent aussi bien la mémoire que les promesses d'avenir.

L'expérience architecturale, à la fois théorique et immergée dans la pratique, permet de transmettre l'importance et l'actualité environnementale et territoriale du projet de Rurapolis. L'autoconstruction et la performance *in situ* représentent de véritables moments initiatiques, qui, comme le suggère le philosophe Félix Guattari avec le concept d'écophilosophie sociale, recomposent « l'ensemble des modalités de l'être-engroupe (...) par des mutations existentielles portant sur l'essence de la subjectivité² ». Cette méthodologie inculquée par le doctorat par le projet, que sous-tend la nécessité de mettre en œuvre « des pratiques effectives d'expérimentation aussi bien aux niveaux micro- sociaux qu'à de plus grandes échelles institutionnelles³ », rend possible et envisageable la Rurapolis comme scénario de réactivation venant contrebalancer la relation urbain/rural, périphéries/campagne.

BIBLIOGRAPHIE

Böhme, G. (2020). *Aisthétique : Pour une esthétique de l'expérience sensible*. Dijon : Les Presses du Réel.

Burgos Barrantes, B. (2020). *Pensar y hacer en el medio rural : Prácticas culturales en contexto*. Madrid : Ministerio de Cultura y Deporte.

Careri, F. (2013). *Walkscapes : La marche comme pratique esthétique* (J. Orsani, Trad.). Arles : Actes Sud.

Faburel, G. (2020). *Les métropoles barbares : Démondialiser la ville, désurbaniser la terre*. Paris : Le Passager Clandestin.

Geddes, P. (2007). *Civics: As applied sociology* (Œuvre originale publiée en 1904). London : Dodo Press.

Guattari, F. (1999). *Les trois écologies (L'Espace Critique)*. Paris : Galilée.

Latour, B. (2017). *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*. Paris : La Découverte.

Maljean González, P., & Pons Izquierdo, J.-J. (2021). *Despoblación y despoblamiento en Navarra*. Pampelune : Universidad de Navarra.

Pedrozzi, M. (2020). *Perpetuating architecture : Martino Pedrozzi's interventions on the rural heritage in Valle di Blenio and in Val Malvaglia, 1994–2017*. Bonn : Park Books.

NOTES

1. CARERI F. (2013), *Walkscapes – La marche comme pratique esthétique* (traduit de l'italien par Jérôme Orsani), Actes Sud, Arles, p.71

AUTEUR

Salomé Wackernagel est architecte, ayant étudié le design et l'architecture à Paris (ESAA Duperré), Versailles (ENSAV) et Berlin (TU/UdK), et travaillé au sein de plusieurs agences d'architecture reconnues telles que Raumlabor ou Lacaton & Vassal entre 2012 et 2016, avant de développer ses propres projets de rénovation et de réhabilitation, ainsi que des processus participatifs dans l'espace public en France, Allemagne, Suisse et Espagne.

Laboratoire de recherche de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles LéaV/ENSA Versailles – CY Université · EUR « Humanités, Création, Patrimoine », Investissement d'Avenir ANR-17-EURE-0021

Direction de thèse : Susanne Stacher Codirection : Juan-José Pons Izquierdo

2^e année de thèse en 2023

wackernagel@gmail.com



Thème 2 : Enjeux de cadre de l'intervention existant & matériaux géo-biosourcés

Remodeler les paysages historiques

Giulia Anna SQUEO

RÉSUMÉ

Il est de plus en plus nécessaire d'apporter des réponses conceptuelles aux multiples situations de dégradation dans lesquelles se trouvent les sites du patrimoine archéologique. Il s'agit de sites à fort potentiel de conception, mais où se posent des problèmes d'usage et de lisibilité des structures anciennes. La valorisation et la compréhension des lieux deviennent des outils du projet dont la connaissance doit être le fondement de la pratique du design. L'investigation théorique veut laisser une place à l'expérimentation du design dans l'Antiquité comme réponse concrète et objective au besoin d'intelligibilité des sites. Le but du projet est de donner de l'éloquence aux traces restantes et de concrétiser le binôme recherche-projet visant à appliquer des choix de conception dans les sites. En utilisant des produits industriels, il s'agit d'intervenir sur l'Antique pour restaurer les perceptions originelles de l'espace, le remodelage des configurations du sol des paysages patrimoniaux.

MOTS-CLES

patrimoine, intervention, reconfiguration, Espagne.

1 Identification du champ d'investigation

Le patrimoine archéologique offre l'opportunité de réfléchir au thème de la protection en termes de préservation des ruines, d'intelligibilité formelle et d'utilisabilité, de compatibilité de l'intervention avec la matière ancienne et de réversibilité. De ces besoins concrets, qui identifient le problème général, découlent les questions de recherche : quel est le rapport entre la ruine et le projet ? Comment répondre à l'exigence d'intelligibilité formelle ? Quelles formes et quels matériaux utiliser pour le projet dans un contexte archéologique ? De telles questions doivent avoir des résultats concrets grâce aux réponses en termes de conception. C'est ainsi que s'exprime le binôme recherche-projet, objet de cet article, en partant de l'hypothèse que théorie et projet doivent être liés par une relation réciproque incontournable (Martí Arís, 2008). Les architectes ont toujours été appelés à intervenir sur ce qui reste d'anciennes constructions pour proposer des interventions sur des terrains qui ont déjà été façonnés à la fois artificiellement et naturellement. L'intervention de conception naît donc de la volonté de remédier aux événements transformateurs sur le paysage et le patrimoine. La mission du projet est de donner de l'éloquence aux traces restantes, qui portent la signification de l'architecture ancienne mais qui sont aussi l'héritage d'un patrimoine commun (Álvarez, 2023). Intervenir dans le patrimoine archéologique implique de connaître en profondeur l'histoire des sites. Ce n'est que grâce à une connaissance approfondie du passé qu'il est possible de proposer des interventions de conception respectueuses des vestiges qui sont cohérentes avec leur forme originale, sans déformer l'essence « rendant l'intangible tangible » (Álvarez et De la Iglesia, 2017).

2. Objectifs

Cet article, qui résume l'investigation de la recherche doctorale en cours, vise à mettre en évidence la manière dont le projet est considéré comme un outil de prévision, capable de jeter les bases d'une conception future en mesure de résoudre les problèmes liés à la valorisation des sites archéologiques et à la transmission de la mémoire historique et physique des lieux. Le projet est compris comme une manière d'expérimenter dans un domaine où l'attitude est habituellement plutôt conservatrice. En particulier, le défi est de pouvoir intervenir dans des contextes archéologiques en recourant à l'application d'éléments spécifiques du monde industriel, ce que nous pourrions définir comme des murs de pierres sèches mises en cage. Il s'agit d'un système de construction dont les caractéristiques sont la simplicité de la forme, la reconnaissance de l'intervention et la réversibilité. Cet aspect fait partie d'un milieu culturel qui trouve ses premiers cas explicatifs dans le contexte espagnol (De la Iglesia Santamaría et Tuset, 2011 ; Gironès, 2014). Une telle application, dans le domaine archéologique, constitue une nouveauté en ce sens. En effet, il s'agit d'un élément de construction habituellement utilisé dans le domaine de l'ingénierie civile. La nouveauté et le défi de la recherche consistent précisément à « ennoblir » ce système de construction en l'utilisant comme élément d'architecture, pouvant ainsi remplir non seulement des fonctions structurelles, mais aussi des exigences de reconfiguration formelle. Tout ceci a pour but ultime d'améliorer la compréhension des sites, en combinant les besoins de protection des sites patrimoniaux grâce aux techniques et matériaux contemporains compatibles avec la conception dans un contexte archéologique.



Figure 1 : Loppio (TN, Italie), parc archéologique de l'île de Sant'Andrea,
photographie de Giulia Anna Squeo

3. Méthodologie

La méthode proposée pour mener la recherche comporte trois étapes. Dans un premier temps, l'objectif est de définir un cadre théorique cognitif ; dans un deuxième temps, nous passons à l'investigation d'études de cas emblématiques qui mettent en œuvre ces objectifs et fournissent ainsi des outils de réflexion sur la relation entre le design contemporain et l'ancien. Dans cette section, nous avons également l'intention d'étudier l'aspect technique de l'élément de mur de pierres sèches mises en cage, en étudiant ses caractéristiques et son aspect technico-constructif. Il est important d'étudier comment il peut être conçu en déterminant sa trame, en choisissant le type de matériau de remplissage à utiliser en termes de taille, de couleur, de texture en fonction des besoins du site dans lequel on est appelé à intervenir. La troisième et dernière partie se termine par l'étude des résultats formels possibles d'un point de vue productif et pratique-expérimental par rapport aux domaines d'application spécifiques identifiés.

4. Cadre théorique

En observant la manière dont l'architecture ancienne s'est rapportée à la préexistence, il est possible de déduire le *modus operandi* permettant de développer une pratique consciente de la conception sur les sites de l'ancien. Ce choix découle de la prise de conscience que pour parler de transformation, il faut reconnaître les invariants conservés dans le système préexistant (Martí Aris, 2007). Sémantiquement, le terme « préexistence » indique ce qui existe avant toute intervention. On est souvent confronté à une intervention sur des ruines pour lesquelles il est souvent presque impossible de revenir à un *statu quo*, sauf par des reconstructions théoriques, car les formes de l'architecture de l'Antiquité sont présentées dans des contextes qui ont été fortement modifiés par rapport à leurs contextes d'origine en raison des stratifications ou de l'action du temps (Augè, 2004). Le projet permet de reconstituer et de réhabiliter des relations qui, par leur état de ruine, n'existent plus. Il vise à récupérer les relations entre les parties de l'environnement bâti en vue de rétablir les anciennes hiérarchies et d'en créer de nouvelles (Solà Morales, 1985). La ruine doit être comprise comme un fragment « parlant », capable de restituer le sens d'une architecture qui, bien que n'étant plus visible dans sa totalité, peut être perçue à travers les proportions et la mesure de ce qui reste. À travers la reconfiguration d'une partie du monument, c'est la reconstruction « virtuelle » de l'ensemble du monument qui est suggérée à l'imagination de l'utilisateur.

5. État de l'art

Des études de cas ont été identifiées qui offrent une réinterprétation critique des vestiges archéologiques en utilisant l'outil technologique du mur de pierres sèches mises en cage. D'un point de vue opérationnel, l'objectif est d'adopter une approche interventionniste limitée à la reconfiguration d'anciennes topographies et d'éléments ponctuels, sans qu'il soit nécessaire de reproduire entièrement des formes qui n'existent plus. Les expériences de projet développées par le LabPap, un groupe de recherche de l'université de Valladolid (Espagne), sont particulièrement paradigmatiques à cet égard. Le premier cas est l'intervention sur le théâtre de la colonie romaine de Clunia Sulpicia. Selon les concepteurs, cette intervention « synthétise la manière de comprendre le projet » en commençant par une recherche scientifique sur l'histoire et la conformation antiques du théâtre afin de parvenir à une intervention de conception qui va au-delà de la simple restauration (Álvarez, 2023). Une étude historique et architecturale approfondie a permis d'identifier les éléments saillants de l'architecture de l'ancien théâtre qui ne sont plus

conservés. Le projet les réintroduit en utilisant de nouveaux éléments contemporains bien intégrés aux matériaux anciens. Des murs de pierres sèches mises en cage ont été utilisés pour reconfigurer certaines parties de la cavea. Ainsi, la cohérence matérielle de l'ancienne maçonnerie a été restaurée avec des formes simples qui permettent de comprendre l'aspect spatial (Zelli, 2013). L'objectif du projet est de préserver le monument, de le rendre plus compréhensible et de lui rendre son usage d'origine. Une autre étude de cas intéressante est celle de Tiermes. La visibilité, l'accessibilité et la compréhension des ruines du Forum romain sont assurées par un projet qui tient compte de la topographie, des structures architecturales et des matériaux existants. Le projet propose de nouveaux parcours et de nouvelles perceptions du monument qui s'ouvrent sur le paysage environnant. En termes de matériaux, des gabions ont été utilisés, avec un choix minutieux de matériaux qui s'intègrent bien aux structures et à la topographie existantes (Iglesia et Alii, 2010). Les gabions ont été choisis pour la reconfiguration formelle du mur romain de la « Maison de l'Aqueduc », avec un choix judicieux de matériaux pour bien s'intégrer dans le paysage. Si, d'une part, l'élévation est reconstruite grâce à l'utilisation de gabions qui donnent une façade unifiée, d'autre part, il est décidé de laisser vider l'espace entre le mur et le plan horizontal de la terrasse. De cette manière, il est encore possible de voir comment l'intervention s'adapte à la topographie et comment la topographie a toujours conditionné la conception architecturale.



Figure 2 : Burgos (Espagne), le théâtre romain de Clunia Sulpicia, intervention de conception (Zelli, 2017).



Figure 3 : Tiermes (Espagne), à gauche, projet du Forum romain, à droite, projet pour la Casa del Acueducto (Álvarez, Iglesia, 2017).

6. Conclusion

Les interventions patrimoniales comportent une grande responsabilité, celle de transmettre le passé, en préservant les vestiges des effets du passage du temps. La position que le projet veut adopter n'est pas de cristalliser l'état des ruines mais plutôt de créer la possibilité que ces vestiges archéologiques fassent partie intégrante du présent. Le projet, tout en répondant à des besoins concrets, doit donc se rapporter aux vestiges anciens avec conscience. Cette attitude se traduit par une connaissance approfondie de l'histoire du site qui jette les bases d'un projet scientifiquement réfléchi. Le langage avec lequel l'action de conception est réalisée est cependant contemporain, mais dans lequel un désir de retour à un mode de construction « traditionnel » est perceptible dans la manière dont le nouveau se rapporte à l'existant. Tout comme dans les sanctuaires hellénistiques en terrasse, l'architecture doit faire face à une préexistence constituée par la conformation orographique du site, de même, l'intervention qui voit l'utilisation du mur de pierres sèches mises en cage se confronte et se juxtapose à une forme préexistante constituée par l'architecture antique sur laquelle elle s'inscrit en continuité. La conception contemporaine en contexte archéologique laisse place à une innovation qui ne cesse de regarder l'ancien en termes de respect, de réversibilité de l'existant. C'est le défi que cette recherche se propose de relever.

BIBLIOGRAPHIE

Álvarez, D. (2015). Metodologías de proyecto en el paisaje patrimonial : Proyectar la memoria, Madrid : Editorial Rueda, pp. 147-157.

Álvarez, D. (2023). Temps, mémoire, paysage et projet : réflexions sur le projet architectural contemporain en paysages patrimoniaux. In M. Rodrigo de la O Cabrera & F. Arques Soler (Éds.), Ensembles : Paysage contemporáneo y práctica patrimonial (pp. 105-114). Madrid : Abada Editores.

Álvarez, A. D., & Iglesia, M. A. (2017). Modelos de paisaje patrimoniales : Estrategias de protección e intervención arquitectónica. Valladolid : Gráfica Gutiérrez Martín, pp. 8-27.

Augé, M. (2004). Rovine e macerie : Il senso del tempo. Torino : Bollati Boringhieri Editore, pp. 22-37.

Barbieri, C. (2019). Il progetto di architettura per l'antico : patrimonio culturale come opera aperta. In Actas del XI Congreso Internacional AR&PA 2018 (p. 33). Valladolid : Gráfica Gutiérrez Martín.

Corboz, A. (1985). Il territorio come palinsesto. Casabella, (516), pp. 22-27.

Dohijo, E., & Lobo, A. P. (2019). Evolución del valor arqueológico de un patrimonio cultural singular : El yacimiento de Tiermes (Soria) como ejemplo. In Actas del XI Congreso Internacional AR&PA 2018 (p. 31). Valladolid : Gráfica Gutiérrez Martín.

Grassi, G. (1999). Progetti per la città antica : La mediocrità come scelta obbligata. Casabella, (666), pp. 34-35.

Guardini, R. (1993). Lettere dal lago di Como. Brescia : Editrice Morcelliana, pp. 25-31.

Iglesia Santamaría, M. Á., & Tuset, F. (2011). Archaeological research and architectural project. In *Interpretar a Ruina : Contribuições entre campos disciplinares* (pp. 225-239). Porto.

Iglesia Santamaría, M. Á., Pérez González, C., Illarregui Gómez, E., Álvarez Álvarez, D., Zelli, F., & Arribas Lobo, P. (2010). Tiermes : laboratorio cultural. Trabajos de restauración, musealización y puesta en valor (2007-2010). In A. Romero & S. Sanchez Chiquito (Éds.), *VI Congreso Internacional de Musealización de Yacimientos Arqueológicos y Patrimonio* (pp. 233-241). Toledo : Etel Comunicación.

Linazasoro, J. I. (1984). Apuntes para una teoría de proyecto. In *Serie Arquitectura y Urbanismo*. Valladolid.

Martí Arís, C. (2007). La cèntina e l'arco : Pensiero, progetto, teoria in architettura. Milano : Christian Marinotti Edizioni, pp. 22-34.

Raga, F. S. (2019). Acciones. In *Actas del XI Congreso Internacional AR&PA 2018* (p. 5). Valladolid : Gráfica Gutiérrez Martín.

Simmel, G. (2006). Le rovine. In G. Simmel, *Saggi sul paesaggio* (pp. 70-81). Roma : Armando Editore.

Solà Morales, I. (1985). Dal contrasto all'analogia : Trasformazioni nella concezione dell'intervento architettonico. Lotus International, (46), pp. 37-44.

Vitta, M. (2005). Il paesaggio : Una storia fra natura e architettura. Bologna : Piccola Biblioteca Einaudi, pp. 73-79.

Zelli, F. (2013). Interpretare la rovina : Il restauro del Teatro Romano di Clunia tra ricerca archeologica e progetto di architettura. *La Rivista di Engramma*, (103), pp. 26-40.

AUTEUR

Architecte, elle obtient son diplôme au Politecnico di Bari en 2019 avec un mémoire sur l'histoire de l'architecture antique et atteint l'habilitation d'architecte la même année. En 2022, elle obtient le titre de spécialiste en patrimoine architectural et paysager. Elle participe aux missions d'étude et de relevé de l'architecture antique en Grèce et en Sicile. Depuis novembre 2022, elle est doctorante dans le domaine du patrimoine historique.

Département d'Architecture, Construction et Design (ArCoD), Cours de Doctorat
Project for Heritage : Knowledge, Tradition and Innovation, Politecnico di Bari (Italie)

Direction de thèse : Michele MONTEMURRO Codirection : Monica LIVADIOTTI

1^{re} année de thèse en 2023

g.squeo2@phd.poliba.it

Laboratoire d'expérimentation pour la mise en place d'un plan guide

Le cas du grand ensemble Ancely, à Toulouse

Natacha ISSOT

RÉSUMÉ

Nous interrogeons la thématique du « cadre de l'intervention de l'existant », par l'évolution de l'ensemble de logements collectifs Ancely à Toulouse. Cette résidence, construite dans les années 1960, est sous le coup de transformations (matérielles, immatérielles, usages, identité...) que nous cherchons à saisir.

Nous questionnons la place du projet dans une double dynamique, du processus de patrimonialisation, comme une manière d'identifier ce qui fait patrimoine et ce qui forme l'identité du lieu ; ainsi que du processus de réhabilitation qui doit faire évoluer, communiquer, traduire dans un langage commun des usages dont l'importance doit être identifiée et au cœur des discussions. Nous formulons l'hypothèse que la prise en compte des singularités du lieu, par le prisme de la valeur d'usage, serait un socle pour des évolutions mesurées. Nous proposons alors la mise en place d'un plan guide pour un patrimoine en évolution.

MOTS-CLES

valeur d'usage, patrimonialisation, plan guide, grand ensemble

1. Introduction

Cette proposition de communication interroge la thématique du « cadre de l'intervention de l'existant ». Pour cela, nous nous appuyons sur les réflexions en cours d'étude dans le cadre de la thèse de doctorat portant sur « la prise en compte de la valeur d'usage dans la patrimonialisation et la réhabilitation des grands ensembles en France. Le cas de la résidence Ancely à Toulouse¹. »

Nous interrogeons cette thématique au travers d'une monographie, comme précisé dans le titre de la thèse, le cas de la cité Ancely. Celle-ci a été construite dans les années 1960, par l'architecte français Henri Brunerie, et se compose de huit cent cinquante-six logements répartis entre sept cent soixante-six appartements dans vingt-trois immeubles collectifs, et quatre-vingt-dix maisons individuelles groupées. L'ensemble possède de nombreuses qualités constructives, architecturales, paysagères, d'usages, sociales... et un patrimoine tant matériel qu'immatériel. Plus de trois mille personnes résident à Ancely, et évoluent au cœur d'un parc centenaire et d'équipements, commerces, services, le tout situé à la confluence de la rivière du Touch et de la Garonne.

La résidence est aujourd'hui sous le coup de transformations, disparitions d'usages, de sa cohérence d'ensemble et d'une certaine forme de son identité (matérielle, patrimoniale,

sociale, communautaire...). L'absence d'harmonisation dans les interventions, les disparités d'engagement des résidents, les tensions entre acteurs, l'évolution des normes de logements, la question de la transition écologique... interrogent sur l'évolution de la cité. Certains habitants soucieux de préserver leur cadre de vie recherchent un accompagnement pour leurs démarches. Nous nous interrogeons alors sur les possibilités d'évolution de cette résidence, en accord avec tout ce qui fait son identité, son patrimoine, son histoire, et l'ensemble des besoins qui émergent. Quel rôle peut alors jouer le projet dans l'évolution du grand ensemble ?

Nous faisons l'hypothèse que le regard de l'architecte est nécessaire à cette évolution, tout en associant des outils d'autres disciplines. Nous formulons également l'hypothèse qu'un laboratoire d'expérimentations pour une évolution mesurée et située, par la mise en place d'un plan guide à Ancely, pourrait être une piste de réponse. Nous verrons dans une première partie, de quelle manière le projet est convoqué pour une analyse fine du site. Et dans un deuxième temps, nous nous attarderons sur le projet comme support de prospectives.

2. Analyse de l'existant par la pratique de terrain, le projet comme modèle d'analyse

D'une part, le projet est ici convoqué comme outil d'analyse et de compréhension fine du lieu. La recherche propose une méthode d'observation des situations, des usages et de la valeur d'usage comme socle de compréhension, et comme manière de se saisir des dispositifs, des modes de vie, et des interactions. La méthode développée propose donc une exploration, sur et par les usages, des espaces et du temps dans le grand ensemble.

La méthode proposée se compose d'éléments architecturaux, tels que les relevés de l'espace habité, le redessin (en plans, coupes, croquis, schémas), mais également des outils issus des sciences sociales comme l'observation de terrain, l'arpentage de l'espace et les entretiens semi-directifs. L'ensemble des éléments collectés nous permet de définir des critères d'analyse, pour une sélection de cas pertinents et représentatifs pour notre étude. Ces critères nous permettent ensuite de réaliser des diagnostics situés, et un atlas des situations, usages et valeurs d'usage.

Le projet est donc un outil de recherche qui permet de « révéler des situations et de recueillir des discours dans une relation directe avec le réel² », ainsi qu'une manière de « (...) mieux comprendre les qualités de ce patrimoine avant d'agir de façon trop systématique³ ».

Les outils du projet nous permettent ensuite une compréhension des espaces, des perceptions, des représentations. L'objectif est alors de saisir les différentes caractéristiques du lieu dans une complémentarité entre le discours habitant, et les outils de représentations (plans, coupes, coupes perspectives, axonométries, relevés d'usages, schémas, croquis, photographies) pour une compréhension de chaque situation observée. Chaque transformation et appropriation révèle des capacités de l'habitant à mettre au point un dispositif sur mesure en fonction de ses besoins et du lieu dans lequel il évolue. L'observation et le relevé de ces éléments, mis en lien avec les différentes entrées d'analyse, esquissent un état des lieux, une compréhension du présent à Ancely, ainsi que l'inventaire des besoins, des possibles, et de leur impact sur le grand ensemble.

L'ensemble souligne des processus, des complexités, des enjeux, des schémas d'acteurs. Nous nous servons alors du projet pour décrire, révéler « les processus

d'individualisation », « identifier les situations » et faire « émerger les possibilités⁴ ». Comme l'indique Findeli, le projet est ici convoqué pour « révéler des situations et pour recueillir des discours dans une relation directe avec le réel⁵ ».

3. Compréhension du passé et présent pour un projet comme support de prospectives

Dans un second temps, nous nous interrogeons alors sur la manière dont toutes ces observations, relevés de l'espace habité, entretiens avec les habitants, et leur analyse peuvent nous permettre d'ancrer nos connaissances et d'esquisser des évolutions plus mesurées. À Ancely, la demande vient directement des habitants d'être épaulés dans leurs prises de décisions et dans l'évolution de la cité. Démunis face à l'immensité des normes, besoins de chacun, conflits entre résidents, ils cherchent à retrouver une cohérence d'ensemble qui se perd. Le projet est donc interrogé comme une manière de faire évoluer le lieu. En effet, dans le cas du grand ensemble étudié, l'objectif est de penser à la fois sa patrimonialisation et sa réhabilitation, de manière simultanée. L'idée est d'interroger le rapport à l'usage, et à la valeur d'usage dans cette double dynamique. Le projet et les outils du projet permettent d'expérimenter, de proposer et de mettre en avant, les capacités de préservation et des transformations du lieu, dans le respect de son identité. Nous faisons l'hypothèse que les outils du projet architectural mis en lien avec des outils et méthodes des sciences sociales nous permettent une compréhension plus fine des espaces, des perceptions, des représentations, des besoins, des moyens mis en place.

Nous étudions alors la possibilité de la mise en place d'un « plan de développement de la valeur d'usage » pour la résidence. Il s'agit d'une forme d'étude et de recherche ancrée dans les réalités préalablement identifiées, et dont la parole des habitants interrogés est la matière première qui permet d'énoncer les besoins, les enjeux, les problématiques. Le plan se veut un outil d'aide à la décision, de conseils, de prescriptions pour envisager le futur d'Ancely, en cohérence d'ensemble. Son ambition est de répondre à des demandes habitantes, en proposant des transformations plus en accord avec à la fois les qualités et besoins identifiés par les résidents, ainsi que les qualités matérielles et immatérielles soulignées par une analyse patrimoniale. La mise en place de ce plan guide dans le cas de la résidence d'Ancely servirait de laboratoire d'expérimentations pour une réflexion plus large de méthodologie applicable à d'autres ensembles de logements.

L'objectif serait de mettre en place un plan guide thématique, qui traverse les échelles identifiées dans l'analyse. Deux grands thèmes se dégagent, le premier cherchant à préserver ce qui fait l'identité dans le grand ensemble, dans une temporalité relativement longue ; et le second se préoccupe des thèmes sur le temps plus court et des améliorations et transformations possibles.

Le plan guide se doit de mettre en évidence le fait que tout n'est pas possible, par une phase d'analyse et d'inventaire des différentes appropriations observées en termes de flexibilité, d'usages, de transformations. L'idée est de mettre en place des « curseurs d'impact » sur la composition d'origine et sur les éventuels conflits d'usages créés, en fonction de chaque intervention.

Conclusion

Nous mettons ici en avant l'hypothèse de Paola Vigano, qui indique que le projet est « un outil de pensée et de production de connaissance », permettant de « produire des idées, d'enrichir le débat » et « d'interroger les processus de décisions afin de relever des pistes pertinentes pour les constructions de demain⁶ ».

Nous questionnons donc la place du projet dans cette double dynamique de patrimonialisation, comme une manière d'identifier ce qui fait patrimoine et ce qui forme l'identité du lieu ; ainsi que dans le processus de réhabilitation qui doit faire évoluer, communiquer, traduire dans un langage commun des usages dont l'importance doit être identifiée et au cœur des discussions.

L'enjeu à Ancely est donc de réussir à faire cohabiter patrimoine et habitat en évolution, situé au cœur des besoins actuels et de demain. Plus largement, la méthodologie du plan guide a pour objectif de valoriser l'évolution des grands ensembles, un patrimoine de l'habiter dont les valeurs d'usage singulières méritent une attention particulière en ce qu'elles peuvent enrichir les réflexions sur la ville de demain.

BIBLIOGRAPHIE

Berthier, S. (2021). À la recherche de la résilience - Entretien avec l'architecte et historien Raphaël Labrunye. In *Rénovation énergétique des bâtiments du XX^e siècle : À quoi servent les architectes ?*, DA, (289).

Chupin, J. P. (2014). Dans l'univers des thèses, un compas théorique. *Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, (30-31), Trajectoires doctorales 2, 23-39.

Findeli, A. (2004). La recherche-projet : Une méthode pour la recherche en design. Texte de la communication présentée au premier Symposium de recherche sur le design tenu à la HGK de Bâle. En ligne, 22 p.

Findeli, A., & Coste, A. (2007). De la recherche-crédation à la recherche-projet : Un cadre théorique et méthodologique pour la recherche architecturale. *Lieux communs - les cahiers du LAUA*, (10), 139 p.

Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine. (2014). Trajectoires doctorales 2. Paris : Éditions du patrimoine, 289 p.

Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine. (2012). Trajectoires doctorales 1. Paris : Éditions du patrimoine, 278 p.

Mazel, I., & Tomasi, L. (2017). Approche du projet dans la recherche doctorale en architecture. In *Contour* (n° 1), *Divergences in architectural research / de la recherche en architecture*. Publié en ligne.

Rollot, M. (2019). *La recherche architecturale : Repères, outils, analyses*. Montpellier : Éditions de l'Espérou, 329 p.

Vigano, P., & Aubert, A. G. (2016). *Les territoires de l'urbanisme : Le projet comme producteur de connaissance*. Genève : MetisPresses, 296 p.

NOTES

1. Thèse de doctorat réalisée par Natacha ISSOT, sous la direction de Rémi Papillault (LRA Toulouse) et Audrey Courbebaisse (UC Louvain), sous contrat doctorat du ministère de la Culture (2021-2023)
2. Mazel, Ivan, et Léo Tomasi. « Approche du projet dans la recherche doctorale

en architecture ». Contour, n° 1 (2017). <https://hal.science/hal-01155262>.

3. Berthier Stephane. « À la recherche de la résilience - Entretien avec l'architecte et historien Raphaël Labrunye ». In RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS DU XX^e SIÈCLE : À QUOI SERVENT LES ARCHITECTES ?, DA n° 289., 2021.

4. VIGANO P., AUBERT AG, (2016), « Introduction », in : VIGANO P., AUBERT AG, Les territoires de l'urbanisme : le projet comme producteur de connaissance, MetisPresses, Genève, 296 p.

5. FINDELI A, (2004), La recherche-projet : une méthode pour la recherche en design, texte de la communication présentée au premier Symposium de recherche sur le design tenu à la HGK de Bâle, en ligne, 22 p.

AUTEUR

Natacha Issot est architecte D.E. et doctorante en 3^e année de thèse en architecture, sous contrat doctoral du ministère de la Culture depuis janvier 2021. Sa thèse porte sur « la prise en compte de la valeur d'usage dans la patrimonialisation et la réhabilitation de grands ensembles ; le cas de la résidence Ancely à Toulouse ».

École doctorale TESC, Laboratoire de recherche en Architecture (LRA), ENSA Toulouse, université Toulouse Jean Jaurès

Direction de thèse : Rémi Papillault Codirection de thèse : Audrey Courbebaisse

3^e année de thèse en 2023

natacha.issot@toulouse.archi.fr

Méthodes de recherche pour développer la construction en terre crue

Observation participante, expérimentation et recherche diagnostique

Julien NOURDIN

RÉSUMÉ

L'article qui suit propose d'explorer trois outils méthodologiques mobilisés conjointement dans ma thèse qui traite du développement écoresponsable de la « filière terre » dans la région Grenoble-Lyon-Valence. Ainsi, les démarches d'observation participante, d'expérimentation et de recherche diagnostique sont successivement définies et contextualisées. L'objectif de cette réflexion est de démontrer que ces démarches consistent bien à faire de la recherche par le projet. Après un peu plus d'un an de mise en œuvre d'une telle méthodologie de recherche, il est également possible de tirer des leçons sur l'efficacité de ces méthodes et outils de recherche par le projet ainsi que leurs limites qui seront exposées.

MOTS-CLES

observation participante, expérimentation, recherche diagnostique, recherche-action

1. Introduction

En France, le secteur du BTP est responsable de près d'un quart de la production de gaz à effet de serre (GES) (Hamilton, Rapf, 2020, p. 4). L'ensemble de ces émissions résulte d'une part de la somme de toutes les émissions survenues durant le cycle de vie des matériaux de construction et d'autre part de la consommation des systèmes et des équipements du bâtiment (chauffage, climatisation, ventilation, éclairage, etc.). Au regard de l'urgence climatique, il est impératif d'entamer des transitions d'envergure dans ce secteur afin de tenir les engagements pris par la France, d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050.

La terre crue est présente dans l'architecture en France depuis l'Antiquité et est encore visible de nos jours à travers un important patrimoine édifié jusqu'au début du XX^e siècle avant de disparaître au profit des matériaux industrialisés. Toutefois, depuis quarante ans, la filière tente de se restructurer, mais seulement à travers de petites initiatives à impact limité. Pourtant, avec ses propriétés physiques, environnementales, la terre crue au même titre que le réemploi et les autres matériaux biosourcés, a été identifiée comme l'une des

solutions aux problématiques environnementales contemporaines. En effet, elle présente de nombreux avantages qui permettent de réduire les émissions de GES tout au long de sa vie (extraction, transformation et mise en œuvre nécessitant peu d'énergie) et offre une importante disponibilité répartie sur le territoire diminuant le poids du transport, ainsi qu'une réversibilité infinie. Les propriétés passives d'inertie, de déphasage et de régulation hygrométrique que la terre possède ont également une influence sur la sensation de confort des occupants, ce qui induit la diminution des besoins en chauffage et en climatisation des espaces.

La thèse que je mène depuis janvier 2022, intitulée : « Vers une “filrière terre” écoresponsable capable de répondre aux enjeux des transitions du XXI^e siècle », vise à apporter une contribution à un développement écoresponsable de la « filière terre » en identifiant les possibles et les conditions nécessaires à celui-ci. Ainsi, elle participe à son niveau à décarboner le secteur du BTP évoqué précédemment. Afin d'être concrète, réalisable et d'obtenir des résultats précis et adaptés à un contexte, elle s'appuie en grande partie sur un territoire d'étude qui est délimité par les agglomérations de Grenoble, Lyon et Valence. Ce périmètre a été choisi, car il s'agit d'un des territoires les plus dynamiques du secteur en France en raison de son important patrimoine, de sa dynamique contemporaine et de sa concentration d'acteurs clés. Cette recherche ambitionne d'accompagner le développement futur de la filière en établissant des stratégies et des pistes d'actions à mettre en place dans les prochaines années. Pour pouvoir être en mesure de déterminer cela, il faut comprendre la situation dans laquelle se trouve actuellement la filière. La connaissance de l'histoire de la filière apparaît comme indispensable pour mener à bien cette réflexion. C'est donc dans ce sens que la thèse s'articule autour de trois grandes parties qui traitent séparément le passé, puis le présent et enfin le futur. Pour ce faire, un panel d'outils méthodologiques a donc été élaboré : pour appréhender le passé, un travail d'état de l'art sur la filière, ainsi que les concepts fondamentaux ont été réalisés à partir de la littérature scientifique et professionnelle existante. Celui-ci est complété par un travail d'inventaire de projets contemporains livrés ces cinquante dernières années qui permet de dresser le profil d'une partie du marché de la filière. Pour obtenir la situation actuelle de la filière, des entretiens auprès d'acteurs clés du territoire sont réalisés et sont accompagnés par l'étude d'un corpus de projets récemment livrés ou actuellement en phase de conception, certains de ces derniers font l'objet d'un processus d'observation participante. Un focus est également effectué sur la thématique de l'approvisionnement en ressource du territoire des constructeurs qui est l'un des principaux leviers de développement. La partie qui traite du développement à venir de la filière propose d'abord d'édifier des stratégies et des pistes de développement en s'appuyant sur les données recueillies dans l'ensemble des deux parties précédentes. Celles-ci sont poursuivies par des réflexions concrètes à travers l'expérimentation de matériaux innovants et la réalisation d'un diagnostic en prévision de la programmation d'une fabrique à matériaux de construction sur le territoire d'étude.

Dans la présentation de cette thèse et plus particulièrement dans son organisation, on remarque plusieurs outils méthodologiques qui se rapprochent ou se réclament de la recherche « par le projet » ; on peut donc se demander en quoi ces méthodes intègrèrent cette forme de recherche. Quels en sont les avantages et les limites qui ont été observés ?

Avant de commencer, il est d'abord nécessaire de définir ce à quoi la recherche par le projet correspond ici. La recherche par le projet est l'une des formes que peut prendre la recherche-action. D'abord, la « recherche par » l'engagement des chercheurs dans l'action (Lavoie et al., 2008, p. 74). Dans une communication, Alain Findeli expose la

recherche par le design, discipline proche de l'architecture, qu'il définit sous le terme de « recherche-projet ». Il s'agit pour lui d'un type de recherche actif, situé et engagé dans le champ d'un projet [...]. Le projet étant l'équivalent pour nous du « terrain » des sciences sociales et du « laboratoire » de la recherche expérimentale (Findeli, 2004, p. 10).

À présent, nous pouvons parcourir les trois outils méthodologiques mobilisés dans cette recherche qui ont été identifiés comme étant de la recherche par le projet. Nous aborderons d'abord les démarches d'observations participantes. Dans un deuxième temps, nous nous attarderons sur les travaux d'expérimentation. Enfin, nous aborderons l'étude diagnostique qui est réalisée en amont de l'élaboration d'un projet de fabrication de matériaux de construction écoresponsable.

2. L'observation participante pour connaître de l'intérieur les processus de projets en terre

L'observation participante qui peut également prendre le nom de « participation observante » est une pratique ethnographique courante en sciences humaines et sociales. L'ethnographie est d'ailleurs « une démarche d'enquête qui s'appuie sur une observation prolongée, continue ou fractionnée d'un milieu, de situations ou d'activités [...]. La démarche s'appuie donc sur l'implication directe, à la première personne, de l'enquêteur [...] en tant qu'il observe en y participant ou non des actions ou des événements en cours. Le principal médium de l'enquête est ainsi que l'expérience incarnée par l'enquêteur. » (Cefaï, 2010, p. 7).

Après avoir déterminé un groupe social concret, le chercheur peut l'étudier en participant à son quotidien. L'objectif affiché est de pouvoir observer ce dernier « de l'intérieur ». Dans son ouvrage *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines*, Paul N'Da insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas simplement de voyeurisme, mais bien d'une observation cadrée, dédiée à un groupe d'individus sur une temporalité définie qui implique la participation du chercheur aux activités collectives. On note également que l'étude réalisée en immersion doit être effectuée de manière rigoureuse afin de minimiser les potentielles perturbations qui pourraient influencer le comportement de la communauté étudiée. Avant lui, Robert Jaulin en 1983 avait défini la « participation observante » dans *Le Cœur des choses* comme une posture prise par le chercheur qui lui permet de s'immiscer dans une réalité en étant sur un même pied d'égalité avec les personnes du groupe étudié. Il ne se contente pas de regarder, bien au contraire, il prend part aux actions concrètes et réelles en suivant les procédures et usages effectifs. Cette méthode de recherche se rapproche de l'observation inductive qui permet d'élaborer des principes cohérents avec la réalité comme l'a fait Anselm L. Strauss avec sa théorie *grounded theory*. Mais il est aussi possible de focaliser son observation sur quelques éléments spécifiques afin de vérifier, préciser, ajuster ou infirmer une hypothèse (N'Da, 2015, p. 126).

Dans le cas de ma recherche, l'observation participante consiste à intégrer le plus en amont possible une équipe de conception d'un projet architectural sélectionné pour son statut de démonstrateur de la construction en terre afin d'être immergé au moment des prises de décisions. Cela m'amène à être intégré au sein des échanges par mails de l'équipe de conception, d'avoir accès aux pièces graphiques et à la documentation du projet. J'assiste également aux réunions de la maîtrise d'œuvre qui regroupe les

architectes, bureaux d'études : terre, structure, fluide, acoustique, l'économiste, le bureau de contrôle, le coordonnateur SPS et dans certains cas la maîtrise d'ouvrage. La plupart du temps, j'observe les échanges, les discussions, les négociations, ce qui me permet de comprendre les choix faits par l'équipe de conception tant du point de vue technique qu'organisationnel ou stratégique. L'objectif principal de ces observations est de déceler les stratégies qui influent sur les détails techniques et l'organisation du chantier afin d'être conformes au cadre réglementaire, adaptés aux compétences des entreprises en charge de la mise en œuvre sur chantier, mais aussi par rapport aux autres étapes de la construction et des autres corps d'états.

Je m'appuie principalement sur une prise de notes accompagnée par des annotations d'idées et d'observations relevées à chaud, l'enregistrement audio de ce genre de réunion étant trop sensible et aurait pour effet de brider l'expression des acteurs. Un travail de mise au propre est réalisé quelques jours après chaque réunion de manière à compléter la prise de notes, de pouvoir dresser de nouvelles observations et établir des liens, des parallèles, voire des idées, en prenant du recul tout en restant suffisamment frais pour être efficacement mobilisé par sa mémoire. Il est arrivé quelques fois que je sois pris à partie durant une réunion, un des acteurs m'invitant à réagir vis-à-vis de la stratégie à adopter. Dans ce cas, ayant un regard neuf, je proposais une réponse en m'appuyant sur les connaissances théoriques que j'avais acquises à ce sujet dans la littérature scientifique que ne possédaient pas ces acteurs.

J'ai également eu l'occasion durant mon cursus d'étude en architecture de réaliser un stage de recherche qui s'est appuyé presque intégralement sur cette méthodologie. En effet, j'ai travaillé comme ouvrier maçon pendant un mois à temps plein avec un artisan maçon qui avait constitué une équipe pour répondre au lot « maçonnerie pisé » d'un projet démonstrateur de restaurant scolaire dans la ville de Bourgoin-Jallieu (38).

Durant cette période, j'ai donc pu observer l'organisation générale de cette construction et réaliser le processus de mise en œuvre proposé par l'artisan. J'ai également profité des temps de pause pour prendre de nombreuses photos et recueillir les témoignages des autres ouvriers et artisans présents sur le chantier. Être en immersion durant la phase de construction et vivre les mêmes événements facilite bien évidemment le fait de pouvoir se projeter à la place de ces professionnels à travers leurs activités quotidiennes et m'a permis aussi de mieux saisir les facteurs concrets qui impactent ou valorisent les conditions de travail, la sécurité ou encore la productivité.

Ayant déjà recouru à cet outil de recherche, il me semble important de témoigner de la pertinence d'observer en immersion et de pouvoir ensuite analyser et dégager de la connaissance. En effet, les relevés sont bien plus fidèles, précis, authentiques lorsqu'on tient cette posture. Elle permet de voir et de comprendre l'ensemble des mécanismes ainsi que des facteurs qui influencent ces derniers. Cependant, il est essentiel pour le chercheur d'être capable de prendre de la distance avec l'environnement dans lequel il est immergé afin de garder un regard critique sur ses observations et ses résultats établis. L'autre difficulté pour lui est de trouver le juste milieu dans sa participation au projet, suffisamment pour être acteur, mais pas trop pour influencer les actions du groupe étudié. Il faut également garder à l'esprit que cette méthodologie peut parfois exposer à des aléas administratifs ou économiques extérieurs susceptibles de retarder, voire stopper définitivement un projet, ce qui compromet le travail de recherche au vu de ses propres contraintes temporaires et par un manque de contenu.

3. L'expérimentation pour esquisser des innovations pour le projet

À plusieurs occasions, j'ai mené des recherches dont l'expérimentation était l'outil méthodologique adapté à la vérification d'hypothèse. En effet, elle permet de mettre à l'épreuve un objet d'étude de manière contextualisée, voire parfois même en situation réelle. Grâce à l'expérimentation, nous avons pu développer, tester, innover et ajuster la mise en œuvre de techniques de construction encore récentes. La terre coulée est une technique de construction en terre crue qui a été utilisée pour la première fois dans un bâtiment démonstrateur en 2007 (Antoine & Carnevale, 2016, p. 104). Pour arriver à ce résultat, il a fallu suivre un long processus d'expérimentation qui a permis progressivement de définir les étapes de mise en œuvre et les proportions du mélange. La réalisation de prototypes a permis d'effectuer des essais afin de pouvoir valider le bon comportement du matériau face aux différentes sollicitations. Dans cette continuité, nous avons poursuivi les recherches dans le but de nous affranchir de l'utilisation de produits stabilisants (ciment, chaux, etc.) qui était obligatoire dans le protocole existant. Nous avons donc pu explorer plusieurs variantes afin d'ajuster progressivement un nouveau protocole et ainsi améliorer le résultat obtenu. Celui-ci a été suffisamment concluant pour qu'une équipe de conception l'intègre dans un de leurs projets.

Je me suis également appuyé sur l'expérimentation pour réfléchir à la production de matériaux préfabriqués en terre allégée. Cette démarche a permis de soumettre des intuitions qui portaient sur les proportions des matériaux qui composent le mélange ainsi que les propriétés de ces derniers. Par la suite, nous avons pu nous confronter à la mise en œuvre à travers de multiples séries d'essais avec des chaînes de production différentes. Malgré la réalisation d'une diversité de tests sur une courte période, peu se sont avérés concluants. Nous avons pu en déduire des connaissances qui constituent une avancée dans ce domaine, mais en tant que chercheur, cela était frustrant d'arrêter ces recherches à ce moment. Un an après, de nouvelles personnes se sont intéressées à cette thématique, ont souhaité poursuivre une partie de mes recherches et ont obtenu une opportunité via un financement. Ils ont ainsi pu continuer quelques pistes que j'avais soulevées en réalisant l'isolation d'une toiture d'un bâtiment. Ce projet démonstrateur permettra de poursuivre les précédentes recherches, de se confronter à une échelle supérieure et aux nouvelles problématiques que cela implique. Une étude sur l'évolution des propriétés du bâtiment sera également réalisée sur un temps long afin d'avoir un retour sur l'amélioration thermique de l'édifice. Ainsi, en plus d'avoir présenté mes travaux, résultats et réflexions antérieurs, je vais également participer ponctuellement à cette expérimentation afin d'actualiser et compléter les données sur le matériau.

L'expérimentation vise à vérifier une hypothèse ; dans ce cas, la recherche tente de trouver des liens entre facteurs et produit, explique des phénomènes et/ou s'assure du bon déroulement et du bon résultat d'une réflexion théorique préalablement établie. Par la suite, il est ainsi possible de faire varier un, voire plusieurs paramètres et d'étudier les conséquences sur l'objet d'étude (N'Da, 2015, p. 26). L'expérimentation en architecture nous amène à construire des prototypes à l'échelle 1:1 ; les Grands Ateliers de L'Isle-d'Abeau (38) situés au sud-est de Lyon constituent un équipement dédié à cela. Il a été conçu pour répondre à un besoin d'apprentissage par le faire dans une volonté d'échange pluridisciplinaire entre étudiants en architecture, ingénierie structure, design et les métiers de l'artisanat. Ce lieu garantit aux réalisateurs de travaux d'expérimentations « une

confrontation à l'espace et à la matière par le geste et la posture ». Il est principalement utilisé comme vecteur de pédagogies innovantes rendant possible la construction de prototypes démonstrateurs, comportant généralement des innovations et des expérimentations, comme ceux des différentes éditions du Solar Décathlon Europe ou de Terra Nostra. (Bardagot et al., 2020, p. 148-150). Les Grands Ateliers jouent un rôle important dans la transition socio-écologique, et sont par ailleurs parfaitement adaptés à cette fin, rendant possible l'expérimentation de prototypes et de systèmes constructifs novateurs décarbonés, plus vertueux, avec des matériaux biosourcés présents dans un même site. De plus, l'expérimentation au sein de ces lieux favorise la collaboration entre les étudiants et des professionnels, ce qui a pour effet de nourrir le projet (Bardagot et al., 2020, p. 170).

4. La recherche diagnostique pour alimenter le montage de projet

La question du changement d'échelle de la production de matériaux en terre crue pour démocratiser son utilisation dans l'architecture est l'un des principaux sujets de réflexions de ma thèse. Au sein de mon territoire d'étude, une poignée de fabriques de matériaux sont déjà implantées depuis plusieurs années, mais aucune n'est à l'origine du développement récent de la filière de la région. En revanche, le projet européen Cycle Terre, à Sevrans (93), a permis la conception et l'implantation en 2021 d'une fabrique de matériaux en terre crue capable de fournir la région Île-de-France. Elle est actuellement en train d'impulser une réelle dynamique dans la production architecturale en terre crue dans cette région. À la suite de cette expérience, des réflexions et des démarches ont débuté autour de la métropole de Grenoble pour installer une fabrique similaire à celle de Sevrans tout en répondant au contexte local.

En amont de la conception du projet de fabrique pour l'agglomération grenobloise, je propose d'effectuer une recherche diagnostique qui servira de support pour son élaboration. Elle viendra compléter, actualiser et contextualiser les précédentes enquêtes de ce type, réalisées dans le cadre du montage du projet Cycle Terre. Certaines des données collectées pourront à leur tour servir à d'autres projets, soit ayant le même programme dans une autre localité, soit à proximité avec un programme différent. Concrètement, cette enquête s'appuie sur l'étude des modèles existants d'autres fabriques ou structures comparables, en mobilisant un ensemble d'outils que sont les observations, les visites, les expérimentations, les entretiens qui témoignent des différents retours d'expériences, etc. L'analyse comprend également des réflexions sur les produits envisagés et les chaînes de productions capables de les fabriquer en quantité.

De manière générale, « la recherche dite “de diagnostic” reste le modèle le plus connu dans la recherche-action. Le terrain sur lequel elle se déroule est ici constitué par une situation qui existe déjà et qui se trouve en crise [...] demande à des experts d'analyser la situation [...] afin de prendre les mesures correctives qui s'imposent pour remédier à la situation » (Resweber, 1995, p. 17). On remarque que cette méthodologie de recherche est souvent mobilisée en réponse à une problématique, alors qu'elle peut être utilisée comme outil de conception. En effet, les recherches diagnostiques ont pour objectif de guider l'action (Lavoie et al., 2008, p. 70) et donc par extension, d'accompagner un projet. Cette méthode de recherche consiste à « analyser une situation pour en faire l'évaluation et proposer des solutions pour l'améliorer » (Lavoie et al., 2008, p. 71). Dans le même sens, cette analyse peut constituer un support à la conception ou la planification d'un projet en s'appuyant sur

les précédentes expériences. Les résultats de ce diagnostic peuvent ensuite inspirer, voire être transposés ou adaptés dans le cadre de l'élaboration d'un projet.

Dans le cadre de ma thèse, le diagnostic a comme volonté de mobiliser les outils de conception de projet de l'architecte tout en visant la répliquabilité des matériaux et systèmes constructifs. Ainsi, elle amorce une réflexion théorique capable d'émettre un diagnostic territorial, de proposer une programmation, l'organisation des flux et de faire des propositions concrètes des principes constructifs adaptés au contexte climatique et aux cultures constructives locales. Ces nombreuses pistes permettront d'enrichir le projet et de gagner en temps et en efficacité lorsque la phase de conception du projet débutera.

Comme nous l'avons vu précédemment, la recherche diagnostique peut participer à la résolution d'une problématique et/ou faciliter le processus de conception d'un projet. Ce dernier intervient d'ailleurs en réponse à une problématique. Le chercheur qui effectue le diagnostic doit cependant rester focalisé sur l'objectif afin de ne pas s'éloigner du sujet, car lorsque l'on mène une analyse, il est assez courant de collecter une grande quantité de données et ainsi se retrouver submergé par une quantité trop importante d'informations. Dans la plupart des cas, cela s'avérera finalement contre-productif et desservira la conception du projet, car les lecteurs pourront passer à côté des informations essentielles ou les laisser de côté et auront du mal à prioriser les préconisations. La principale attention que doit avoir le chercheur vis-à-vis de cet outil est de filtrer, et de questionner en permanence la pertinence d'une information. Il est également important d'opérer une dissociation entre projet et recherche : si le projet est répliquable ou l'information est transposable à d'autres projets ou situations, alors il s'agit vraisemblablement d'une recherche par le projet.

5. Conclusion

Nous venons de passer en revue trois outils méthodologiques de recherche par le projet, parmi d'autres, que sont l'observation participante, l'expérimentation et la recherche diagnostique. Dans le cadre de la recherche que je mène, leur mobilisation apparaît à la fois pertinente et complémentaire, au regard des objectifs et de la structuration même de la démarche. Ces outils contribuent à la compréhension du sujet étudié et alimentent les réflexions qui en découlent. Faire de la recherche par le projet favorise ainsi une perception plus juste et précise des différentes situations et pratiques présentes sur le terrain. La proximité avec celui-ci implique nécessairement une exposition aux aléas plus importante, ce qui peut avoir un impact sur le contenu produit, la temporalité ou encore la pertinence de l'objet étudié et de ses résultats, d'où l'importance d'avoir un regard critique et autocritique sur la méthodologie adoptée ainsi que les bilans obtenus. Il apparaît donc intéressant de réfléchir aux spécificités de l'emploi de ces méthodes en architecture et/ou pour le projet architectural.

L'articulation entre les différentes méthodes évoquées plus haut pourrait également être assez pertinente. En effet, dans certaines conditions, il paraît judicieux d'adapter ces outils en les utilisant de manière hybride. C'est par exemple le cas de la réalisation d'essais à l'échelle 1:1, qui semble être plus proche de la réalité avec un professionnel de la construction. J'ai pu le constater durant mon stage où pour la première fois, des alcôves ont été produites dans des murs en pisé. Ce qui revient à faire de l'expérimentation par observation participante.

On remarque que ces démarches de recherche nécessitent toutes trois de prendre à plusieurs reprises de la hauteur afin de ne pas s'égarer. En effet, nous avons vu qu'il faut

avoir un regard critique sur les relevés durant les observations participantes, les résultats des expérimentations et le périmètre de l'analyse durant une recherche diagnostique. On peut donc se demander : est-ce qu'une attention particulière sur la prise de recul doit être effectuée par le chercheur, et est valable pour les autres outils méthodologiques de la recherche par le projet ? Comment doit-elle être réalisée ? Et comment le chercheur peut-il s'assurer d'avoir été suffisamment critique à l'égard de ses observations et de ses conclusions ? De manière plus globale, nous pourrions réfléchir à la frontière entre la recherche et le projet.

BIBLIOGRAPHIE

Antoine, A.-L., & Carnevale, E. (2016). Architectures contemporaines en terre crue en France de 1976 à 2015 : Pourquoi et comment les acteurs construisent avec ce matériau aujourd'hui ? [Mémoire de DSAterre]. ENSAG. Grenoble, 183 p.

Bardagot, A.-M., Snyers, A., Simonnet, C., Doat, P., Delarue, J.-M., Paulin, M., Lipsky, F., Mouterde, R., Bonnot, C., Chansavang, Q., Freitas, S., Le Tiec, J.-M., Rollet, P., Vielfaure, D., Avenier, C., Liveneau, P., Marin, P., Houben, H., Bonnevie, M., ... Tric, Z. (2020). Les Grands Ateliers : Un lieu unique de formation, d'expérimentation et de recherche en architecture. Presses universitaires de Saint-Étienne. Saint-Étienne, 240 p.

Cefaï, D. (2010). L'engagement ethnographique. Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales. Paris, 637 p.

Findeli, A. (2004). LA RECHERCHE-PROJET : UNE MÉTHODE POUR LA RECHERCHE EN DESIGN. Premier Symposium de recherche sur le design tenu à la HGK. Bâle, 22 p.

Halleux, R. (2009). Le savoir de la main : Savants et artisans dans l'Europe pré-industrielle. Armand Colin. Paris, 192 p.

Hamilton, I., & Rapf, O. (2020). RAPPORT SUR LA SITUATION MONDIALE DES BÂTIMENTS ET DE LA CONSTRUCTION EN 2020. Programme des Nations unies pour l'environnement, 12 p.

Jacquet, H., & Maclouf, P. (2012). L'intelligence de la main : L'artisanat d'excellence à l'ère de sa reproductibilité technique. L'Harmattan. Paris, 194 p.

Lavoie, L., Marquis, D., & Laurin, P. (2008). La recherche-action, théorie et pratique : Manuel d'autoformation. Presses de l'Université du Québec. Québec, 229 p.

N'Da, P. (2015). Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines : Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article. L'Harmattan. Paris, 275 p.

Pallasmaa, J., & Schelstraete, É. (2013). La main qui pense : Pour une architecture sensible. Actes Sud. Arles, 151 p.

Resweber, J.-P. (1995). La recherche-action. Presses universitaires de France. Paris, 127p.

NOTES

1. Thèse de doctorat réalisée par Natacha ISSOT, sous la direction de Rémi Papillault (LRA Toulouse) et Audrey Courbebaisse (UC Louvain), sous contrat doctorat du ministère de la Culture (2021-2023)
2. Mazel, Ivan, et Léo Tomasi. « Approche du projet dans la recherche doctorale en architecture ». Contour, n° 1 (2017). <https://hal.science/hal-01155262>.
3. Berthier Stephane. « À la recherche de la résilience - Entretien avec l'architecte et historien Raphaël Labrunye ». In RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS DU XX^e SIÈCLE : À QUOI SERVENT LES ARCHITECTES ?, DA n° 289., 2021.
4. VIGANO P., AUBERT AG, (2016), « Introduction », in : VIGANO P., AUBERT AG, Les territoires de l'urbanisme : le projet comme producteur de connaissance, MetisPresses, Genève, 296 p.
5. FINDELI A, (2004), La recherche-projet : une méthode pour la recherche en design, texte de la communication présentée au premier Symposium de recherche sur le design tenu à la HGK de Bâle, en ligne, 22 p.

AUTEUR

Actuellement en deuxième année de thèse, Julien Nourdin mène un travail de recherche sur le développement de la filière terre au sein du laboratoire AE&CC (équipe CRAterre). Ce sujet s'inscrit dans la continuité de son cursus d'architecte qu'il a effectué à l'ENSAG. En effet, après une licence en 2019, il a intégré le Master AE&CC où il a réalisé deux stages de recherche sur des techniques de construction en terre. Il a également participé à la conception et la construction d'un restaurant scolaire avec le designbuildLAB avant d'être diplômé architecte d'État en 2021.

ENSAG, AE&CC – équipe CRAterre, UGA

Direction de thèse : Thierry Joffroy Codirection : Arnaud Misse,

2^e année de thèse en 2023

nourdin.jrenoble.archi.fr



Thème 3 : Médiation comme support à la recherche

L'engagement par le projet comme outil de recherche sur les communs

Miléna KOUTANIN

RÉSUMÉ

Depuis son émergence dans les années 2000, le commun s'est imposée dans de nombreux champs disciplinaires, intégrant les problématiques architecturales et urbaines actuelles. Dans le cadre d'une thèse portant sur cette troisième voie légitime entre l'espace public et privé, il semble nécessaire d'interroger le positionnement d'une recherche doctorale au cœur de ce travail du commun. Cette communication reviendra sur une enquête de terrain portant sur le projet du tiers-lieu havrais du Hangar Zéro, aujourd'hui en cours de construction. Défini comme un laboratoire citoyen de la transition écologique, ce projet trouve son originalité dans le caractère non figé de son architecture et dans son mode de gouvernance en Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), remettant ainsi en question les modes de production traditionnels du projet. Nous démontrerons en quoi cette articulation entre la coactivité du projet et son implication dans la recherche aide à redéfinir les communs.

MOTS-CLES

commun, communs urbains, recherche-action, projet

1. Introduction

Intégré dans le champ urbain et architectural, le concept du commun (Dardot et Laval, 2014) représente aujourd'hui une troisième voie au-delà de l'action publique et privée dans la production de l'espace. Un travail de thèse a été engagé en 2021 qui se concentre sur le travail du (faire)-commun où s'inventent de nouveaux modes d'existence collaboratifs et de mutualisation. À la fois acteur et observateur, il semble nécessaire de questionner la place du doctorant sur ces terrains au cœur de pratiques sociales et collectives. Dès lors, comment un travail doctoral peut-il se positionner dans la praxis instituante du commun ? Et comment la recherche portant sur les communs bouscule-t-elle les manières de concevoir le projet ?

Pour répondre à ces questions, nous reviendrons sur la manière dont nous abordons une de nos études de cas : le Hangar Zéro, tiers-lieu havrais et lauréat en 2016 du concours

« Réinventer la Seine2 ». À partir du suivi de ce projet et en s'appuyant sur des entretiens semi-directifs et libres avec des bénévoles et des salariés, ce texte vise à interroger le positionnement d'une recherche doctorale portant sur un projet inscrit dans le mouvement des communs urbains.

2. Le projet du Hangar Zéro : expérimenter, produire et transmettre

Situé dans un ancien hangar de stockage en friche, le Hangar Zéro se projette comme un catalyseur de nouveaux modes de production et de formation. Son programme architectural s'organise autour d'un rez-de-chaussée traversant où sont disposés des espaces accessibles au public (agora, restaurant-bar, boutique, serre aquaponique, potagers partagés et jardin permacole). Les étages sont destinés à une pépinière d'entreprises engagées dans la transition écologique.

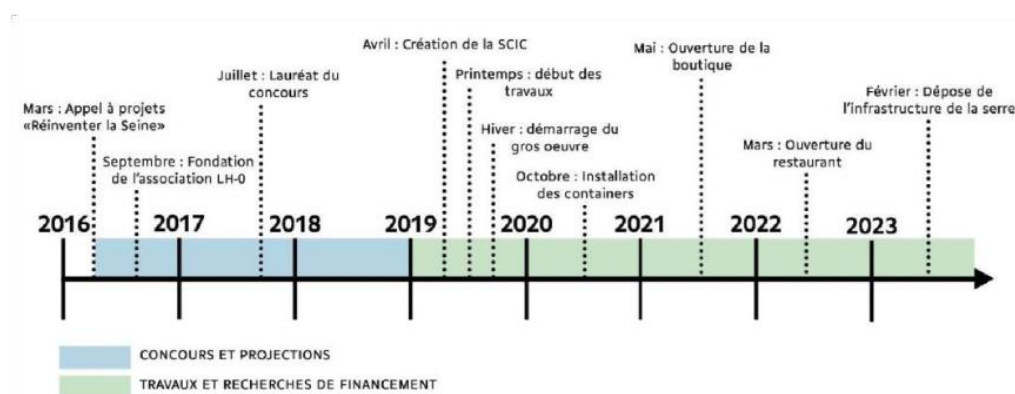


Figure 1 : Phases principales du projet du Hangar Zéro,
Source : Miléna Koutani

Le projet se caractérise par son mode de gouvernance en SCIC. Celle-ci s'articule autour de trois intentions : zéro carbone, zéro déchet et zéro exclu. Défini par ses fondateurs comme un « laboratoire citoyen de la transition écologique », le Hangar Zéro trouve son originalité dans le caractère non figé de son architecture. Qu'il s'agisse du réemploi propre à la structure, des modes de construction alternatifs ou des usages collectifs des espaces communs, le projet repose sur les initiatives de ses commoneurs³. Les espaces ont vocation à être potentiellement modifiés en fonction des pratiques des résidents. Sa structure, faite de containers empilés, a justement été conçue pour permettre une flexibilité des espaces. À cela s'ajoute une improvisation constante lors de la construction, résultant à la fois des matériaux de réemploi disponibles et des initiatives prises lors des chantiers ouverts au public.

S'il existe bien une équipe professionnelle de chantier qui tente de maintenir la cadence, une autre équipe existe, composée en partie par des bénévoles, qui improvise dans le cadre de ces chantiers participatifs et pédagogiques. Bien qu'elle puisse en apparence retarder les travaux, c'est malgré tout sur elle que reposent les valeurs que défend le tiers-lieu. Le collectif assume, qui plus est, d'échouer sur certaines expérimentations, que ce soit dans la structuration de leur gouvernance ou dans les méthodes de construction. De cette façon,

en réinterrogeant la position surplombante de l'architecte et en dépassant les approches bottom-up, le Hangar Zéro tend à réexaminer les modes de production traditionnels de projet.

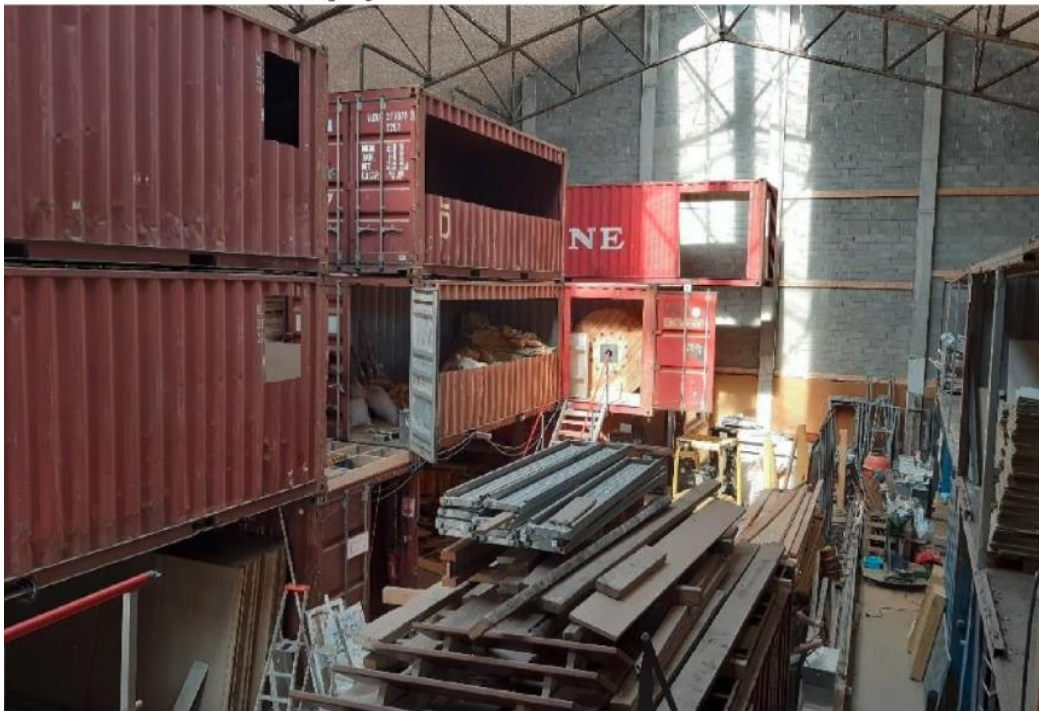


Figure 2 : Future agora du Hangar Zéro.,

Source : Miléna Koutani

3. Remise en question des outils du chercheur par la recherche-action

À travers ce que les bénévoles appellent le « hangar école » se confrontent des publics aux trajectoires contrastées et aux statuts socio-économiques diversifiés. Les personnes investies dans le projet viennent bien souvent par intérêt pour une thématique précise, elle-même représentée au sein d'un « collège », et « repartent avec un lot4 », enrichies par des expériences et des savoirs imprévus lors de leur arrivée. Ne pouvons-nous pas voir ici une analogie avec le vécu du doctorant lors de son enquête de terrain ? Effectuer un projet de thèse dans un tel cadre, c'est finalement être au contact de salariés et bénévoles, eux-mêmes en questionnement et engagés dans une recherche personnelle ou professionnelle.

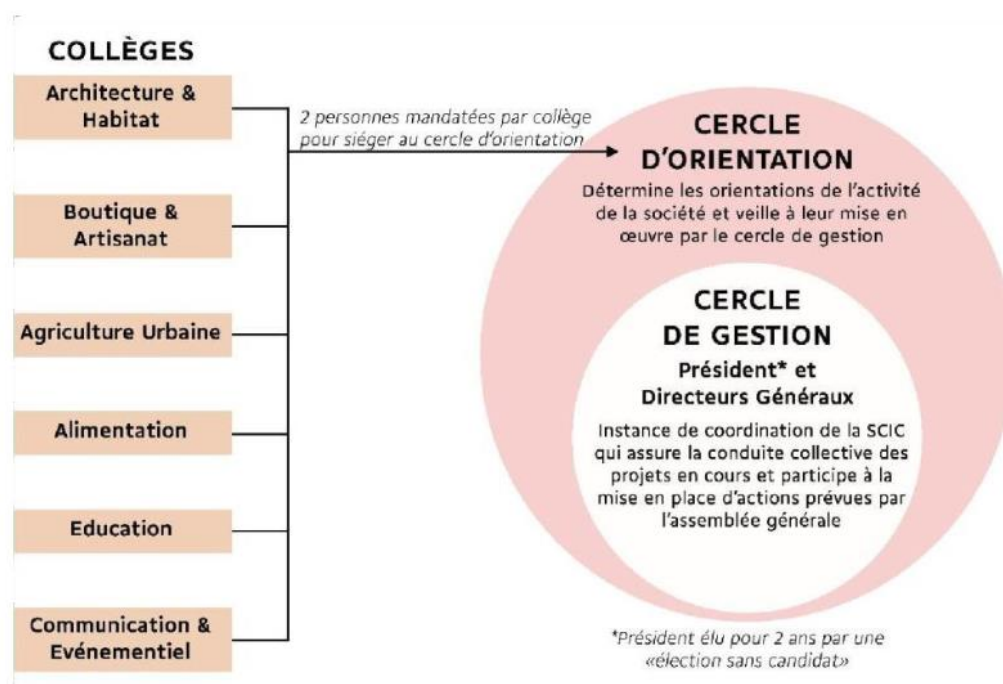


Figure 3 : Modèle de gouvernance de la SCIC du Hangar Zéro selon les statuts de la coopérative.

Source : Miléna Koutani

Par une implication à des chantiers participatifs, des ateliers et autres assemblées, et par l'adoption d'un rythme et de gestes communs, le doctorant se mue peu à peu en bénévole-communeur parmi d'autres. Que ce soit autour d'une table commune réinvestissant des commensaux, lors de séances de travail où se matérialise une spatialisation du partage et des solidarités, le Hangar Zéro engendre une forme de communalité⁵ (Declève, 2022) à laquelle prend part le doctorant. Ce dernier se retrouve tout aussi traversé par le projet, dans le sens où le Hangar Zéro engage et oblige ceux qui s'y impliquent. La recherche-action s'éprouve alors par la réalisation d'une œuvre commune. Et c'est bien par cette observation participante que se construit une légitimité au sein du collectif. Sans pour autant altérer le projet étudié, l'enquête apporte un éclairage concernant les objectifs partagés par le collectif, le modèle adopté de gouvernance par les pairs (Helfrich, Bollier, 2022) et les hybridations possibles du projet. En somme, la recherche alimente un savoir théorique sur les communs urbains et cela, dans une porosité constante entre un dedans/dehors autour du projet.

En prenant part à cette coactivité, le doctorant relève en quoi le commun redéfinit le travail en tant que pratique autonome et coopérative au sein d'un projet architectural. À travers une démarchandisation de la vie quotidienne, le Hangar Zéro expérimente ici le commun comme un mode de production alternatif (Brancaccio, Giuliani, Vercellone, 2021). En effet, ce qui prévaut est moins la production d'un bien ou d'une valeur d'échange, mais bien davantage le tissage de relations. Le travail réflexif et critique effectué lors des entretiens ou pendant des échanges informels permet par ailleurs d'examiner les motifs de l'engagement des communeurs investis sur le projet. Dès lors,

peut-on envisager que les communs nécessitent par instant un point de vue extérieur, comme celui du chercheur, pour s'accomplir et se renouveler ?

1. L'institution du commun par le projet

Au sein du corpus théorique des communs (agro-)urbains sont souvent cités des projets ambitieux tels que celui des Garden Cities ou de la Broadacre City (Bourdon, 2021). Or, ces projets résultent bien souvent d'un cheminement vertical et d'une planification anticipée, donc bien éloignée du « faisceau de droits » théorisé par Elinor Ostrom dans *La Gouvernance des biens communs* en 1990. Contrairement aux projets cités, les orientations du Hangar Zéro sont débattues en assemblée générale et sont continuellement l'objet de débats animés, générant parfois des conflits au sein de la coopérative. Ces dynamiques permettent non seulement de caractériser les conditions nécessaires au commun, mais aussi de souligner parfois les écarts entre la théorie et la pratique au sein des common studies. Où le modèle de gouvernance le plus abouti sur le papier peut s'avérer parfois trop rigide et complexe pour être entretenu par tous. En cela, la recherche sur les communs bouscule les manières de concevoir le projet dans le sens où elle questionne les modes de participation, les temps nécessaires à la cohésion du collectif, et la place ainsi que la responsabilité de l'architecte. Car, contrairement aux projets d'habitats groupés et participatifs, les architectes engagés dans le commun ne laisseront pas les occupants « se débrouiller avec le système » (Grosjean, 2022) une fois leur tâche finie. Puisqu'il ne peut pas être conçu a priori, le travail du commun ne fera en réalité que débiter.

Le terrain d'enquête apporte également des clés de compréhension quant à l'institution du commun dans le champ urbain et architectural. Si les objectifs sont partagés, les membres du Hangar Zéro peinent cependant à imaginer le lieu dans un futur proche, tant il est amené à se transformer en fonction des besoins des sociétaires. À l'opposé de l'application de plans détaillés et planifiés, le collectif s'épanouit plutôt dans l'action partagée définie par et pour elle-même. La temporalité qui ponctue habituellement un projet s'en trouve alors altérée, puisque les enjeux et la destinée sociale que porte le Hangar Zéro s'inscrivent et s'observent dès les phases de projection et de construction. Si bien que pour beaucoup, le projet ne devrait jamais s'achever : « Si on arrête de construire le Hangar Zéro, le Hangar Zéro est mort⁶. » L'observation participante conclut que le commun s'engendre par un pouvoir constituant (Hardt et Negri, 2013) et découle d'une pratique quotidienne et instituante.



Figure 4 : Chantier participatif au Hangar Zéro. Atelier Terre.

Source : Miléna Koutani

À travers l'enquête de terrain, cette recherche doctorale définit une forme de conditionnement du commun et participe ainsi à l'essaimage de pratiques soutenables et de savoirs sur les communs urbains, initialement souhaités par les fondateurs du projet. Ainsi, les communs réinterrogent non seulement la place du doctorant, mais questionnent aussi notre manière de faire de la recherche en tant qu'architecte.

BIBLIOGRAPHIE

Bollier, D. (2014). La renaissance des communs, pour une société de coopération et de partage. Mayer Charles Leopold Eds. Paris, 192 p.

Bollier, D., & Helfrich, S. (2022). Le pouvoir subversif des communs. Mayer Charles Leopold Eds. Paris, 456 p.

Bourdon, V. (2021). Les occurrences du commun. Vers de nouvelles homogénéités urbaines. Métispresses. Genève, 208 p.

Brancaccio, F., Giuliani, A., & Vercellone, A. (2021). Le commun comme mode de production. Éditions de l'Éclat. Paris, 360 p.

Coriat, B., & Filippi, M. (2021).

- Cornu, M., Orsi, F., & Rochfeld, J. (dir.) (2021). Dictionnaire des biens communs. Puf. Paris, 1 392 p.
- Dardot, P., & Laval, C. (2014). Commun - Essai sur la révolution au XXI^e siècle. La Découverte. Paris, 400 p.
- Declève, B., Declève, M., Kaufmann, V., Mezoued, A. M., & Salembier, C. (2022). La ville en communs. Récits d'urbanisme. Métispresses. Genève, 248 p.
- Grosjean, B. (2022). « Repenser l'urbanisme au prisme des communs. Une “troisième voie” pour la ville diffuse ? », in : Declève, B., Declève, M., Kaufmann, V., Mezoued, A. M., & Salembier, C. (2022). La ville en communs. Récits d'urbanisme. Métispresses. Genève, p. 217-225.
- Hardt, M., & Negri, A. (2013). Commonwealth. Gallimard. Paris, 624 p. Illich, I. (2014). La convivialité. Points. Paris, 160 p.
- Krauss, G., & Tremblay, D.-G. (2019). Tiers-lieux : Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworking, fablabs, hacklabs... Presses de l'Université de Rennes. Rennes, 212 p.
- Nicolas-Le-Strat, P. (2016). Le travail du commun. Éditions du commun. Saint-Germain-sur-Ille, 310 p.
- Ostrom, E. (2010). Gouvernance des biens communs : Pour une nouvelle approche des ressources naturelles. Éditions De Boeck. Bruxelles, 301 p.
- Pruvost, G. (2015). Chantiers participatifs, autogérés, collectifs : la politisation du moindre geste. Sociologie du travail, 57(1), 81-103.
- Rollot, M. (2018). La recherche architecturale – Repères, outils, analyses. Éditions de l'Espérou. Montpellier, 327 p.
- Younes, C. (2015). L'intranquillité de la recherche architecturale. Hermès, La Revue, 72(2), 85-90.
- (2022). Communs et Coopératives. Tensions, complémentarités, convergences. RECMA, 364, 52-64.

NOTES

1. Projet de thèse intitulé « Concept du Commun et alternatives urbaines » et dirigé par Bruno Proth.
2. Lancé par les autorités publiques des régions de Paris, de Rouen et du Havre, cet appel a pour but de promouvoir des « projets innovants » autour de la valorisation du fleuve.
3. La notion de commoner ou commoneur se distingue de celles du simple usager ou du contributeur, dans le sens où il s'agit d'une personne engagée dans la coactivité et

la co-obligation que nécessite l'action collective propre au commun. (Cornu, Orsi, Rochfeld [dir.], 2021).

4. Propos recueillis lors d'un entretien avec Steven Lemerrier, architecte DE et bénévole au Hangar Zéro.

5. Concept qui « assimile la culture des communs à un corpus de pratiques d'appropriation collective de la cité et à une pensée de l'espace public fondée sur la discussion permanente et l'appropriation de ce qui est commun à tous plutôt que sur la séparation et la protection de ce qui appartient exclusivement à chacun » (Declève, Declève, Kaufmann, Mezoued et Salembier, 2022).

6. Propos recueillis lors d'un entretien avec Frédéric Denise, architecte en charge du projet du Hangar Zéro.

AUTEUR

Miléna Koutani est architecte DE, diplômée de l'ENSA de Normandie en 2020. Son mémoire, prolongé dans le cadre de la Mention Recherche, portait sur la réinterprétation contemporaine des Garden Cities comme modèle de ville soutenable. En 2021, elle entame un doctorat portant sur le concept du commun et les alternatives urbaines qui peuvent s'en inspirer. Elle intervient à l'ENSAN en tant qu'enseignante

École nationale supérieure d'architecture de Normandie Laboratoire Architecture Territoire Environnement, université de Rouen

Direction de thèse : Bruno Proth,

3e année de thèse en 2023

milena.koutani@rouen.archi.fr

Le projet comme processus et comme objet de recherche

Regards transfrontaliers sur la médiation du projet de rénovation urbaine

Claire NOYER

RÉSUMÉ

Dans le cadre d'une recherche franco-allemande sur l'impact social et spatial des médiateurs des projets de rénovation urbaine, je convoque la notion de projet à la fois comme objet institutionnel (le projet de renouvellement urbain comme projet de développement) et comme processus. En participant à ce processus au sein de structures du territoire, je souhaite mettre en lumière les interactions sociales autour du projet, mais aussi autant que possible expérimenter la mise en œuvre d'une plus forte collaboration et son impact spatial. En m'appuyant sur des méthodes ethnographiques telles que la participation observante, je tente de penser une posture double : collaboratrice « sur terrain » et doctorante-mettant en lien, dans un objectif de faire dialoguer recherche et action.

MOTS-CLES

Participation, Rhin supérieur, rénovation urbaine, Politique de la Ville, *Soziale Stadt*

1. Introduction

Dans les quartiers populaires, il existe une tradition longue de pratiques croisées entre aménagement de l'espace et recherche. Les outils issus des sciences sociales (Agiar, 2015 ; Pétonnet, 1982) permettent d'y informer des stratégies face à la marginalisation (Morovich, 2017), parmi lesquelles l'intervention par le projet architectural et urbain (Pinson, 1995). Mais le projet peut à son tour informer une recherche, mettant en lumière des luttes de pouvoir (Cruz & Forman, 2017), des adaptations à des conditions socio-économiques, des dynamiques spatiales (Hallauer, 2015) et des jeux d'acteurs (Nez, 2011).

Ma thèse à ses débuts se place dans cette tradition, en étudiant la médiation autour de la participation à la rénovation urbaine des quartiers populaires de part et d'autre du Rhin. Je procède par le travail en tant que doctorante-collaboratrice au sein de structures qui exercent ce rôle de médiation. Mon positionnement méthodologique par l'observation participante, ainsi que mon regard d'architecte, m'amène à m'appuyer sur la notion de recherche par le projet. Dans cette contribution qui porte sur ma méthodologie, j'expose la construction de mon terrain et de ma méthode, je présente les projets de rénovation

urbaine comme modalité particulière de transformation du territoire, et conclus par une analyse de ma posture dans ces projets, à l'aide d'exemples de mon terrain allemand.

2. Le projet comme méthode. Quelle épistémologie franco-allemande ?

La notion de recherche par le projet est un concept qui peut être replacé dans un contexte international. En effet, c'est internationalement que l'enseignement de l'architecture s'académise depuis les années 2000, et qu'émerge à côté de la recherche existante sur l'architecture, une recherche par l'architecture, convoquant la pratique comme source de savoirs (Rambert, 2019). Cette évolution s'appuie sur les travaux du *design methods movement*, contestant la hiérarchie entre connaissances théoriques et savoirs pratiques. Ils montrent que les seconds ne sont pas juste une application des premiers : l'action procède aussi d'un savoir inhérent, interrogeant son contexte. Elle peut ainsi générer des savoirs théoriques sur les conditions qui l'entourent (Cross, 1982 ; Schön, 1991).

L'action de l'architecte passe par le projet, notion polysémique tout comme ses traductions : *Entwurf* et design. Si le « projet » désigne à la fois un objet conçu et le processus de sa conception, l'allemand et l'anglais les distinguent (Boutinet, 2012) : *Projekt* et *Entwurf*, *project* et design, ce dernier faisant aussi référence à la « matérialisation du dessein mental » (Boutinet, 2012, p. 116). Or, le projet-dessein prévaut dans la traduction de « recherche par le projet » : *design research* ou *Entwurfsforschung*. (Flach & Kurath, 2016).

En synthétisant ces différentes acceptions, je choisis de mobiliser le « projet » – ou *Entwurf* – comme processus de conception. Différentes recherches s'en servent comme objet étudié, comme outil de développement ou comme transformation du monde génératrice de savoirs (Ammon & Froschauer, 2013 ; Hanrot, 2017). Je me place dans la deuxième posture, tout en essayant de tendre vers la troisième : en pratiquant une recherche-action (Liu, 2021) aussi proche que possible de la recherche-projet (Mariolle, 2017). J'acquies des données en participant au processus de rénovation urbaine, avec une part souhaitée d'expérimentation sur une plus forte collaboration, mais en restant dans un contexte relativement rigide par son institutionnalisation. En effet, la rénovation passe dans les quartiers populaires du Rhin supérieur par un autre type de « projet », très réglementé : le projet de rénovation urbaine (PRU).

3. Le projet comme objet. Modalités de transformation des quartiers populaires

Les PRU sont le volet spatial du développement urbain (Blanc, 2007), des politiques publiques nationales¹ avec une philosophie commune : dédier des moyens en complément du droit commun à des quartiers classés comme défavorisés. Leur visée est d'améliorer ces disparités territoriales, articulant des dimensions socio-économiques à la transformation de l'espace. Les PRU, s'ils mobilisent l'espace, ne sont pas des projets d'édifice. En suivant l'inventaire de Boutinet, on peut les classer comme des projets de développement, qui articulent trois aspects : technique (aménagement spatial), social (valorisation des acteurs, particulièrement des destinataires), et économique (retour sur investissement par les bénéfices dégagés) (Boutinet, 2012, p. 103-104). Au-delà de cette classification, l'analyse croisée des montages institutionnels (Fig. 1) permet de dégager

des caractéristiques opérationnelles, propres à la France et à l'Allemagne, qui régissent ces objets :

- Les financeurs et décisionnaires : l'État via l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU), avec une application en lien avec les intercommunalités/l'État fédéral, les Länder et des villes conjointement ;
- Les outils contractuels : les contrats de ville et la convention de l'ANRU/le *Integriertes Stadtentwicklungskonzept* (ISEK²) comme contrat unique portant sur l'intervention sociale et spatiale (BBSR, 2017 ; Kirszbaum, 2022) ;
- Les référents et paradigmes : démolition-reconstruction et résidentialisation/*Behutsame Stadterneuerung*³ et IBA, (Epstein, 2012 ; Krummacher et al., 2003) ;
- L'articulation du social au spatial : en parallèle, géré par des acteur•rices différent•es/en complément, à financer par d'autres moyens (Heckenroth et al., 2020 ; Kirszbaum, 2022) ;
- Les outils opérationnels : protocole de préfiguration, projet urbain, conseil de quartier/stratégie intégrée, management de quartier, budget participatif. (ANRU, s. d. ; BBSR, 2017).

Enfin, la participation est un enjeu central, revendiqué par les deux programmes, dans une logique d'*empowerment* (ANRU, s. d. ; BBSR, 2017). Mais alors qu'en Allemagne se pose la question de qui participe (Jörke, 2011), en France, la participation commence juste à être répercutée sur les méthodes concrètes. La fragmentation croissante de la Politique de la Ville complique aussi la transparence – et avec elle la participation (Bacqué & Gauthier, 2011 ; Kirszbaum, 2022). Dans les deux pays, de nouveaux rôles émergent, chargés de faciliter la participation par le biais d'une médiation. Si ces rôles ont été analysés en France (Carrel, 2013) et en Allemagne (Krummacher et al., 2003), ces analyses méritent d'être réactualisées au regard de la loi Lamy de 2014 et d'évolutions récentes du programme allemand. Je souhaite donc analyser l'impact de ces médiateur•rices aujourd'hui, au-delà des discours – d'où le choix d'une méthodologie basée sur des données empiriques, par l'immersion dans ce rôle. Au sein des PRU comme objets d'étude, je travaille donc par le projet comme processus. Je conclus par l'exposition de cette imbrication et de ses outils méthodologiques.

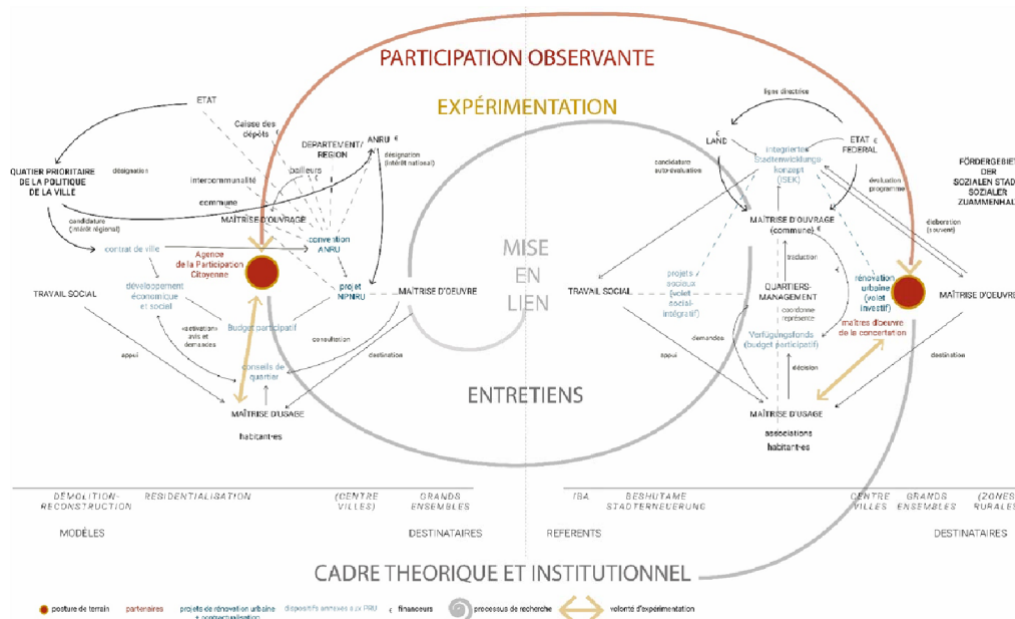


Figure 1 : Projets institutionnels, dispositif de recherche et types de recherche par le projet mobilisés.

Source : Claire Noyer

4. Le projet comme posture. Méthodologie de croisement des terrains

Mon travail procède dans deux contextes de médiation professionnelle par une immersion en tant que collaboratrice, architecte avec un bagage en développement socio-économique. Le but du dispositif est de pouvoir mettre en lien, sur un même territoire transnational, deux approches. Le double regard met en perspective les situations rencontrées et interroge les pratiques sur un territoire transfrontalier unitaire, la « métropole alternative » du Rhin supérieur (Ziegler, 2015).

Je construis une posture qui, au-delà des données scientifiques générées, puisse aussi avoir un impact sur le terrain par son contact direct avec la recherche. Cette posture s'appuie sur la théorie de la recherche-action (Liu, 2021), mais aussi sur des références pratiques de recherches par le projet, notamment les outils développés par Cruz et Forman (Cruz & Forman, 2017).

Mes premières situations d'enquête sur le territoire d'étude ont été générées par la recherche de deux partenaires professionnels impliqués dans des PRU avec une ambition participative forte (au-delà des prérequis nationaux), intéressés par mon projet et prêts à participer au financement du contrat doctoral. J'ai ainsi conclu des partenariats avec la ville de Mulhouse et le bureau d'études Stadtberatung-Dr Sven Fries, spécialiste de la participation en urbanisme. L'intérêt formulé pour ma recherche tourne autour d'un retour scientifique sur leur travail, l'échange transfrontalier et mon regard d'architecte.

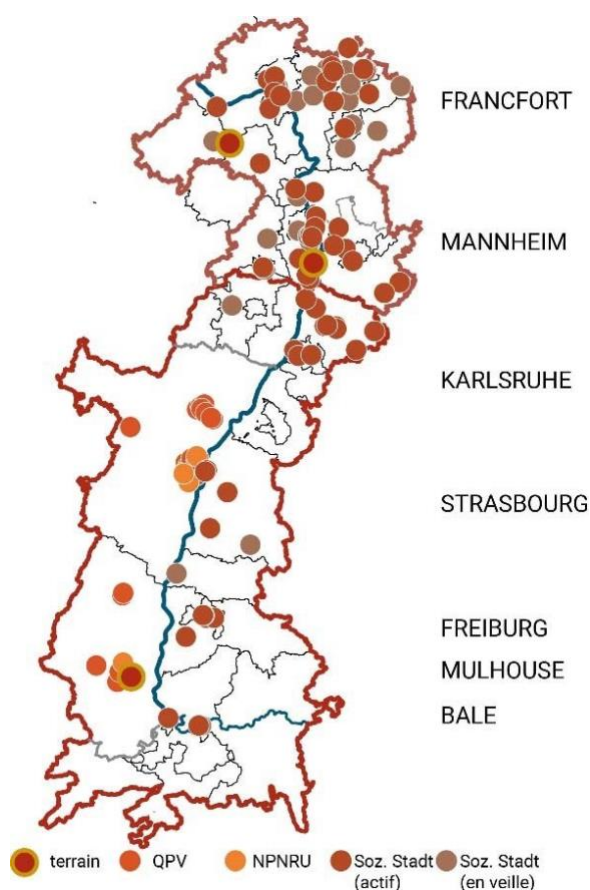


Figure 2 : Territoire d'étude : Rhin supérieur, quartiers prioritaires et terrains de recherche.
Source : Claire Noyer

Par le positionnement de mes partenaires, il s'ajoute à l'aller-retour transnational un deuxième croisement de perspectives : au cœur d'une collectivité dans une entreprise privée. Ces croisements procèdent par des immersions longues, puis par des séjours alternés. Ils mobilisent la participation observante (Soulé, 2007), la tenue d'un journal de terrain, ainsi que l'analyse de documents de projet. Ces données seront complétées par des entretiens éclairant d'autres perspectives (Fig. 1) – celles de la maîtrise d'ouvrage en Allemagne et de la maîtrise d'œuvre en France, mais aussi de la maîtrise d'usage sur l'ensemble du territoire, troisième pôle concentrant pouvoir et savoirs citoyens (Rode, 2017).

Dans une perspective ethnographique, mon travail étudie les cas choisis – des projets de rénovation urbaine – comme « objets intéressants en tant que tels, à comprendre en profondeur, dans leur singularité, en cherchant à les resituer dans leur contexte » (Hamidi, 2012). L'étude imbrique plusieurs échelles : les projets traités, le rayon d'action des partenaires et le Rhin supérieur. L'armature de recherche et l'objet se construisent aussi à partir des terrains (Gallart, 2019 ; Liu, 2021), la comparaison jouant un rôle important dans l'émergence de questions, et cette construction est encore en cours. Je m'appuie sur d'autres travaux comparés, notamment de sociologie, sur la participation à l'urbanisme (Gallart, 2019 ; Nez, 2012), pour l'élaboration en cours d'une grille d'analyse – tout en tenant compte de la spécificité de mon travail sur un territoire défini comme unité et articulant plus fortement un regard sur l'espace.

5. Conclusion

Mon travail mobilise doublement la notion de projet : en tant que processus (la conception comme action qui génère de la connaissance) et en tant qu'objet (le projet de rénovation urbaine). Par la médiation autour de PRU au sein de structures partenaires, je souhaite documenter l'impact effectif social et spatial de cette médiation sur la collaboration et sur le projet spatial. En m'adossant aux méthodes des sciences sociales, je procède par un aller-retour entre posture d'actrice et posture de chercheuse. Ce positionnement permet un éclairage sur les jeux d'acteurs et leur impact sur l'espace conçu. Ma recherche comporte deux particularités : d'une part, une comparaison transnationale sur un territoire défini comme unité, d'autre part une recherche par le partenariat, au sein d'objets complexes, institutionnalisés et difficiles à appréhender de manière autonome. La question de ma capacité à pratiquer une recherche-projet expérimentale sur la participation au sein des dispositifs est donc encore un point en construction, à mesure que s'affinent au contact des terrains ma méthodologie et ma problématique dans une logique itérative.

BIBLIOGRAPHIE

Agier, M. (2015). *Anthropologie de la ville*. PUF.

Ammon, S., & Froschauer, E. M. (2013). Zur Einleitung : Wissenschaft Entwerfen. Perspektiven einer reflexiven Entwurfsforschung. In *Wissenschaft Entwerfen* (p. 15-44). Brill Fink. https://doi.org/10.30965/9783846755211_003

Bacqué, M.-H., & Gauthier, M. (2011). Participation, urbanisme et études urbaines. Quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S. R. Arnstein. *Participations*, 1(1), 36-66. <https://doi.org/10.3917/parti.001.0036>

BBSR (Éd.). (2017). *Zwischenevaluierung des Städtebauförderungsprogramms Soziale Stadt* (Stand Juni 2017). Bundesinstitut für Bau-, Stadt- und Raumforschung (BBSR) im Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung (BBR).

Blanc, M. (2007). La « politique de la ville » : Une « exception française » ? *Espaces et sociétés*, 128-129(1), 71-86.

Boutinet, J.-P. (2012). *Anthropologie du projet* (2^e éd. [mise à jour]). Presses universitaires de France.

Carrel, M. (2013). *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*. ENS Éditions.

Cross, N. (1982). Designerly ways of knowing. *Design Studies*, 3(4).

Cruz, T., & Forman, F. (2017). The Cross-Border Public. In G. Urbonas (Éd.), *Public space ? Lost and found* (p. 169-185). SA+P Press, MIT School of Architecture + Planning.

Epstein, R. (2012). ANRU : Mission accomplie ? In *À quoi sert la rénovation urbaine ?* (p. 51-97). PUF. <https://doi.org/10.3917/puf.donze.2012.01.0051>

Flach, A., & Kurath, M. (2016). Architecture als Forschungsdisziplin. Ausbildung zwischen Akademisierung und Praxisorientierung. In Archithese. Bildungslandschaften.

Gallart, R. (2019). L'important n'est pas seulement de participer. Sociologie de la fabrique de la participation populaire dans les métropoles de Recife (Brésil) et Grenoble (France) [Thèse en sociologie, université Paris Nanterre]. <https://theses.hal.science/tel-02514711>

Hallauer, É. (2015). Habiter en construisant, construire en habitant : La « permanence architecturale », outil de développement urbain ? Métropoles, 17. <https://doi.org/10.4000/metropoles.5185>

Hamidi, C. (2012). De quoi un cas est-il le cas ? Politix, 100(4), 85-98.

Hanrot, S. (2017). Présentation. Quels rapports entre recherche et projet dans les disciplines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et du design ? Actes des Rencontres doctorales en architecture 2015 à l'ENSA Marseille, 7-12.

Heckenroth, M., Heyn, T., & Rachowka, A. (2020). Transferstelle Sozialer Zusammenhalt. Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung.

Jörke, D. (2011). Bürgerbeteiligung in der Postdemokratie. Aus Politik und Zeitgeschichte, 1-2, Article 1-2.

Kirszbaum, T. (2022). Les ambitions déçues de la démocratie urbaine dans les quartiers de la politique de la ville. In S. Bresson (Éd.), Les déconvenues de la participation citoyenne : Pratiques urbaines, pouvoirs et légitimités. Presses universitaires François Rabelais.

Krummacher, M., Kulbach, R., Waltz, V., & Wohlfahrt, N. (2003). Soziale Stadt -- Sozialraumentwicklung -- Quartiersmanagement : Herausforderungen Für Politik, Raumplanung Und Soziale Arbeit. Vs Verlag Für Sozialwissenschaften.

Le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). (s. d.). ANRU - Agence nationale pour la rénovation urbaine. Consulté le 24 mars 2023, à l'adresse <https://www.anru.fr/le-nouveau-programme-national-de-renouvellement-urbain-npnru>

Liu, M. (2021). La démarche de recherche-action : Une rupture épistémologique. In Les questions de démocratie dans les transformations du monde actuel (p. 77-101). Champ social. <https://doi.org/10.3917/chaso.obert.2021.01.0078>

Mariolle, B. (2017). Architecture au défi des territoires d'urbanisation dispersée, en SUB AGGLO. Quels rapports entre recherche et projet dans les disciplines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et du design ? Actes des Rencontres doctorales en architecture 2015 à l'ENSA Marseille, 165-172.

Morovich, B. (2017). Miroirs anthropologiques et changement urbain : Qui participe à la transformation des quartiers populaires ? L'Harmattan.

Nez, H. (2011). Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif. Une enquête ethnographique à Paris. Sociologie, 2(4), 387-404.

Nez, H. (2012). Les savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif : Regards croisés sur les expériences de Paris et Cordoue. *Droit et gestion des collectivités*, 32.

Pétonnet, C. (1982). L'Observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien. *Homme*, 22(4), 37-47. <https://doi.org/10.3406/hom.1982.368323>

Pinson, D. (1995). Dans l'architecture, des gens...

Rambert, F. (2019). Architecture, la recherche par le projet. *fabricA*, 13, 184-193.

Rode, S. (2017). La conception de projets d'aménagement urbain comme processus collectif. *Espaces et sociétés*, 171(4), 145-161. <https://doi.org/10.3917/esp.171.0145>

Schön, D. A. (1991). The reflective practitioner : How professionals think in action. Ashgate.

Soulé, B. (2007). Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales. *Recherches qualitatives*, 27(1), 127. <https://doi.org/10.7202/1085359ar>

Ziegler, V. (2015). Der Oberrhein, Fiktion und Fabrikation eines Metropolraums. *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 47(2), Article 2. <https://doi.org/10.4000/allemande.292>

NOTES

1. Elles sont plus connues sous le nom de Politique de la Ville en France, et *Soziale Stadt*, nouvellement *Sozialer Zusammenhalt* en Allemagne.
2. Concept intégré de développement urbain.
3. Rénovation urbaine douce.

AUTEUR

Après une scolarité franco-allemande, j'ai suivi le cursus de l'INSA Strasbourg, aboutissant à un bachelor architecture-génie civil puis un diplôme d'architecture. Une année de césure m'a également permis l'obtention d'un M2 en Ingénierie de Projets en Économie Sociale et Solidaire. J'ai travaillé deux ans en agence à Karlsruhe, obtenant ma HMONP en 2022. Mon travail de thèse à ses débuts poursuit des réflexions engagées en master sur le pouvoir d'agir citoyen dans la transformation d'espaces marginalisés.

ENSA de Strasbourg, laboratoire AMUP (UR 7309), université de Strasbourg

Direction de thèse : Barbara Morovich

Codirection : Martin Becker Coencadrant : Bruno Steiner

1^{re} année de thèse en 2023

claire.noyer@strasbourg.archi.fr

Analyse des processus de conception

Critères d'objectivation et généralisation par le type

Marie PREL

RÉSUMÉ

Si chaque projet peut être l'opportunité d'une réflexion théorique, les pratiques de conception et les temps de production classiques ne sont pas suffisants pour concrétiser une démarche de recherche. La conscientisation et la verbalisation du processus par le concepteur constituent une première étape qui doit être confortée par la construction d'une problématique, d'hypothèses et d'une méthode de recherche pour se conformer aux attentes académiques. L'opportunité offerte par l'exploration de méthodes de recherche intégrant la pratique de la conception ouvre de nouvelles applications à la recherche typologique. L'analyse systématique de processus de conception en cours permet la création de connaissances issues d'une étude objective de critères établis à partir des caractères du type. Cet échange entre théorie et pratique ouvre des perspectives prometteuses pour produire un savoir à visées prospectives.

MOTS-CLES

processus, projets, types, dispositifs

1. Introduction

Le développement des conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE) renforce la présence des chercheurs au sein des entreprises d'architecture. Au contact des besoins opérationnels liés au thème de leur recherche, les doctorants ont l'opportunité de produire des connaissances issues de l'analyse de leur propre environnement de travail. L'épineuse conciliation des temporalités, la complexe association des attentes opérationnelles et académiques de la recherche, l'instable équilibre entre intégration et distanciation constituent quelques-unes des difficultés très bien décrites dans *Les Actes des rencontres doctorales 2015* (Hanrot [dir.], 2015), ou le livret *Le Doctorat CIFRE : une expérience partenariale* (Biau et al., 2021). La superposition des statuts de chercheur et de concepteur continue à interroger les contours épistémologiques de la recherche architecturale, laissant apparaître de nouvelles pistes méthodologiques pour la recherche par le projet. Comment produire des connaissances objectives et transmissibles à partir des processus de conception, expériences mentales subjectives des architectes ?

Si chaque projet peut être l'opportunité d'une réflexion théorique, les pratiques de conception classiques et les temps de production associés ne sont pas suffisants pour concrétiser une démarche de recherche. La conscientisation et la verbalisation du processus par le concepteur constituent une première étape qui doit être confortée par la construction d'une problématique, d'hypothèses et d'une méthode de recherche pour se conformer aux attentes académiques.

Dans cette communication, nous présenterons les apports et les limites de l'intégration de la conception architecturale ainsi que les ajustements méthodologiques nécessaires à une montée en généralité des connaissances par le type. Dans une première partie, nous montrerons comment les écrits de Jean-Marc Lamunière et Carlos Martí Arís nous ont inspiré la construction d'une démarche typologique pour répondre à notre problématique de recherche. Ensuite, nous exposerons la méthode utilisée pour répertorier des dispositifs architecturaux issus de l'analyse des projets auxquels nous participons et dont nous effectuons un suivi du processus de conception. Enfin, nous montrerons comment cet échange entre théorie et pratique ouvre des perspectives prometteuses pour produire un savoir à visées prospectives et projectives. Dans la thèse, cette méthode vise à explorer le potentiel des bâtiments à gradins à renouveler la conciliation entre la densité bâtie et la présence végétale dans la métropole parisienne

2. Construire une recherche typologique

Dans *Le Classement typologique en architecture* publié en 1988, Jean-Marc Lamunière présente la typologie à la fois comme une recherche, un répertoire, un enseignement et une méthode critique. Selon lui, « la typologie présuppose deux actions : celle d'une sélection et celle de combinaison ». Il déclare que la sélection s'opère « à partir de caractères précis que les objets démontrent » et que l'enjeu est de « traduire à travers la permanence de certains modèles une antériorité primaire qui les domine et qui en est comme la "matrice" » (Lamunière, 1988, p. 6). Il définit différentes catégories de caractères (programmeurs, distributifs, dimensionnels, constructifs, historiques et stylistiques) dont les relations définissent l'appartenance d'une œuvre à une typologie décrite par son auteur. Dans la poursuite de cette approche, nous tentons de décrire le type bâtiment à gradins par une dizaine d'indicateurs relevant de caractères programmeurs, morphologiques, dimensionnels et distributifs (réduction des niveaux en retrait ou en débord, échelle et orientation du décalage horizontal, nature des sols des prolongements extérieurs...).

Pour Carlos Martí Arís, il est tout à fait possible pour un architecte, à partir de l'étude des processus de conception et de l'objet architectural, d'isoler des concepts et des énoncés, de définir des problèmes généraux et d'élaborer un discours logique sur la forme, propre à la description d'un type (Martí Arís, 2021, p. 55). L'hypothèse défendue par Carlos Martí Arís est que « la tendance objective en architecture passe forcément par la connaissance typologique » (Martí Arís, 2021, p. 183) dans le but de constituer « un corpus disciplinaire de l'architecture qui vit en autonomie par rapport aux actions individuelles des architectes et leurs processus mentaux » (Martí Arís, 2021, p. 53). Il se base sur l'épistémologie de Karl Popper, divisant en trois "mondes" : les éléments physiques (monde 1) constitués des ouvrages d'architecture, les expériences subjectives par la perception et l'expression du sujet (monde 2) constituées par l'activité mentale de l'architecte, et les énoncés et les théories (monde 3) qui sont le contenu objectif des pensées. Carlos Martí Arís défend que le type appartient à ce troisième monde et reprend la pensée de Karl Popper qui affirme que l'univers « est conçu comme le résultat de l'interaction entre le monde des objets physiques et le monde des objets intelligibles, par l'intermédiaire du monde des processus de la pensée » (Martí Arís, 2021, p. 53). De même, nous tentons de produire des connaissances sur l'architecture (objet physique) par l'intermédiaire de l'analyse des processus de conception (objet de la pensée). Parallèlement à la description des caractères du type, nous leur associons des dispositifs analysés selon leur implication dans la perception de la densité bâtie et de la présence végétale.

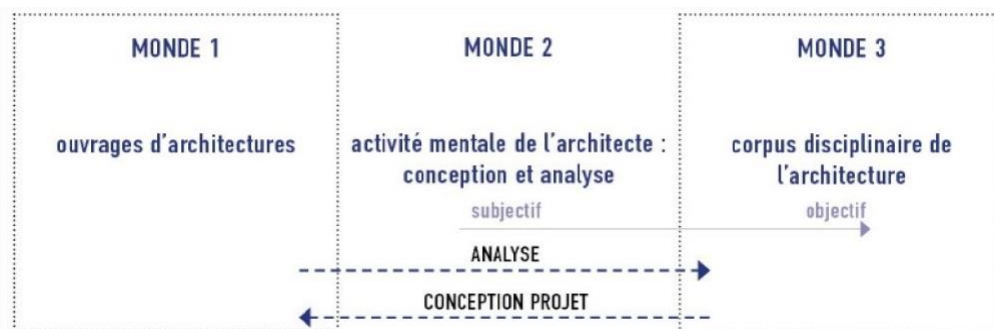


Figure 1 : Épistémologie de Karl Popper : Application à l'architecture décrite par Carlos Martí Arís.

3. Établir un répertoire de dispositifs

Les situations extraites des processus de conception sont décrites par un court récit accompagné de schémas. Elles sont décomposées systématiquement par l'identification d'un questionnement, des hypothèses, des arbitrages et les dispositifs architecturaux associés. Cette clef de lecture nous aide à repérer la récurrence de certaines problématiques au-delà de la spécificité de chaque projet. Nous révélons les facteurs des arbitrages issus des confrontations et conciliations des contraintes liées aux thèmes étudiés.



Figure 2 : Modèle simplifié d'un processus de conception pour sa restitution écrite par extrait. Source : Marie Prel

La participation à la conception de bâtiments de logements collectifs s'est révélée capitale à la compréhension de l'intrication des enjeux au cours du processus et des freins à une meilleure conciliation entre densité et nature. Les contraintes techniques, économiques et réglementaires, notamment, sont beaucoup moins accessibles en dehors des conditions réelles de conception. Cette posture intégrée nous donne accès à l'ensemble des documents produits et des discussions entre acteurs : deux supports essentiels pour retracer les facteurs des arbitrages.

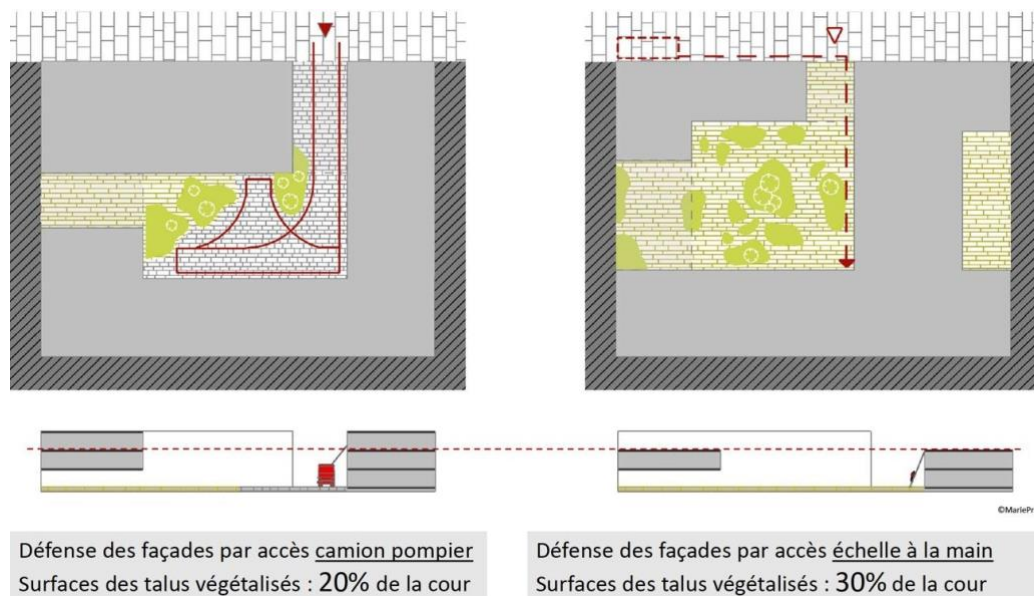


Figure 3 : Arbitrage entre les surfaces paysagères et la contrainte de sécurité incendie.

Source : Marie Prel

Cherchant à relativiser la subjectivité de notre point de vue de concepteur, nous avons comparé les premiers résultats à l'analyse d'autres retours d'expériences issus de concepteurs, d'entreprises et de métiers différents. Le répertoire intègre des dispositifs issus de l'étude d'un corpus de douze bâtiments à gradins conçus de 1912 à 2022. Leur analyse est effectuée depuis une posture plus distante. La récolte de données comporte des zones d'ombres qui sont éclairées par la multiplication des points de vue apportés par des entretiens. Plus qu'une somme de situations spécifiques, l'analyse systématique permet de distinguer des conditions singulières à chaque projet, des caractères typiques révélés à travers la récurrence de certains questionnements problématiques et des dispositifs choisis pour y répondre.

Nous définissons un dispositif architectural comme un système formé par l'ensemble des éléments matériels, leurs relations et l'espace en résultant ; impliqué dans la résolution d'un problème identifié. À partir de la sélection déterminée en fonction de caractères propres aux bâtiments à gradins, nous observons une grande variété de dispositifs. La conception architecturale relevant d'un processus complexe où de nombreuses contraintes interdépendantes sont synthétisées dans la forme, les dispositifs extraits ne sont pas toujours associés consciemment par le concepteur à la problématique de la densité ou de la végétation. C'est l'analyse qui dévoile l'ensemble des dispositifs qui apparaissent dans les facteurs et les conséquences des thématiques ciblées.

Ce répertoire de dispositifs devient lui-même un corpus d'étude. Chaque dispositif est décrit selon son adéquation avec les caractères de la typologie. Nous espérons ainsi

déterminer le potentiel des bâtiments à gradins à combiner des dispositifs propices à une meilleure conciliation des enjeux de densité bâtie et de présence végétale.

4. Produire des connaissances à visée prospective

La création de liens féconds entre la recherche et la pratique architecturale est à l'origine de notre démarche. De la pratique vers la théorie, l'inscription des dispositifs dans la description des caractères d'un type permet la montée en généralité des connaissances produites. « La généralité implique l'existence d'une série de termes pouvant être considérés comme similaires tout en étant reconnaissables dans leurs particularités, sans détruire pour autant la dimension générique qui les unit. » (Martí Arís, 2021, p. 117). Ainsi, nous cherchons à répertorier ces quelques points de départ à partir desquels le choix parmi une infinie variété de dispositifs s'opère pour répondre à une problématique consciemment formulée par le concepteur. La hiérarchisation des enjeux par le concepteur influe fortement sur la manière dont les problématiques de conception sont formulées et sur leurs interrelations dans le développement du projet. La collecte de données, précise et complète, rapporte la mémoire des étapes intermédiaires de sorte que le répertoire intègre tous les dispositifs envisagés et potentiels. Nous collectons les raisons pour lesquelles certains sont écartés, ce qui permet de comprendre dans quelles futures situations de projet, la variation du dispositif considéré pourrait s'avérer pertinente.

De la théorie vers la pratique, la recherche typologique peut aussi être à l'origine de démarches de conception. Le type est examiné hors des conditions réelles de la production de projet par des scénarios alternatifs ou en recherchant la figure essentielle de chaque dispositif. Certains dispositifs alternatifs sont explorés en faisant varier un paramètre choisi et pourront faire l'objet d'une expérimentation dans de futurs projets. Nous formulons quelques hypothèses sur les conséquences de leur mise en œuvre en évaluant leur influence sur les indicateurs identifiés de perception de la densité bâtie et de présence végétale. Le type peut devenir un principe générateur de la forme. « En proposant une compréhension structurelle des phénomènes, après les avoir débarrassés de leur caractère particulier et fortuit, on ouvre les portes de l'histoire à l'action de la pensée analogique » (Martí Arís, 2021, p. 221).

Notre protocole de recherche vise une dimension prospective. Nous tentons de concevoir différents scénarios de couronnement en modifiant un des paramètres. Par exemple, en modifiant le caractère programmatique affecté à la toiture du bâtiment, nous essayons d'en étudier l'impact sur les différents sous-systèmes. Ainsi, l'indicateur terrasse(s) collective/individuelles, est identifié comme porteur de variations conséquentes sur la morphologie, le système distributif du bâtiment et la structuration des cellules de logements. « Dans le cadre du projet, on recompose les aspects précédemment décomposés, on y ajoute des stratégies qui ont été analysées isolément, et l'on poursuit ainsi la déclinaison perpétuelle des types architecturaux, selon un mouvement rotatif dans lequel la fixité même des formes semble décupler leurs acceptations possibles. » (Martí Arís, 2021, p. 27)

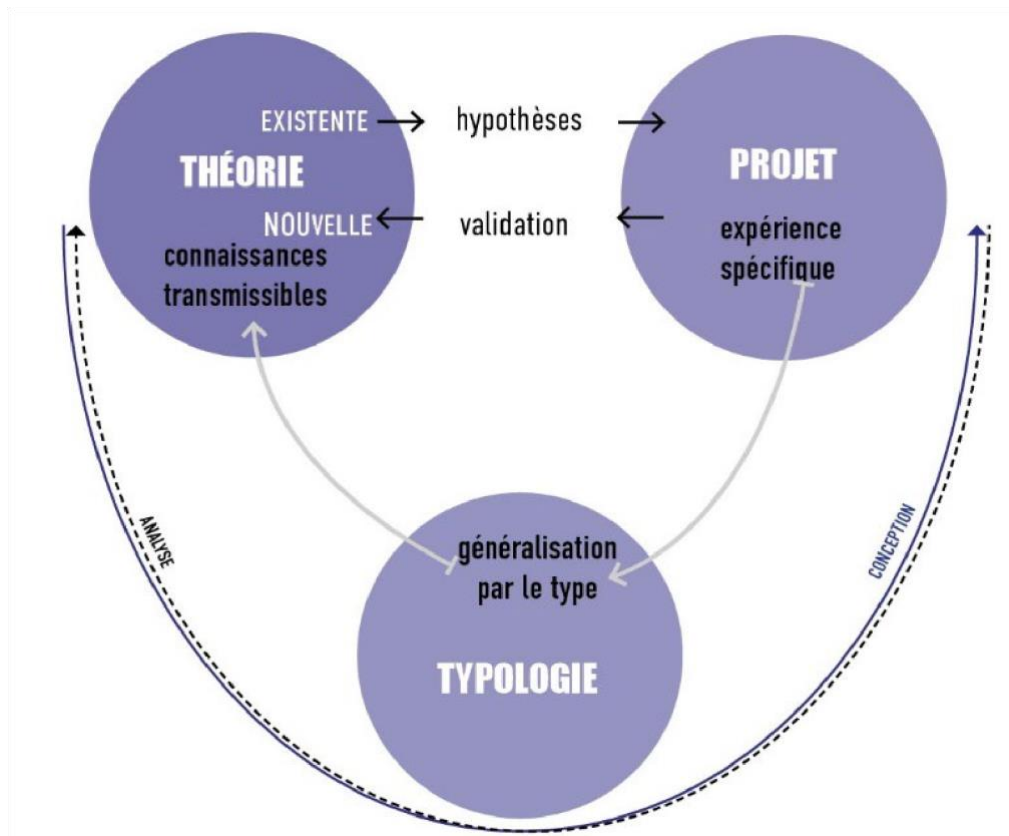


Figure 4 : L'analyse typologique : entre théorie et pratique.

Source : Marie Prel

5. Conclusion

La réutilisation des connaissances acquises par des expériences antérieures est usuelle dans la pratique des architectes. Cette mémoire leur permet de répondre à des situations récurrentes par des solutions analogues et pourtant adaptées à la spécificité de chaque projet. Il est légitime de questionner la nature de ce qui est transposable et transmissible d'un projet à l'autre autant que d'essayer d'en déterminer la valeur scientifique.

L'opportunité offerte par l'exploration de méthodes de recherche intégrant la pratique de la conception ouvre de nouvelles applications à la recherche typologique. L'analyse systématique de processus de conception en cours permet la création de connaissances issues d'une étude objective de critères déterminés. L'utilisation du journal de suivi ainsi que d'une grille d'indicateurs permet au chercheur d'objectiver le projet questionné selon la problématique formulée. Quelques critères d'objectivation d'une recherche qui intègre la participation et l'analyse de processus de conception de projets d'architecture ont pu être discutés dans cette présentation ; l'alternance des postures entre intégration aux activités de conception et distanciation pour analyse, la comparaison des expériences de projet avec un corpus de projets extérieurs à la production de l'agence ainsi que l'exploration de scénarios alternatifs pour exposer un argumentaire critique sur les arbitrages retenus dans le processus du projet original. Au-delà de l'expérience individuelle de chaque architecte, la mise en forme des situations extraites et redessinées selon leurs attributs de similarités vise un partage des connaissances transmissibles à l'ensemble des personnes intéressées par les problématiques qui y sont traitées.

BIBLIOGRAPHIE

Biau, V., Fenker, M., & Zetlaoui-Léger, J. (2021). Le doctorat en CIFRE : Une expérience partenariale. ENSA Paris-La Villette – Let-Lavue. Paris, 113 p.

Chupin, J.-P. (2014). Dans l'univers des thèses, un compas théorique. Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine, 30/31, 17-33.

Demoulin, J., & Tribout, S. (2014). Construire des espaces de réflexivité pour analyser et transformer les pratiques professionnelles : Un travail de légitimation. Interrogations.

Hanrot, S. (2015). Le projet et la recherche. In Actes des Rencontres doctorales en architecture : Quels apports entre recherche et projet dans les disciplines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et du design ? (pp. 7-13). ENSA Marseille, Marseille.

Lamunière, J.-M. (1988). Le classement typologique en architecture. Habitation : Revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat, 61, 6-11.

Landon, A. (2015). S'observer / Participer : La recherche en contrat CIFRE, construire une démarche de recherche-action autour du projet urbain. In Actes des Rencontres doctorales en architecture : Quels apports entre recherche et projet dans les disciplines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et du design ? (pp. 135-141). ENSA Marseille, Marseille.

Martí Arís, C. (2021). Les variations de l'identité : Le type en architecture. Éditions Cosa Mentale. Paris, 272 p.

Putz, D. (2019). Les figures architectoniques : La construction logique de la forme. Éditions Cosa Mentale. Paris, 256 p.

AUTEUR

Marie Prel, architecte DE, mène une recherche dans le cadre d'une CIFRE (convention industrielle de formation par la recherche) au sein des Ateliers 2/3/4/, entreprise d'architecture, d'urbanisme et de paysage. Par l'analyse des processus de conception, la doctorante explore la conciliation entre la densité bâtie et la présence végétale dans la production de logements dans la métropole parisienne, notamment à travers le potentiel des morphologies de bâtiments à gradins.

ENSAPVS, Cerilac, Université Paris Cité

Direction de thèse : Paolo Amaldi Codirection : Dimitri Toubanos

3^e année de thèse en 2023

marie.prel@paris-valdeseine.archi.fr

Formes d'implication

Modification partagée de l'espace public et pratiques d'hybridation

Andrea MANCA

RÉSUMÉ

La recherche identifie l'espace public, « synecdoque de la dimension urbaine », comme champ problématique d'investigation, et considère le projet comme acte poétique, poétique et politique visant à impliquer les habitants dans les processus de modification urbaine. On assiste à une triangulation, dans laquelle la production de l'espace urbain comme acte social et collectif se reflète dans la pratique architecturale ; un « faire avec », dont la coconception, le codessin, la coconstruction, la cogestion, et leur mélange, est un exemple possible des pratiques hybrides qui envisagent une multiplicité d'acteurs, de processus et d'outils. L'hypothèse théorique identifie dans ces pratiques la coexistence de trois savoirs : expert, commun et politique. Cette convergence alimente des projets caractérisés par une persistance potentielle de l'implication, et pour ce faire elle renvoie au caractère multiple de la forme, qui peut accueillir et favoriser des modifications capables d'orienter l'inclusion des habitants vers des temporalités prolongées. La principale étude de cas est le projet « Réinventons nos places ! », le redessin de sept places parisiennes caractérisé par une approche expérimentale visant à la coévolution collective des projets. L'objectif et le résultat innovant de la recherche ont été l'identification et la systématisation de multiples scénarios et pratiques afin d'élaborer des outils pour le projet.

MOTS-CLES

projet, implication, usages, espace public

1. Le projet de recherche, champ d'investigation de la recherche

Depuis plusieurs décennies, le débat sur le projet architectural et urbain montre un intérêt particulier pour l'espace public. En raison de sa nature complexe, caractérisée par une dimension intrinsèque de conflits immanents, l'action de conception – visant à sa construction ou à sa modification – doit nécessairement se confronter à une multiplicité de disciplines, au premier lieu les sciences socio-spatiales et politiques. La recherche présentée identifie l'espace public, considéré comme « synecdoque de la ville », son champ d'investigation problématique, en examinant le projet – « acte poétique, poétique et politique » – dans la perspective paradigmatique de l'« implication » : une praxis conceptuelle et opérationnelle qui présuppose une aptitude à modifier les lieux en clé collective. Cette vision considère que ce sont d'abord les habitants, dans leur condition de producteurs d'espace, d'architecture et de ville, les promoteurs de cette évolution ; le rôle du projet est donc de l'assumer, de la poursuivre, de la nourrir et de la prolonger dans

le temps. Il y a donc une convergence trialectique, définie par l'espace public dans sa dimension ontologique et projectuelle, par l'implication des citoyens dans les pratiques, les temps et les usages et, enfin, par le rôle que ces derniers aspects peuvent assumer en tant qu'outils du projet. Une vision dans laquelle le concept d'hybridation n'est plus exclusivement lié aux acteurs impliqués, mais aussi à l'évolution physique de l'espace (dans le temps).

2. Problématique, hypothèse et objectifs de la recherche

La recherche définit sa démarche à partir d'une question : comment la forme architecturale peut-elle alimenter des processus évolutifs partagés capables d'établir des relations profondes et à long terme entre les habitants et les lieux ? En d'autres termes, le projet peut-il être constitué de telle sorte que ce soit sa finalité même, à savoir sa formalisation, qui déclenche des modifications ultérieures, à travers la pratique de l'espace, c'est-à-dire la relation entre l'espace et les usages ?

L'hypothèse théorique voit dans les pratiques d'hybridation la coexistence de trois savoirs : un savoir expert, un savoir commun et un savoir politique. Cette convergence construit et alimente le projet à travers la production spatiale, une activité créative dans laquelle chaque habitant trouve un rôle en contribuant à la réécriture partagée d'un texte jamais achevé. Le projet urbain est ainsi configuré comme une œuvre ouverte, c'est-à-dire une œuvre processuelle, physiquement définie, mais indéterminée dans son évolution, visant des interprétations multiples et une concordance des discordances (Cocco, 2017) ; en lui, la forme physique – déterminée par le projet – peut accueillir et promouvoir des modifications de nature complexe et non linéaire (Friedman, 2018) de manière radicante (Revedin, 2015), incrémentale (Kroll, 1987), adaptative (Hill, 2003) et polyvalente (Hertzberger, 1991) vers des temporalités prolongées, au-delà du simple et fallacieux « temps de la participation ». On identifie une triangulation où l'idée de la production de l'espace urbain comme acte collectif se reflète dans le projet à travers différentes manières d'interpréter le rôle et le potentiel de la forme architecturale : une approche partagée à la création et à l'usage évoquée par la « poétique de l'avec », pour laquelle la coconception, le codessin, la coconstruction, la cogestion sont des pratiques hybrides de coproduction de lieux, puisqu'elles envisagent une multiplicité d'acteurs, de processus et d'outils. Afin d'identifier la relation entre la modification de l'espace public et l'implication, le rôle du projet apparaît comme un catalyseur et un propulseur, une action capable de construire efficacement et durablement des conditions d'inclusion et de créer des synergies entre les différents acteurs et l'espace, en considérant la forme comme le « premier principe utilisable ».

Dans cette perspective, l'étude part de la dialectique entre le débat théorique, la pratique du projet et son objectivation, cette dernière n'étant compréhensible que par l'analyse des pratiques urbaines, inéluctablement liées à la relation entre formes, usages, significations, rythmes et temporalité. L'objectif de la recherche est la systématisation des scénarios de projet pour définir des modèles et des procédures d'implication collective dans les projets de modification de l'espace et pour identifier une approche épistémologique capable de créer les conditions pour que les formes d'implication trouvent l'occasion d'exprimer tout leur potentiel.

3. Méthodologie de recherche

La méthodologie présuppose une investigation hypothético-déductive, avec une approche interprétative-comparative visant à définir le corpus théorique et une approche

expérimentale-opérative d'analyse appliquée à une étude de cas, qui, à partir de l'identification et de l'interprétation de certains paradigmes projectuels historiquement fondés – participation, polyvalence, non-linéarité, évolution, incrémentalisme – conduit à l'identification d'outils et de pratiques possibles du projet. Pour les deux approches, il a été fait référence à des sources directes et indirectes ; pour le corpus théorique, la systématisation de la bibliographie et la comparaison des courants théoriques de référence sont complétées par l'introduction de contributions originales issues d'entretiens et de conversations avec certains protagonistes du débat contemporain sur les thèmes de la recherche. En regard de l'étude de cas, les sources indirectes sont représentées par des matériaux d'archives, des cartographies historiques et des représentations des projets, tandis que les sources directes sont le résultat d'une recherche-action, constituée par le travail de terrain et la relation directe avec les lieux, à partir des « relevés habités » et des dessins interprétatifs des différentes phases et évolutions du projet, des cartes chronotopiques, des photographies, des enregistrements vidéo et des entretiens avec les concepteurs.

4. Aspects théoriques

Production sociale de l'espace urbain et processus de modification

Afin d'analyser de manière critique les raisons et les interprétations qui définissent la ville comme un produit de l'action collective, il est nécessaire d'introduire le concept d'espace comme « le résultat – socialement défini et partagé – de pratiques, de conceptions et de représentations » (Lefebvre, 1974). Considéré comme un élément central de la construction architecturale, « l'intérêt privilégié pour l'espace marque une distance par rapport à l'objectualité de l'architecture et met plutôt l'accent sur ses aspects topologiques, expérientiels et d'usage » (Bocchi, 2009). Lue dans ce sens, la matière architecturale est donc le moyen d'interagir et de modifier la réalité, à la fois en termes généraux et en termes particuliers, par rapport à l'environnement et aux personnes, c'est-à-dire la possibilité de façonner l'espace en le transformant en lieu, rendant explicite l'idée que « habiter, c'est donner forme à son être dans le monde » (Heidegger, 1976). Considérer l'existence comme directement déterminée par l'acte d'habiter invite donc à une lecture sensible du monde qui promeut « l'architecture comme lieu d'interprétation, d'action et de génération individuelle et collective » (Besse, 2013). Les deux notions complémentaires d'expérience et d'usage sont ainsi placées dans l'idée d'habiter ; « cette dernière, construction et destruction constantes, implique les conditions culturelles de la pratique » (Leger, 2012). Par l'usage, on contribue à la modification de l'architecture, à travers « une relation dialectique et en devenir entre la conception et l'usage, entre l'architecte et l'usager, ce dernier passant de passif à créatif et tous deux ayant un rôle dans la création de l'architecture [...] La créativité de l'usage devrait être une question centrale du projet » (Hill, 2003). Cette affirmation avance l'idée d'une conception capable d'accueillir la complexité des relations socio-spatiales, qui n'évite pas la confrontation avec l'incertitude des forces agissant sur l'architecture depuis l'extérieur ; un « projet à basse définition – lowfi architecture » (Till, 2009), doté d'une ouverture intrinsèque et capable d'accueillir les corps et leur pouvoir de modification, dans l'évolution des dynamiques humaines et sociales, en préservant et en cultivant en même temps le don de la vision, de l'imagination et de l'acte de faire ; « dans lequel le projet doit se confronter comme moment de construction, et non, nécessairement, dans la durée » (Reale, 2016).

5. L'espace public : aspects ontologiques, épistémologiques, phénoménologiques et de projet

Dans la perspective tracée, l'espace public urbain, considéré en tant que « lieu électif de la vie associée », est configuré comme un contexte théorique et opérationnel privilégié pour le projet. À partir des dichotomies « espace-pratique » (Paquot, 2009) et « lieudiscours » (Delgado, 2011), qui convergent sur l'interprétation d'une part liée à la dimension ontologique de l'espace public comme lieu de relations interpersonnelles et d'autre part liée à sa réification, c'est-à-dire à sa constitution physique, ses caractères contemporains et controversés émergent.

Bien que le thème ait montré son importance dans le débat architectural depuis la crise du Mouvement Moderne – arrivant, avec la diffusion de la culture du Projet Urbain en Europe, au rôle fondamental de médiateur entre l'architecture et la ville (Huet, 2003) – au cours des vingt dernières années, d'autres arguments sont venus s'ajouter à la discussion. Ce regain d'intérêt s'explique par la reconnaissance de la valeur du projet en tant que catalyseur de la citoyenneté active et de l'espace public comme bien commun. Dans ce contexte, il est possible d'identifier différentes postures qui, depuis la fin des années 1950, ont constitué les horizons culturels et les thèmes prépondérants dans le projet de la ville. La catégorisation identifie trois orientations distinctes : la première est basée sur la dimension typologique et morphologique et sa relation avec l'histoire et la mémoire ; la deuxième considère la ville par rapport à sa capacité d'implication perceptive ; la troisième, enfin, est liée à la dialectique forme-usage, s'orientant vers l'échelle humaine et la capacité de conditionner les dynamiques sociales de l'urbain. Partant de l'idée que le projet de l'espace public trouve un écho positif à partir des interactions interpersonnelles qui y sont générées, il est donc possible d'adopter une première déclinaison de « implication ». En opérant une tentative de déconstruction, il est possible d'interroger la « forme de l'espace », la « forme de la société » et la « forme de temps » ; pour cette dernière, il s'agit de mettre en lumière les pratiques consacrées aux temporalités multiples du projet et au rôle que le débat actuel leur reconnaît.

6. Implication et projet

Avec une approche diachronique, identifiant les raisons théoriques et opérationnelles de l'implication dans l'architecture à partir d'une période pionnière, il est possible de définir des généalogies basées sur trois déclinaisons : « projet-processus », « principes directeurs de la construction » et « conception-modification-évolution partagée ». Il est certes possible d'en reconnaître les traces dans le débat contemporain, mais il faut aussi constater qu'après une première période florissante où les pratiques participatives se sont révélées capables de faire avancer la culture, on observe un déclin progressif à partir de la fin des années 1970. Les causes sont à rechercher dans la perte de la pulsion radicale et, par conséquent, dans l'incapacité à conserver la tension sur le projet en tant qu'acte politique et en tant que produit spatial en constant devenir. Le débat critique s'est toutefois orienté, surtout au cours des deux dernières décennies, vers une analyse des pratiques qui souligne l'urgence d'un renouveau ; un mouvement novateur, déterminé par la crise sociopolitique, économique et environnementale, orienté vers l'inclusion et l'hybridation des actions et des acteurs, qui encourage la redécouverte du concept d'implication et qui peut être observé, parmi les nombreuses phénoménologies, dans le travail des « collectifs d'architecture », en particulier en France et en Espagne. Bien que ce passage présuppose un nouvel élan, il est opportun, pour en comprendre la portée, de l'examiner sous l'angle de certaines approches paradigmatiques. Ces arguments trouvent leur origine dans les

théories et les expériences de projet de grands maîtres de l'architecture du XX^e siècle. Il s'agit de la participation, reprise dans son essence première et pure par Giancarlo De Carlo, de la polyvalence dans les recherches d'Herman Hertzberger, de l'évolution dans la vision de Cedric Price, de l'incrémentalisme dans la poétique de Lucien Kroll et de l'erraticité non linéaire dans les conceptions de Yona Friedman. Ainsi, la recherche, en procédant à l'identification de méthodologies opérationnelles, contextualisées et adressées à la conception de l'espace public, identifie une approche spécifique capable de traduire ses instances et de les intégrer de manière synergique. Cette dernière représente la « poétique de l'avec », dans sa nature de tension projective au sens radicante, c'est-à-dire capable de constituer des relations profondes et souvent rhizomatiques, donc non assimilables à une préfiguration stable, mais sujettes au devenir, à l'évolution et à la progression incrémentale.

7. Aspects de projet

La recherche par le projet. L'étude de cas « Réinventons nos places ! » (2016-2021) se présente comme le réaménagement de sept grandes places parisiennes caractérisé par une inclusion collective dans les phases de conception, de dessin et de réalisation ; un exemple de projet-recherche avec lequel l'auteur de cette proposition a directement interagi au cours de ses étapes d'évolution. Ce travail à la première personne a permis de déterminer un cadre de raisonnement large, qui systématise les scénarios et les pratiques de conception menées pour en esquisser d'autres possibles, et définit, parmi les applications potentielles, un usage conscient des « formes de l'implication » par le projet. Le choix de l'étude de cas, vaste par son échelle et sa résonance, complexe dans ses objectifs (y compris politiques, dans le contexte parisien), la multiplicité des acteurs, des phases et des méthodologies adoptées, ainsi que le potentiel innovant proposé, se prête bien à la démonstration des dispositifs que le projet peut adopter et de leur valeur instrumentale pour l'espace public. Comme il n'est pas possible de fournir une description exhaustive du projet dans ce texte, il est nécessaire de concentrer l'attention sur ses principales particularités, à commencer par la structuration de l'appel d'offres, qui se révèle un outil innovant et expérimental par rapport aux formes typiques de concours de projet. Ce dernier, soutenu par une phase préliminaire de consultation institutionnelle visant à faire émerger des scénarios de conception, montre la volonté de mener une seconde phase du projet visant à poursuivre l'implication d'une multiplicité d'acteurs, en premier lieu ceux qui habitent les lieux à réinventer. Cette adresse définit en effet l'hybridation des spécificités opérationnelles appelées à conduire ce temps du projet, à travers la présence de deux lignes de responsabilité parallèles – le MOE1 et le MOE2 – qui introduisent une synergie complémentaire de compétences : d'une part, la compétence technique, systémique, économique, bureaucratique du « savoir politique » de la première maîtrise d'œuvre ; d'autre part, le potentiel d'innovation de la seconde, lié à l'expérience antérieure et à la maîtrise des questions actuelles et expérimentales dans le débat sur le projet de l'espace public. Plus précisément, la figure du MOE2 envisage l'identification, pour chacune des places du projet, d'un groupement pluridisciplinaire ; une pluralité de « savoirs spécifiques », guidés par un « collectif d'architecture ». Le travail du MOE2, limité dans le temps à une année, vise un travail de terrain, c'est-à-dire une expérimentation projectuelle centrée sur l'implication des « savoirs communs » de la collectivité, et résumée dans les cinq « mouvements du projet ». Le premier est la phase « d'observation », d'analyse des usages et de cartographie sensible ; le deuxième de « coconception » avec les habitants, notamment pour les actions de préfiguration ; le troisième implique la participation à des ateliers de « codessin » animés par les collectifs ; la quatrième s'exprime à travers la « coconstruction » et la « cogestion » du projet

temporaire et, enfin, la cinquième vise la définition des « orientations futures », à travers l'observation constante des usages et la mise en forme progressive des dispositifs et arrangements architecturaux qui seront adoptés dans la réalisation finale et à long terme des projets.

8. Conclusions

L'analyse de l'étude de cas, et en particulier des façons dont les instances expérimentales d'implication ont été interprétées de manière différenciée, permet d'analyser le processus et les évolutions du projet. En opérant une déconstruction, il est possible d'évaluer le potentiel réel des modèles et des outils pour le projet, ainsi que la validation institutionnelle par l'acceptation du décideur politique.

Le projet, dont le développement jusqu'à la réalisation des aménagements à long terme des places individuelles a duré cinq ans, se révèle riche en différentes étapes, phases et segments. Sa narration permet de reconstruire son développement chronologiquement et de réfléchir aux acteurs impliqués, aux temporalités et aux méthodologies opérationnelles. Dans ce cadre, l'étude porte son attention majeure sur le temps d'intervention des équipes pluridisciplinaires dans les places. Il joue en effet un rôle fondamental ; compris comme une forme d'expérimentation temporaire *in situ*, il vise à induire, par une approche de temporalité contrôlée et en relation étroite avec les habitants, les hypothèses de nouveaux usages possibles des places. Un dispositif d'interprétation, un moment d'observation, de compréhension et de proposition, destiné à faire émerger et à activer des modes d'utilisation originaux des espaces, en vue de mettre en évidence leurs vocations latentes et leurs significations cachées, selon une propension qui recherche la spontanéité et dans laquelle l'adaptabilité prévaut sur l'anticipation. En tissant des liens avec les habitants et leur créativité implicite, les démarches adoptées définissent des dispositifs déclencheurs utiles à l'activation de pratiques tournées vers le patrimoine matériel et immatériel des lieux. Partant d'une idée de l'architecture qui n'est pas nécessairement conçue comme une forme fixe, le projet découvre des actions dont la force réside dans l'interaction établie avec le public et la réaction induite dans le contexte qu'elles occupent temporairement, redéfinissent et délimitent, répondant à des besoins de moins en moins homologables et préfigurables. De ces considérations émerge la validation de la « poétique de l'avec », en notant la résistance des paradigmes de projet historiquement identifiés, qui peuvent converger pour alimenter une approche qui les incorpore. Le projet se réfère au potentiel de la forme qui, en ouvrant le champ, est capable de générer des relations interpersonnelles entre les collectivités et les lieux, en s'orientant vers la multiplicité des interprétations, en stimulant les imaginaires, en soutenant des processus socialement et politiquement cohésifs, démocratiques et égalitaires. Une phénoménologie de la forme qui s'exprime « dans sa conception » par la préfiguration du projet, « dans sa concrétisation » par l'acte de construction, et « dans son essence d'élément sensible et signifiant », par sa capacité à générer et à stimuler la modification, une force créatrice dérivant de l'usage et une opportunité pour « investiguer le projet par le projet »

BIBLIOGRAPHIE

APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme). (2017). Les lieux singuliers de l'espace public à Paris, une stratégie de la petite échelle.

APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme). (2017). La ville autrement. Initiatives citoyennes // Urbanisme temporaire // Innovations publiques // Plateformes numériques.

Awan, N., Schneider, T., & Till, J. (2011). Spatial agency: Other ways of doing architecture. Routledge.

Aymonino, A., & Mosco, V.P. (2006). Spazi pubblici contemporanei. Architettura a volume zero. Skira.

Aymonino, C. (1977). Lo studio dei fenomeni urbani. Officina Edizioni. Bachelard, G.

(1957). La poétique de l'espace. Presses Universitaires de France. Besse, J.-M. (2013).

Habiter. Un monde à mon image. Flammarion.

Blundell, J. P., Petrescu, D., & Till, J. (2005). Architecture and Participation. Routledge.

Boano, C. (2020). Progetto minore. Alla ricerca della minorità nel progetto urbanistico ed architettonico. LetteraVentidue.

Bocchi, R. (2009). Progettare lo spazio e il movimento. Scritti scelti di arte, architettura e paesaggio. Gangemi Editore.

Borja, J., & Muxí, Z. (2003). Espacio público, ciudad y ciudadanía. Editorial Electa.

Bouchain, P. (2006). Construire autrement : Comment faire ? Actes Sud. Bouchain, P.

(2011). Construire en habitant ? Actes Sud.

Bouchain, P. (2018). Le permis de faire. Éditions Cité de l'architecture et du patrimoine.

Bouchain, P., & Lang, J. (2016). Le pouvoir de faire. Actes Sud.

Careri, F. (2006). Walkscapes. Camminare come pratica estetica. Einaudi.

Carmona, M., & Tiesdell, S. (2006). Urban design reader. Architectural Press.

Carmona, M., et al. (2003). Public places, urban spaces: The dimension of urban design. Architectural Press.

Cocco, G.B. (2017). La deriva del progetto urbano. Perdere e riprendere la rotta. LetteraVentidue.

Dalisi, R. (1975). Architettura d'animazione, cultura del proletariato e lavoro di quartiere a Napoli. Carucci Editore.

Dalisi, R. (1970). Architettura dell'imprevedibilità. Argalia.

De Carlo, G. (2015). L'architettura della partecipazione. Quodlibet.

De Carlo, G. (2018). La piramide rovesciata. Architettura oltre il '68. Quodlibet.

- Delgado, M. (2011). El espacio público como ideología. Los libros de la Catarata.
- Friedman, Y. (2018). L'univers erratique. Et si les lois de la nature ne suivaient aucune loi ? Éditions de l'éclat.
- Garau, P., Lancerin, L., & Sepe, M. (2015). The Charter of Public Space. LISTt Lab.
- Gehl, J. (2012). Vita in città. Spazio urbano e relazioni sociali. Maggioli Editore.
- Gehl, J. (2014). Ciudades para la gente. Edición Infinito. Georgieff, P. (2018). Poetica della zappa. Habitus.
- Heidegger, M. (1976). Costruire abitare pensare. Mursia.
- Hill, J. (2003). Actions of Architecture: Architects and Creative Users. Routledge. Illich, I. (1974). La convivialità. Boroli Editore.
- Ingersoll, R. (2006). Sprawl town. Looking for the city on its edges. Princeton Architectural Press.
- Innerarity, D. (2008). Il nuovo spazio pubblico. Meltemi.
- Kroll, L. (2015). Ordre et désordres. Une architecture habitée. Sens&Tonka. Lefebvre, H. (2014). Il diritto alla città. Ombre Corte.
- Miessen, M. (2006). Did someone say participate? MIT Press.
- Miessen, M. (2010). The nightmare of participation. Stenberg Press. Miessen, M. (2007). The violence of participation. Stenberg Press.
- Petrescu, D., & Trogal, K. (2017). The social (Re)production of architecture. Politics, values and actions in contemporary practice. Routledge.
- Reale, L., Fava, F., & Cano, J. L. (2016). Spazi d'artificio. Dialoghi sulla città temporanea. Quodlibet.
- Revedin, J. (2018). Construire avec l'immatériel. Temps, usages, communautés, droit, climat... de nouvelles ressources pour l'architecture. Éditions Gallimard.
- Revedin, J. (2015). La ville rebelle. Démocratiser le projet urbain. Éditions Gallimard.
- Rosa, H. (2013). Social acceleration: A new theory of modernity. Columbia University Press.
- Rosa, M.L., & Weiland, U.E. (2013). Handmade Urbanism. From Community Initiatives to Participatory Models. Jovis.
- Rossi, A. (1966). L'architettura della città. Marsilio.

Rudofsky, B. (1977). *Architettura senza architetti. Una breve introduzione all'architettura non blasonata*. Edizioni Scientifiche.

Sennett, R. (2018). *Costruire e abitare. Etica per la città*. Feltrinelli Editore. Tsiomis, Y.

(2007). *Échelles et temporalités des projets urbains*. Jean-Michel Place.

Tsiomis, Y. (2006). *L'expertise et la critique dans les « projets urbains »*. In *Projets urbains. Expertises, concertation et conception*. Éditions de la Villette - Réseau Ramau.

Ward, C. (1973). *Anarchia come organizzazione*. Edizioni Antistato.

Ward, C. (2016). *Architettura del dissenso. Forme e pratiche alternative dello spazio urbano*. Eleuthera.

Whyte, W. (1979). *The social life of small urban spaces*. Project for Public Spaces Inc.

AUTEUR

Architecte et docteur en architecture. Au cours de la période triennale 2018-2021, il est doctorant en architecture à l'université de Cagliari et participe aux activités scientifiques, aux projets de recherche et à l'enseignement des cours universitaires dans le domaine de la composition architecturale et urbaine. Entre 2019 et 2020, il est doctorant invité à Paris à l'ENSAPLV - UP6. Il poursuit actuellement ses activités de recherche et d'enseignement dans le domaine du projet architectural et urbain, participe comme orateur à des conférences et il est auteur d'essais publiés dans des revues nationales et internationales.

Facoltà di Ingegneria e Architettura, Dipartimento di Ingegneria Civile, Ambientale e Architettura. UniCa, Università di Cagliari.

Direction de thèse : Giovanni Battista Cocco Codirection : Christian Pedélahore de

Loddis

Docteur depuis 2021.

amanca@unica.it

Architecture, auto-médiation esthétique, le modèle de l'art contemporain

Denis BRILLET

RÉSUMÉ

D'abord, un constat d'ordre épistémologique : la recherche doctorale en architecture « par » le projet ne pourra faire l'économie de la définition de son objet épistémique – l'architecture. Tâche ardue, s'il en est : comment établir une définition de cette discipline sans en altérer le caractère plastique ? Ici, la notion même de projet peut nous aider, elle qui, comme dans toutes les activités créatrices, recouvre deux sens. Le premier, celui de la dénotation symbolique, index d'une forme concrète, le deuxième, celui esthétique, indicial, métaphorique, d'une forme qui médiatise les valeurs qui la fondent. Cette ambiguïté semble offrir une ouverture épistémique fertile à l'établissement d'un critère d'objectivation spécifique : celui du projet qui parce qu'esthétique pourra être l'endroit du jugement normatif de l'architecture. Ceci implique d'abandonner une conception idéaliste de l'esthétique pour celle pragmatique d'une théorie de l'expérience sensible. En ce sens, l'art contemporain, comme discipline expérimentale et de savoir, pourrait nous servir de modèle.

MOTS-CLES

architecture, art contemporain, esthétique.

Proposition

Reformulons cette ambiguïté – qui, sans doute, est au cœur même de ces 7^e Rencontres doctorales nationales en architecture et paysage – une ambiguïté qui se dévoile justement par ce « “par” », encadré de guillemets et présent dans l'intitulé : « la recherche doctorale “par” le projet, critères d'objectivations (...) » (nous avons laissé de côté la dimension européenne). Cette préposition soulève une question d'ordre épistémologique : quel est le rôle du projet dans cette recherche ? Est-il l'objet, c'est-à-dire la chose à connaître, à observer ? Ou bien est-il le sujet, autrement dit, le prisme à travers lequel on connaît, on pense, on expérimente ? Ou encore, ultime possibilité, joue-t-il ces deux rôles à la fois ?

Si le projet est considéré comme un objet d'étude, cela suppose pour le chercheur une nécessaire extériorité. Même s'il est architecte, il lui faudra s'extraire de sa discipline pour adopter un point de vue différent – celui du sociologue, de l'anthropologue, par exemple. Malgré l'intérêt évident que pourrait susciter une telle démarche, elle en resterait hors sujet par rapport à la présente demande qui, semble-t-il, se rapporte à la discipline architecturale¹.

Si le projet est envisagé à la fois comme objet et sujet, alors nous nous retrouvons face à des formes de pensée que des théoriciens tels que Michel Foucault², Théodor Adorno³ ou Roland Barthes⁴ ont qualifiées d'idéologies, de subjectivités radicales. Par le processus de réification de leurs sujets, elles s'arrogent une autonomie illusoire et instaurent une domination sur leur objet – l'architecture, dans notre cas. Elles le constitueraient alors comme une altérité radicale, un élément marginalisé, tiers exclu de leur logique formelle.

Reste alors cette troisième option à considérer, celle du projet envisagé comme sujet qui, en fin de compte, ne résout rien non plus. Car soutenir que le projet est le point de vue à partir duquel l'information est reçue, interprétée et transformée ne fait que ressusciter l'évident, sans pour autant préciser des critères objectifs propres à l'architecture. Cette approche ouvre la voie à une négligence de l'architecture au profit d'autres formes de recherche appliquée à la construction, telles que celles des ingénieurs, qui ont su définir leurs propres limites objectives.

La recherche doctorale en architecture est donc confrontée à ces trois écueils. Premièrement, le risque d'un détour sans retour, d'une recherche constamment critique qui maintiendrait son objet à distance. Deuxièmement, le repli vers une subjectivité doctrinale, qui transformerait son objet en une altérité pure, se définissant de manière autonome, imperméable à toute forme de jugement normatif. Troisièmement, le danger d'une commutation de l'objet, d'une substitution disciplinaire, remplaçant l'architecture, qui n'a su se définir épistémologiquement, par d'autres disciplines qui, plus objectives, ont su le faire.

Nous atteignons ici le noyau du problème, une difficulté qui, selon les trois écueils mentionnés, réside dans l'omission de l'architecture en tant qu'objet épistémologique. Tant que nous continuerons à négliger cette dimension, en n'abordant l'architecture que par ses répliques symboliques⁵, nous ne nous donnerons pas les moyens d'établir des critères d'objectivation du projet spécifique à l'architecture qui permettraient d'en révéler une certaine vérité. La tâche peut paraître ardue, spécialement si l'on définit l'architecture comme une « énigme⁶ ». Cependant, nous sommes convaincus qu'une solution peut être identifiée en nous concentrant spécifiquement sur ce qui fait l'unicité architecturale du projet. Cela implique l'exploration des liens spéculaires et indexicaux qui unissent le projet à son objet, l'architecture, tant dans sa dimension abstraite que concrète.

Ainsi, lorsque nous tentons de transcender cette vision de l'architecture restreinte à ses doubles symboliques pour l'aborder selon les liens qui unissent tant ses dimensions concrète qu'abstraite, une ambiguïté se dessine dans l'emploi même du terme « projet » par les architectes. Cette ambiguïté semble présenter une ouverture épistémique susceptible de constituer la base d'une proposition visant à briser ce cercle aporétique. Une telle entreprise fournirait un terrain fertile à l'établissement de critères d'objectivation spécifiques, jetant ainsi les fondations d'une recherche « par le projet » en architecture.

Effectivement, ce qui paraît spécifique ici est que les architectes utilisent le terme « projet » pour faire référence simultanément à la représentation symbolique et à la réalité tangible de leur objet d'étude. Pour l'architecte, le projet est à la fois l'outil, mais aussi et surtout la finalité de son exercice, qu'il soit édifié ou non. Un architecte ne fait jamais référence à ses bâtiments ; il parle toujours de ses projets. Qu'ils soient incarnés dans la pierre ou existent uniquement sur papier, pour lui, ce sont des œuvres à part entière.

Pour l'architecte, le projet équivaut à un véritable laboratoire expérimental. Il se définit

comme le champ de la problématisation, l'espace précis où émerge un enjeu concret. Le projet est également l'espace de l'élaboration d'hypothèses, où s'échafaude une proposition d'action tangible destinée à résoudre le problème initialement identifié. Il se transforme aussi en un lieu d'expérimentation, où l'hypothèse est testée de manière palpable, par le biais de modélisations symboliques telles que dessins, maquettes, outils d'ingénierie logiciels, tableurs, et autres. Enfin, il se présente comme l'espace d'évaluation des résultats issus de cette expérimentation : si ces derniers ne sont pas convaincants, alors un nouveau cycle du processus est déclenché, induisant la révision des hypothèses préalablement formulées.

On pourrait penser que l'architecte, engagé dans ce processus, agit de manière éthique dans une totale transparence épistémique, concrétisant ce qu'il dit et disant ce qu'il fait ; cependant, cela reviendrait à réitérer l'erreur de la réduction symbolique en confondant l'architecte avec l'architecture. Il est plus judicieux de transposer cette notion d'éthique sur l'architecture elle-même, en admettant qu'il s'agisse, une fois appliquée à une chose, d'esthétique. En effet, c'est bien de cela qu'il s'agit : Nelson Goodman considère l'exemplification – cette relation inversée d'un objet qui réfère aux propriétés qu'il possède, lorsqu'elles sont exhaustives – comme un symptôme caractéristique de l'esthétique⁸.

C'est par cette médiation autoréférente du projet, converse à la dénotation qui par l'affirmation épistémique de son objet (c'est de l'architecture !), transformera l'expérience phénoménale, en une expérience réflexive et existentielle⁹. Nous retrouvons ici une conceptualisation familière aux architectes français, souvent invoquée (parfois malheureusement à des fins idéologiques) : celle de ces « autres lieux » que Michel Foucault nommait aussi « hétérotopies », ou, dans une perspective qui fait écho à notre argumentation, d'« utopies réalisées » : des espaces, à la fois concrets et symboliques, qui incarnent et exposent les contradictions et les tensions de la société ; des lieux où les normes sociales peuvent être mises en question et redéfinies¹⁰.

Ainsi, sans prétendre englober l'intégralité de ce que constituent les hétérotopies, l'architecture appartient à la catégorie de ces lieux, ces utopies incarnées¹¹. Cette observation nous permet d'établir un critère d'objectivation de ce qu'est l'architecture. On pourrait la définir comme une construction (concrète ou symbolique) ayant pour objet l'habitat qui s'automédiate à travers le prisme d'un projet esthétique. Ce projet, pour l'architecte, permet d'exprimer par son exemplarité les valeurs abstraites qui le sous-tendent. Pour l'habitant, alors conscient de ce savoir, il offre la possibilité d'évaluer la pertinence de ces valeurs à travers le prisme de l'expérience phénoménale. Cette conceptualisation de l'architecture comme expérience¹², qui, par l'intermédiaire de la médiation esthétique, se transforme en une expérience réflexive et existentielle (et donc sociale et politique), nous renvoie indubitablement à la philosophie pragmatique. Cette dernière envisage, pour simplifier, les concepts et les idées (notamment ceux de l'art et de la démocratie) comme des vecteurs dénués de sens en soi, qui ne prennent véritablement corps qu'à travers nos expériences et nos expérimentations¹³. Cette définition a l'avantage de ne pas réduire l'architecture à ses seuls redoublements symboliques, un acte subjectif qui, comme nous l'avons déjà mentionné, risquerait d'entraîner inévitablement cette discipline vers l'idéologie. Il est d'ailleurs intéressant de noter que l'(in)définition de l'architecture comme « énigme », dont nous avons déjà parlé, n'est qu'une expression supplémentaire de ce subjectivisme radical. Nous remarquerons également que notre proposition offre une voie objective pour réaliser ces ambitions spirituelles et existentielles envisagées par Heidegger dans « Bâtir, habiter, penser¹⁴ » ; à

l'inverse de ce que certains architectes qui revendiquant ces aspirations idéalistes n'ont su faire, ancrés qu'ils étaient dans l'idée d'un vécu culturel indépassable¹⁵.

Aussi, selon cette constatation, nous pourrions répondre aux questions soulevées par la problématique d'une recherche architecturale à travers le prisme de sa médiation, par l'utilisation unique et extensive de l'adjectif « esthétique ». Quel rôle joue la démarche de projet dans le processus de médiation ? Un rôle esthétique. Comment peut-on caractériser la position du chercheur dans ce processus de médiation ? Une position esthétique. Quelle est la spécificité de cette implication active dans le projet, associée à une distanciation critique, pouvant contribuer à une meilleure compréhension de l'architecture et de l'urbanisme ? Une spécificité esthétique. Quelle valeur intrinsèque peut-on attribuer à la recherche basée sur le projet dans l'élaboration d'une épistémologie de la médiation architecturale ? Une valeur esthétique. Comment cette démarche peut-elle être caractérisée de manière transversale, afin d'être à la fois reproductible et adaptative face aux défis actuels de transition énergétique, écologique et numérique ? Par une constance esthétique.

Cette réponse, pourtant, pourrait être perçue comme une fuite par rapport à la demande, car loin d'objectiver la recherche par le projet, elle nous transporterait – parce que l'esthétique est « l'autre de la raison¹⁶ » – vers un territoire épistémique aux frontières floues, empreint de narcissisme, n'offrant à notre regard que ce que nous désirons contempler. Pourtant, nous pensons que c'est exactement l'inverse qui se produit, car « l'esthétique n'est pas une doctrine spéciale de l'art, mais une théorie de l'expérience sensible¹⁷ », et que l'expérience esthétique possède sa propre discipline expérimentale ; celle de la communication d'une expérience par l'expérience, à travers la médiation d'un objet esthétique : l'art. De plus, elle possède sa propre discipline épistémologique, celle d'une expérience, de l'expérience de l'expérience, un méta-art qui s'est lui-même objectivé en tant qu'art, qui dépassant tout a priori, s'expose méthodiquement, comme technique cognitive et rationnelle de production de savoir par l'expérience¹⁸.

Ainsi, parce qu'il s'est donné pour objet de devenir le lieu du savoir de l'expérience esthétique¹⁹, émerge à double titre le modèle de l'art contemporain : il nous apparaît, pour emprunter au vocabulaire de l'expérimentation scientifique, à la fois comme prototype, mais aussi comme idéal-type. Prototype, dans le sens où il nous éclaire sur les outils et phénomènes propres à l'expérience esthétique ; loin de toute magie, l'art incarne une activité cognitive et rationnelle de discrimination et de discernement²⁰, qui en tant que telle peut être déconstruite, notamment à travers ses processus sémiotiques²¹. Idéal-type en tant que discipline s'(auto)médiatisant comme objet de connaissance et de savoir ; une leçon théorique que nous aspirons à transférer à l'échelle architecturale, objet, ici, de notre proposition pour ces rencontres doctorales, mais également sujet de la thèse que nous poursuivons actuellement²².

L'art contemporain nous dévoile et décompose les processus phénoménaux inhérents à l'expérience esthétique. Il nous en démontre l'effet, celui d'une mise en présence de l'homme à lui-même et la cause, la modification de son niveau attentionnel au monde caractérisé par le passage d'une relation pragmatique, qu'elle soit zoologique ou sociale²³, à un niveau dépragmatisé réflexif, celui de la conscience existentielle. Ce basculement réflexif opère par une modification parallèle et synchrone du niveau d'appréhension sémiotique de notre environnement, il permet d'indexer l'enclave pragmatique – ou épistémique – de cette expérience esthétique dépragmatisée. Un artefact ordinaire se métamorphose en signe, le désignant comme objet épistémique de l'expérience

esthétique ; un signe, quant à lui, se transforme en méta-signe, révélant la qualité – épistémique elle aussi – du sujet²⁴. Une œuvre, connue de tous, exemplifiant cette modélisation expérimentale de l'expérience esthétique, est *Fontaine*²⁵ de Marcel Duchamp. L'artiste en apposant une signature qui, de surcroît, n'est pas la sienne, mais celle d'un artiste inventé (R. Mutt), sur un artefact (qu'il n'a pas non plus effectué), produit ce méta-signe le désignant comme artiste, qui par effet domino transforme pour le regardeur un simple urinoir en une œuvre qui alors dans son individualité, sa singularité, incarne la valeur qu'elle signale : l'art²⁶.

Parce que l'expérience esthétique est la présentification d'une expérience, parce que l'art en est le champ expérimental (celui de la communication de contenus d'expériences par l'expérience), et enfin parce que l'art contemporain en est l'incarnation réflexive (il propose, entre autres, pour le regardeur, une expérience épistémique désignant, en toute transparence, ses propres conditions de possibilité et d'existence : il est une phénoménologie de la création, en quelque sorte) ; alors il est pour nous exemplaire de ce que devrait être l'architecture : un projet, une hétérotopie réflexive qui, parce que, à la fois, elle médiatise ses idéaux et en propose une incarnation exemplaire, permet à tout un chacun d'émettre et d'avoir un jugement normatif ; mais aussi, parce qu'en rejouant l'acte de création lui-même, elle en donne les clés, indiquant ainsi le chemin de la liberté (être, c'est faire²⁷) et plus largement celui du « vivre en poète²⁸ ».

Aussi, c'est selon cette thématique proposée – la médiation comme support à la recherche – que je souhaiterais intervenir aux 7^e Rencontres doctorales nationales en architecture et paysage. Il s'agira, pour moi, sur la base de l'exemple justement, de montrer comment, sur le modèle de l'art contemporain, le projet architectural, par l'automédiation et l'expérience esthétique, peut se définir comme un objet épistémique, lieu d'interrogation et d'actualisation expérimentales de l'architecture comme idéal. Pour cela, je m'appuierai sur des projets qui justement parce qu'ils font signe de leur contemporanéité par leur référence au ready-made (forme dont le manifeste pourrait être ce célèbre croquis de Denise Scott Brown et de son mari Robert Venturi, « *I'm a monument*²⁹ », qui, figurant un hangar dont l'enseigne l'autodésigne abstraitement comme architecture, nous renvoie directement au ready-made *Fontaine* de Marcel Duchamp, qui lui s'affirme comme œuvre d'art par la médiation de la signature), nous invitent à les expérimenter esthétiquement, à les réinterroger en tant ce qu'ils sont et par rapport aux valeurs qu'ils signalent : des projets comme Silodam de MVRDV³⁰, les magasins Best de Site³¹, la maison rose d'Artificial Architecture³², la résidence étudiante de Bourbouze et Graindorge³³, l'ENSAN de Lacaton et Vassal³⁴, ou encore des projets auxquels j'ai eu la chance de directement participer au sein de BLOCK, comme la Cité Manifeste de Mulhouse³⁵, ou encore Ghostbunker³⁶, le projet de surélévation du Blockhaus DY10 à Nantes.



Figure 1 : Duchamp M. (1917), Fontaine, ready-made, New York.

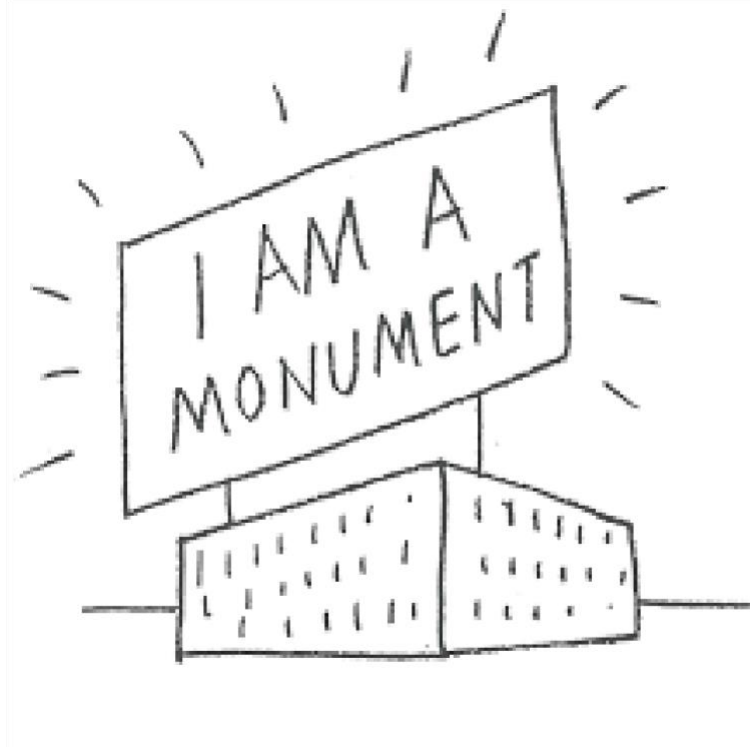


Figure 2 : Venturi, R., & Scott Brown, D. (2014). L'enseignement de Las Vegas.



Figure 3 : MVRDV, Maas W. , Van Rijs J. , de Vries N. (2003), Silodam, logements, commerces et bureaux, Amsterdam (Pays-Bas), Rabo Vastgoed.



Figure 4 : Bourbouze & Graindorge, Bourbouze G. , Graindorge C. , (2018), Résidence étudiante – Malakoff, résidence étudiante, Nantes, Linkcity.



Figure 5 : BLOCK, Brillet D. , Fillon B. , Riffaud P. (2002), Ghohstbunker – surélévation du Blockhaus DY10, Bureaux, Nantes, Association blockhaus DY10.

BIBLIOGRAPHIE

- Adorno, T. W. (2003). *Modèles critiques : Interventions, répliques* (Nouv. éd.). Payot.
- Barthes, R. (2003a). 1942-1961. Éditions du Seuil.
- Barthes, R. (2003b). 1968-1971. Éditions du Seuil.
- Bourriaud, N. (s. d.). *Postproduction : La culture comme scénario ; comment l'art reprogramme le monde contemporain*. Les Presses du Réel.
- Danto, A. (2019). *Ce qu'est l'art*. Post-éditions. Questions théoriques. Dewey, J. (2010). *L'art comme expérience*. Gallimard.
- Foucault, M. (2005). *Les mots et les choses : Une archéologie des sciences humaines*. Gallimard.
- Goetz, B., Madec, P., & Younès, C. (2009). *L'indéfinition de l'architecture* (1^{re} éd.). Éditions de la Villette.
- Goodman, N. (2011). *Langages de l'art : Une approche de la théorie des symboles*. A. Fayard-Pluriel.
- Heidegger, M. (2001). *Essais et conférences*. Gallimard.
- Leroi-Gourhan, A. (1998). *La mémoire et les rythmes* (Repr.). Michel.
- Peirce, C. S. (s. d.). *Comment rendre nos idées plus claires. La logique de la science*. Createspace Independent Publishing Platform.
- Sartre, J.-P. (2017). *L'Être et le Néant : Essai d'ontologie phénoménologique* (Édition corrigée). Gallimard.
- Schaeffer, J.-M. (2015). *L'expérience esthétique*. Éditions Gallimard.
- Seel, M. (1993). *L'art de diviser : Le concept de rationalité esthétique*. A. Colin. Venturi, R., & Scott Brown, D. (2014). *L'enseignement de Las Vegas*.

NOTES

1. Il est à noter que c'est précisément ce que nous entreprenons ici, mais dans un cadre spécifique, celui de l'épistémologie qui maintient, de fait, une proximité traitée : l'architecture. Pour l'architecte, prendre de la hauteur et adopter une distance critique vis-à-vis de ses propres procédures ne l'exclut pas de sa propre pratique, bien au contraire.
2. (Foucault, 2005).
3. (Adorno, 2003, art. Sujet et objet).
4. (Barthes, 2003a, art. Mythologies).

5. Un biais cognitif assez fréquent finalement que nous illustrerons par l'exemple de Rudy Ricciotti : en dépit d'une posture iconoclaste qui pourrait sembler être un appel à un retour vers le concret, lorsqu'il décrit l'architecture comme un « sport de combat » (Ricciotti & Équainville, 2013), il ne fait en réalité que renforcer ce qu'il prétend dénoncer, en traitant l'architecture uniquement par ses aspects écologiques, économiques, réglementaires, en somme, symboliques.
6. (Goetz et al., 2009)
7. (Schaeffer, 2015, p. 261)
8. (Goodman, 2011, p. 295-298) ; se référer à (Schaeffer, 2015, p. 60) pour un éclairage synthétique.
9. Pour Martin Seel, l'expérience esthétique est, bien sûr, phénoménale, mais aussi épistémique. Elle nous conduit vers une connaissance ou une compréhension nouvelle et profonde de nous-mêmes et du monde. De plus, elle est essentiellement existentielle, car elle nous confronte à des questions fondamentales sur le sens de la vie, notre place dans le monde et notre relation aux autres (Seel, 1993).
10. « Les hétérotopies ont probablement toujours existé, les cultures les ont sans doute utilisées, parfois les ont aménagées, pas toujours reconnues pour ce qu'elles étaient. J'ai essayé de les regrouper dans ce qui me paraissait une typologie et de les étudier à partir de cette typologie, comme des espaces concrets, des lieux réels, des utopies réalisées, des sites qui sont en quelque sorte hors de tous les lieux, bien que localisables dans l'espace, qui sont cependant définis par rapport à l'espace. [...] Ils sont toujours plus ou moins liés à la lutte contre notre espace habituel, contre l'espace que nous partageons tous. Ils ont une fonction compensatoire, qui est celle d'épanouir en eux une utopie qui ne peut se réaliser dans l'espace réel. Ils ont une fonction de miroir qui permet de contempler cette société dans un espace différent, donc de la connaître mieux, de la connaître sous un autre angle, de la connaître peut-être critiquement. » (Des Espaces Autres. Hétérotopies., s. d.)
11. Nous nous référons ici à Arturo Danto qui, dans son ouvrage *Ce qu'est l'art* (Danto, 2019) le définit comme une « signification incarnée », une conception qui s'accorde avec notre définition de l'esthétique.
12. Cette référence évoque naturellement l'ouvrage de John Dewey, *L'Art comme expérience* (Dewey, 2010). Dans ce livre, Dewey a élargi le champ de la philosophie pragmatique à l'art, défendant l'idée que l'art n'est pas seulement un objet à observer ou à écouter, mais une expérience à vivre. Selon lui, l'expérience esthétique ne se confine pas aux musées ou aux salles de concert, mais fait partie intégrante de la vie quotidienne. Dewey envisage l'art comme une expérience humaine universelle qui ne doit pas être réservée à une élite culturelle, mais doit être accessible à tous, soulignant ainsi la dimension éducative et politique de l'art. Nous appliquons cette réflexion à l'architecture.
13. (Peirce, s. d.) ; Charles Sanders Peirce a développé une théorie de la signification et de la référence qui est centrale en philosophie pragmatiste. Selon Peirce, les idées ou les concepts n'ont de sens que dans la mesure où ils ont des conséquences pratiques pour l'action. Par conséquent, dans une perspective pragmatiste, le savoir (abstrait) acquiert de la signification à travers son application dans l'action (concrète). L'expérience vécue et l'action sont donc des éléments clés de la signification et de la vérité pour le pragmatisme.
14. (Heidegger, 2001, p. 170-193)
15. Cf. l'analyse que fait Martin Seel de l'herméneutique heideggerienne comme antisociale et antilibérale. (Seel, 1993, p. 61-66).

16. Nous avons évoqué la propension à ne pas vouloir définir l'architecture pour une certaine philosophie, idéaliste. Il en est de même pour l'esthétique, qui toujours pour la même tradition philosophique idéalise l'esthétique soit comme vérité ontologique indépassable, soit comme territoire que l'on ne peut discuter : les goûts et les couleurs...
- Cf (Seel, 1993, p. 41-55)
17. (Dewey, 2010)
18. (Seel, 1993, p. 164)
19. Pour Martin Seel, l'art contemporain, parce qu'il s'est libéré de toute contrainte de conformité à des conventions stylistiques ou à des normes culturelles spécifiques, est en mesure d'explorer de nouvelles formes d'expression esthétique, d'être le lieu expérimental de l'expérience esthétique. (Seel, 1993).
20. Cf. Martin Seel et notamment sa critique de l'idéalisme esthétique. (Seel, 1993).
21. Cf. Jean Marie Schaeffer, notamment lorsqu'il envisage cette question éthologiquement par l'étude de la parade nuptiale des oiseaux-berceau. (Schaeffer, 2015, chapitre 5).
22. Thèse intitulée « Vers une écologie des formes, Le déplacement de formes matérielles et culturelles comme outil de création architecturale », dirigée par Jean Louis Violeau au sein du laboratoire AAU-Crenau, ENSAN.
23. (Leroi-Gourhan, 1998, p. 27)
24. (Schaeffer, 2015, p. 260-261)
25. Duchamp M. (1917), *Fontaine*, ready-made, New York.
26. Cette analyse rejoint celle de Barthes qui ayant tué l'auteur, l'a remplacé par « un humble scripteur » (Barthes, 2003b, p. 40-45) ou encore celle de Nicolas Bourriaud qui voit en l'artiste contemporain un opérateur de signes. (Bourriaud, s. d.)
27. (Sartre, 2017, part. IV)
28. (Heidegger, 2001, p. 224-245). Le titre de cette conférence est une citation du poète romantique allemand Friedrich Hölderlin. Si nous devions réactiver cette citation, nous dirions « habiter en artiste contemporain ».
29. (Venturi & Scott Brown, 2014)
30. MVRDV, Maas W. , Van Rijs J. , de Vries N. (2003), Silodam, logements, commerces et bureaux, Amsterdam (Pays-Bas), Rabo Vastgoed.
31. SITE, Wines J., (1977), Best Notch Showroom, architecture commerciale, Sacramento (EUA), Best.
32. Artificial Architecture, Boulais L. (2010), Maison rose, Maison, Colombes, maîtrise d'ouvrage privée.
33. Bourbouze & Graindorge, Bourbouze G. , Graindorge C. , (2018), Résidence étudiante – Malakoff, résidence étudiante, Nantes, Linkcity.
34. Lacaton & Vassal, Lacaton A. , Vassal J.P. , (2009), École d'architecture de Nantes, école d'enseignement supérieur, Nantes, ministère de la Culture et de la Communication.
35. BLOCK, Brillet D. , Fillon B. , Riffaud P. (2005), Cité Manifeste, logements sociaux, Mulhouse, SOMCO.
36. BLOCK, Brillet D. , Fillon B. , Riffaud P. (2002), Ghohstbunker – surélévation du Blockhaus DY10, Bureaux, Nantes, Association blockhaus DY10.

AUTEUR

Denis Brillet est architecte et enseignant à l'École d'art et de design d'Angers (ESADTALM). Il a fondé avec Benoît Fillon et Pascal Riffaud l'agence d'architecture BLOCK, collectif issu du squat étudiant d'un blockhaus sur l'île de Nantes – le Blockhaus DY10 – dans lequel ils collaborèrent au mitan des années 1990, avec d'autres jeunes créatifs nantais sur des projets expérimentaux mêlant architecture, musique et art, sous formes d'installations et de performances.

ESAD-TALM, ENSAN, AAU-CRENAU, Université de Nantes

Direction de thèse : Jean-Louis Violeau.

2^e année de thèse en 2023

Denis.Brillet@talm.fr